Canada-Manitoba
Infrastructure Programs

Programmes Infrastructures
Canada-Manitoba

2005-2006
ANNUAL PROGRESS REPORT

Canada

Manitoba

Message from Federal and Provincial Ministers responsible for the Canada-Manitoba Infrastructure Programs

The Honourable Carol Skelton, Minister of National Revenue and
Minister of Western Economic Diversification, and
The Honourable Scott Smith, Minister of Intergovernmental Affairs and Trade

The Government of Canada and the Province of Manitoba are working together to strengthen infrastructure in Manitoba. We recognize that healthy and viable communities are the key to creating economic prosperity in Manitoba's urban, rural and northern areas. A solid, reliable infrastructure is essential to achieving that goal.

This joint 2005-2006 Annual Progress Report reflects our integrated approach and highlights our shared commitment to ensuring strong and dependable Manitoba infrastructure through the Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund, the Canada-Manitoba Infrastructure Program and the Canada Strategic Infrastructure Fund.

We acknowledge the support of Manitoba's local community representatives who are an integral part of the success of these programs. With their guidance and assistance, we are able to more effectively assess and prioritize needs. As well, their financial contributions are a key component of our ongoing success.

Canada-Manitoba Infrastructure Programs are helping Manitoba communities build core, green infrastructure which will enable them to compete and prosper economically, while preserving the environment and securing the future for generations to come. We invite you to learn more about our accomplishments in 2005-06 by reviewing this progress report, in detail.

Message from Federal and Provincial Co-Chairs for the Canada-Manitoba Infrastructure Programs

(On the right:) Marilyn Kapitany, Assistant Deputy Minister, Western Economic Diversification Government of Canada, and (on the left:) Linda McFadyen, Deputy Minister, Intergovernmental Affairs, Province of Manitoba

The Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) in Manitoba builds upon the success of previous infrastructure initiatives and continues Manitoba's tradition of efficient program delivery. Manitoba was among the first provinces to sign its new MRIF agreement. The Keystone Centre's new Agricultural Centre of Excellence was the first MRIF project announced in Canada. While the new Ag Centre was constructed in time for Brandon's 2006 *Royal Manitoba Winter Fair*, it was not the first MRIF project completed in Canada. That distinction went to an expanded wastewater treatment facility to meet the growing industrial and residential needs of Winkler.

The new MRIF was launched in December 2004, just as project funding allocations were completed under its predecessor – the Canada-Manitoba Infrastructure Program (CMIP). Communities were therefore able to continue planning their infrastructure renewals on the basis of ongoing, federal-provincial infrastructure programming.

2005-2006 was the first full year for MRIF and the sixth year for CMIP. By fiscal year end, 130 of these infrastructure projects were complete or substantially completed, with over $290 million levered overall. Infrastructure programming is crucial to the health and well-being of our communities – through investments in libraries, regional recreational complexes, broadband connectivity, and infrastructure supporting economic development and tourism. The continued priority for green projects is vital to the protection of the environment as well, particularly our water resources.

Federal-provincial infrastructure programming addresses local priorities through collaborative working relationships with community partners. By strategically combining resources, the programming is improving municipal infrastructure and contributing to building strong and healthy communities.

TABLE OF CONTENTS

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS ORGANIZATIONAL CHART 5

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE SECRETARIAT ORGANIZATIONAL CHART 6

PART I - CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS OVERVIEW 7

- INTRODUCTION 7
- PROGRAM ADMINISTRATION 8
- LOCAL GOVERNMENT CONSULTATION 9
- STRATEGIC PROJECTS 10
- ENVIRONMENTAL ASSESSMENT 10
- AUDIT AND EVALUATION 10
- PUBLIC INFORMATION 11

PART II - CANADA-MANITOBA MUNICIPAL RURAL INFRASTRUCTURE PROGRAM (MRIF), 2005-2010 12

- PROGRAM OVERVIEW 12
- OBJECTIVES 13
- FOCUS 13
- INTAKE DEADLINES 14
- PROJECT CRITERIA 14
- PROJECT CATEGORIES 14
- 2005-2006 MRIF RESULTS 16
  - Rural/Northern Federal-Provincial-Local Consultative Committee (FPLCC) Results 16
  - Winnipeg Results 19
  - Completed MRIF Projects 20

PART III - CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM (CMIP), 2000-2008 22

- PROGRAM OVERVIEW 22
- PROJECT CATEGORIES 22
- CMIP PROJECT UPDATES 2005-06 24

PART IV - ACHIEVING PROGRAM OBJECTIVES - Completed CMIP and MRIF projects 28

PART V - CANADA STRATEGIC INFRASTRUCTURE FUND (CSIF) 31
PROGRAM OVERVIEW 31
CSIF IN MANITOBA 31
WINNIPEG PROJECTS 32

PART VI - LOOKING AHEAD 36
CANADA-MANITOBA MUNICIPAL RURAL INFRASTRUCTURE FUND 36
CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM 36
CANADA STRATEGIC INFRASTRUCTURE FUND 37

PART VII - HISTORICAL PROGRAM EXPENDITURE SUMMARY 38

CONTACT INFORMATION 40

APPENDIX I - CMIPs Economic Regions Map 41

APPENDIX II.a - MRIF Approved Projects, by region as of March 31, 2006 42

APPENDIX II.b. - Municipal Rural Infrastructure Fund, Investment Categories and Criteria 44

APPENDIX II.c. - Municipal Rural Infrastructure Fund, Ranking Criteria 51

APPENDIX III - CMIP Approved Projects, by region as of March 31, 2006 55

Canada-Manitoba Infrastructure Programs

Organizational Chart

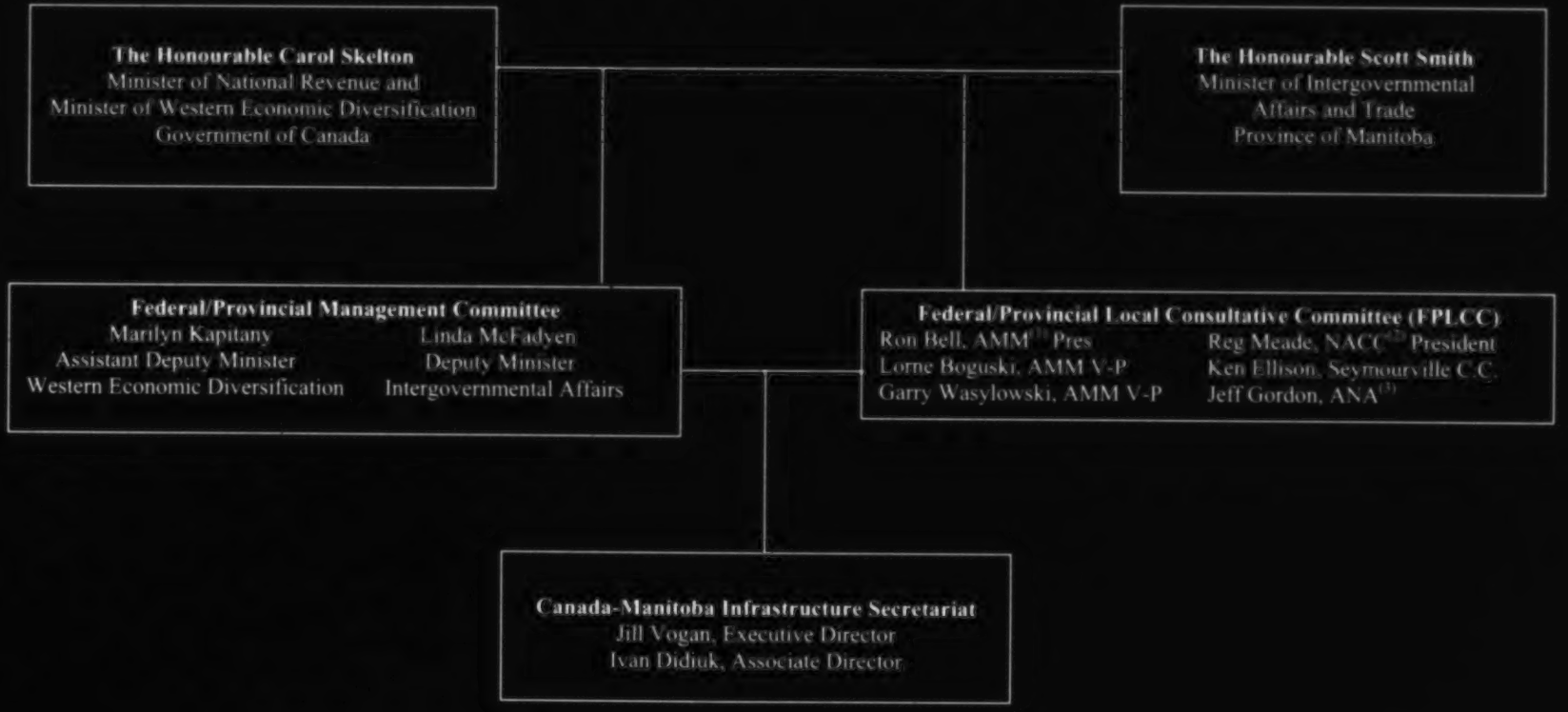

[1] AMM, Association of Manitoba Municipalities
[2] NACC, Northern Association of Community Councils
[3] ANA, Aboriginal and Northern Affairs (Province of Manitoba)

Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat

Organizational Chart

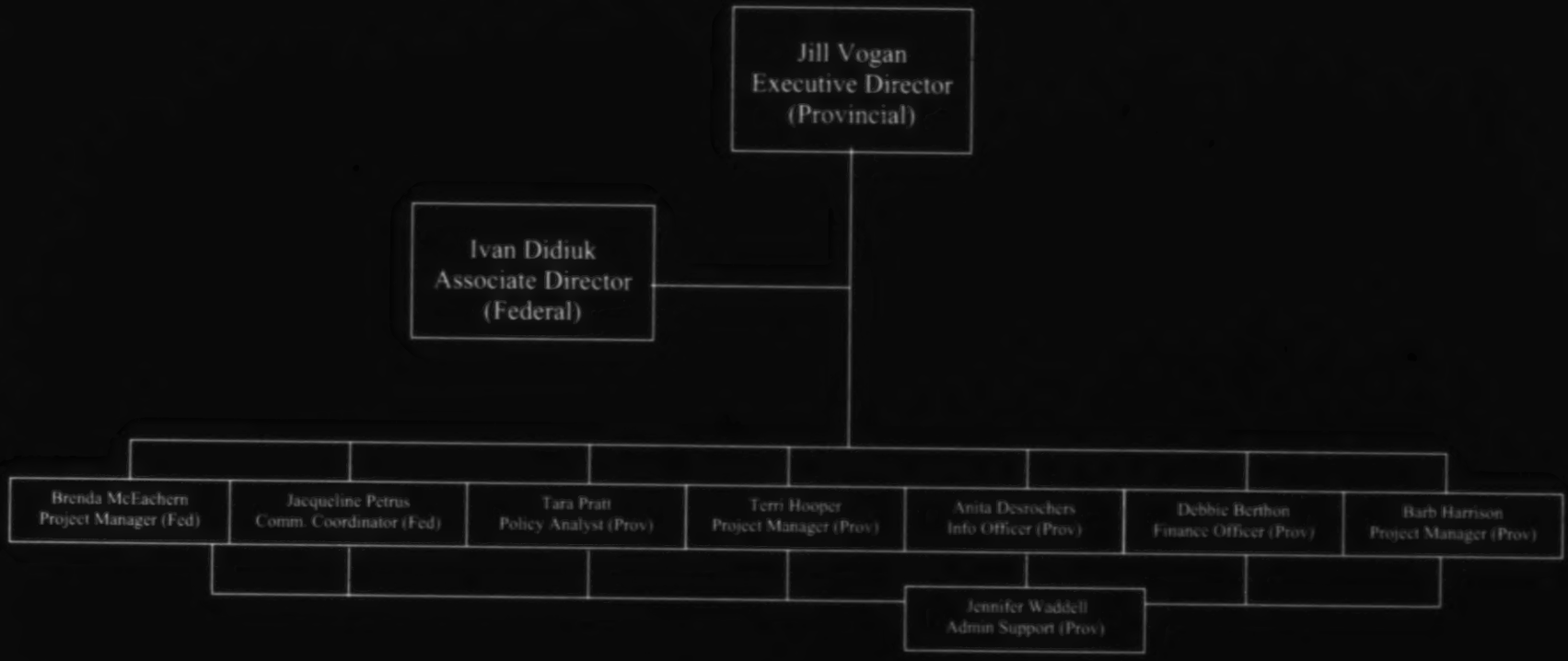

PART I - CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS

OVERVIEW

INTRODUCTION

The Canada-Manitoba Infrastructure Programs (CMIPs) are:

1. **Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF), 2005-2010**
2. **Canada-Manitoba Infrastructure Program (CMIP), 2000-2008; and**
3. **Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF)**

The federal-provincial programming provides funding for community public infrastructure on a multi-year basis, enabling predictable and ongoing municipal infrastructure support.

The CMIPs are application-based, multi-year programs supporting enhancements to Manitoba's urban, rural, and northern municipal infrastructure. CMIPs are building upon the foundation for ongoing economic growth through the construction, renewal, expansion or material enhancement of infrastructure.

The CMIPs continue a history of investment collaboration and partnership between the Government of Canada and the Province of Manitoba with local governments for enhancements to infrastructure. CMIPs are funded by equal contributions from the federal and provincial governments and community partners such as local governments and other community organizations in the private and non-profit sectors. Project proponents incur and pay 100 per cent of the project costs up front and are reimbursed by the federal and provincial governments for up to two-thirds of the approved CMIPs funding.

A Rural/Northern Federal-Provincial-Local Consultative Committee (FPLCC) on Infrastructure was established to assist in the review of project funding. Officials from the Association of Manitoba Municipalities (AMM) and the Northern Association of Community Councils (NACC) with a representative from Manitoba Aboriginal and Northern Affairs review projects outside of Winnipeg, while officials from the City of Winnipeg review projects within Winnipeg.

Green municipal infrastructure is an important priority. This includes projects that will protect and/or enhance the quality of the environment, such as water and wastewater systems, water management, solid waste management, recycling, public transit, and environmental energy improvements. Other local infrastructure is also eligible, including local transportation infrastructure, cultural and recreational infrastructure, infrastructure supporting tourism, and connectivity.

Consisting of matching one-third federal, provincial and local contributions, the $120 million MRIF is the most recent infrastructure program, 2005-2010, and is primarily targeted toward local infrastructure in rural and northern Manitoba. The $180 million CMIP, 2000-2008, was

available to all Manitoba communities and received an extension to its completion deadline until March 31, 2008 for previously approved projects. Complementing MRIF and CMIP, CSIF projects are large-scale, strategic infrastructure projects beyond the funding capacity of the typical municipal infrastructure program and apply generally to Winnipeg. Construction on the Kenaston Underpass project and the Manitoba Floodway Expansion project began in 2005-06 under CSIF.

PROGRAM ADMINISTRATION

The Canada-Manitoba Infrastructure Programs provide for a Federal-Provincial Management Committee, which includes Marilyn Kapitany, Assistant Deputy Minister for the Manitoba Region, Western Economic Diversification Canada, and Linda McFadyen, Deputy Minister of Manitoba Intergovernmental Affairs. The Management Committee establishes administrative processes for the application, review, assessment, approval, and implementation of projects and ensures appropriate program reporting and evaluation.

The activities of the Management Committee are supported through the joint ten-person Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat. The Secretariat was established to minimize overlap and duplication in federal-provincial program delivery and to contribute to improved federal-provincial cooperation.

Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat Staff

Back row (left to right): Terri Hooper, Debbie Berthon, Jill Vogan, Jacqueline Petrus, Anita Desrochers, Barb Harrison
Front row (left to right): Brenda McEachern, Ivan Didiuk, Tara Pratt, Jennifer Waddell

LOCAL GOVERNMENT CONSULTATION

The Canada-Manitoba Infrastructure Programs provide for the establishment of a local consultative process for review and recommendations on project funding and implementation. Good, cooperative federal-provincial relations, as well as a positive consultative process in project selection with local governments through the Winnipeg City Council, the Association of Manitoba Municipalities (AMM), and the Northern Association of Community Councils (NACC) characterize Manitoba's Infrastructure Programs.

Rural/Northern Federal-Provincial Local Consultative Committee (FPLCC)

The Rural/Northern FPLCC consists of representatives from the Association of Manitoba Municipalities (AMM), Northern Association of Community Councils (NACC), and Manitoba Aboriginal and Northern Affairs (ANA).

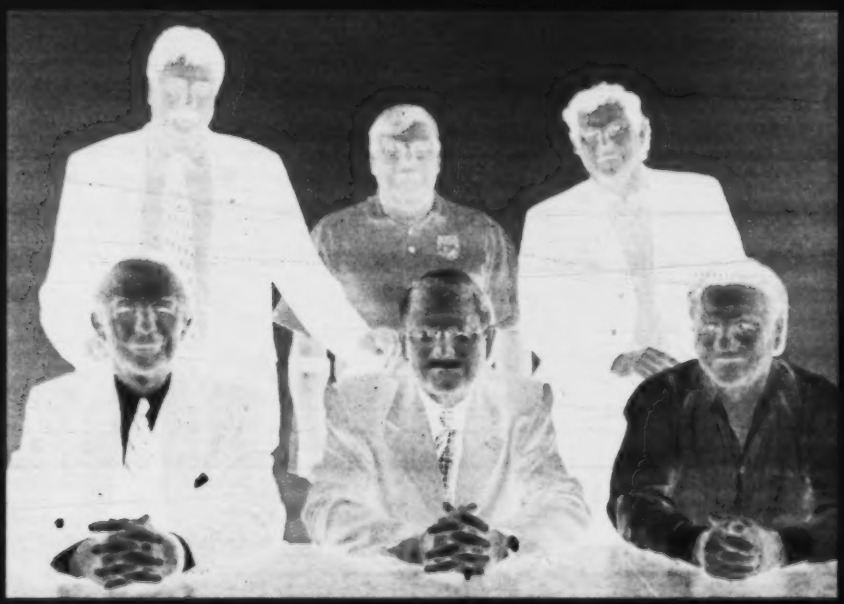

Rural/Northern Federal-Provincial Local Consultative Committee

Back Row: Garry Wasylowski, AMM Vice-President, Rural; Jeff Gordon, ANA; Ron Bell, AMM President

Front Row: Ken Ellison, Seymourville Community Council; Lorne Boguski, AMM Vice-President, Urban; Reg Meade, NACC President

STRATEGIC PROJECTS

In addition to projects recommended through the local consultative process, federal and provincial governments allocate funds to projects of broad economic or strategic significance to the province as a whole as well as to specific regions within Manitoba.

ENVIRONMENTAL ASSESSMENT

Projects supported under the Canada-Manitoba Infrastructure Programs are subject to review under the Canadian Environmental Assessment Act (CEAA) and the Manitoba Environment Act. In Manitoba, federal and provincial legislation is harmonized, providing for federal and provincial collaboration in the environmental assessment process. In some cases, municipal projects funded under CMIPs require an environmental assessment and licensing. Therefore, a joint federal-provincial assessment is undertaken in accordance with the Canada-Manitoba Agreement for Environmental Assessment Co-operation.

Under CEAA, the federal department or agency that has proposed the project or has been asked to provide support or approval is known as the project's responsible authority. In Manitoba, the responsible authority for CMIPs projects is the department of Western Economic Diversification Canada. The Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat (CMIS) coordinates the environmental assessment process.

CMIPs approved projects are subject to successful completion of required environmental assessments. A contribution agreement with the approved proponent is entered into after the environmental assessment requirement is completed. The environmental assessment synopsis, including mitigation actions, if applicable, is included in the contribution agreement.

The Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat works closely with relevant federal and provincial departments on environmental assessment issues and developments and employs a team approach to fulfill this requirement.

AUDIT AND EVALUATION

The Canada-Manitoba Infrastructure Programs include an Audit Framework involving both program evaluation and annual audits to provide independent and objective assurances where:

- the management framework is appropriate to ensure compliance with the agreement;
- the funds are spent for the purposes intended;
- applicants comply with environmental obligations or conditions attached to project approval; and
- appropriate systems are in place to collect relevant, reliable information on the results of the Infrastructure Program.

PUBLIC INFORMATION

Under the Canada-Manitoba Infrastructure Programs, Canada and Manitoba have agreed to undertake joint communications to provide increased transparency and accountability in program delivery.

The program's key communications objectives are to:

- increase awareness, understanding and appreciation of the Canada-Manitoba Infrastructure Programs which include MRIF, CMIP, and CSIF;
- provide bilingual program information to potential proponents and encourage applications; and
- inform Manitoba citizens about the benefits of the program in their local communities.

CMIPs public information activities include:

- coordinating project announcements, ground-breaking and ribbon-cutting ceremonies with federal, provincial and local elected officials;
- creating and ensuring installation of CMIPs project signage;
- producing annual program updates and Annual Reports featuring articles and information on approved projects. These are widely distributed to the public through trade shows, the Association of Manitoba Municipalities, the Northern Association of Community Councils, the Infrastructure Council of Manitoba and other stakeholders; and
- managing and maintaining a website (www.infrastructure.mb.ca) featuring program and contact information, news releases, program updates, announcements, and approved projects. Information is also provided on how to complete an online application. Links to the websites of the participating federal and provincial departments, as well as the main Government of Canada and Government of Manitoba sites, are also provided.

PART II
CANADA-MANITOBA MUNICIPAL RURAL INFRASTRUCTURE FUND (MRIF), 2005-2010

The Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) will invest some $120 million in cleaner air, safer water, and improved quality of life for Manitoba communities – primarily rural and northern – over a five-year period. As with its predecessor program, MRIF program funding consists of matching federal, provincial, and local contributions.

PROGRAM OVERVIEW

The $120 million Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) is funded through matching one-third federal-provincial contributions in partnership with local community applicants such as local governments and other community organizations in the private and non-profit sectors. Federal and provincial governments are each investing $40 million with matching project funding from local government bodies, primarily for projects in rural and northern communities across Manitoba.

Since the MRIF program was announced December 4, 2004, there have been two major rural and northern project application intakes with results announced throughout 2005-06. The third and final intake deadline for rural and northern project applications is June 15, 2006 with project approvals anticipated for announcement in the fall/winter 2006-07. Several Winnipeg project announcements were also made throughout 2005-06. For a complete list of projects, see Appendix II.a, as well as highlights throughout this section about MRIF.

MRIF is building on more than a decade of collaboration between the governments of Canada and Manitoba, reflecting a commitment to continue the successful partnership on sound investments in infrastructure. MRIF also reflects recognition by Canada and Manitoba of the need to provide long-term funding for modern community public infrastructure in Manitoba.

Addressing the needs of smaller communities, a minimum of 80% of MRIF investments are being directed to projects that benefit municipalities with populations less than 250,000. All project proposals need to be supported by a municipal resolution. Non-profit and private-sector organizations are also eligible for funding with supportive resolutions from the local government where the project is located and the organization's board of directors.

MRIF applications are submitted online to the joint Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat – a functionally integrated federal-provincial office providing single window service to applicants. Applications are assessed on a competitive basis relative to other applications and according to mandatory and ranking criteria of the project category. Amongst other requirements, the mandatory screening criterion requires a Business Case demonstrating the applicant's ability to operate and sustain the resulting infrastructure. Meeting as many ranking criteria as possible is also an important factor in the highly competitive selection process.

As with the former Canada-Manitoba Infrastructure Program, assessed projects are reviewed by the Rural/Northern Federal-Provincial Local Consultative Committee (FPLCC) on Infrastructure, consisting of representatives from the Association of Manitoba Municipalities (AMM), the Northern Association of Community Councils (NACC) and Manitoba Aboriginal and Northern Affairs (ANA). FPLCC project funding recommendations are forwarded to MRIF's Federal-Provincial Management Committee and ultimately through the respective approval systems of each government.

Once fully allocated, at least 40% of MRIF will support projects with a strong "green" element such as those that lead to cleaner air and water. These can include improvements to local systems for water, wastewater, solid waste, and environmental energy improvements to municipal buildings. The fund also provides for investment in other categories such as local roads, better Internet connections, and projects that promote local culture, recreation and tourism.

As with CMIP, MRIF operates on a reimbursement basis where project proponents incur and pay 100 % of the project costs and are reimbursed by the federal and provincial governments for up to two-thirds of the maximum approved amount.

OBJECTIVES

The Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund's objectives include investing in projects that improve the quality of life for all Manitobans.

- Enhance the quality of Canada's environment
- Support long-term economic growth
- Improve community infrastructure
- Build 21st century infrastructure through best technologies, new approaches and best practices

FOCUS

MRIF's primary focus - Green municipal infrastructure

"Green" projects include those which protect and/or enhance the quality of our environment, such as water and wastewater systems, water management, solid waste management and recycling, and capital expenditures to construct or improve the energy efficiency of buildings and facilities owned by local governments.

MRIF's secondary focus - Other local infrastructure

MRIF's secondary focus is other local infrastructure, including local transportation infrastructure, cultural and recreational infrastructure, infrastructure supporting tourism, and rural and remote connectivity.

INTAKE DEADLINES

Following the December 2004 signing of the new MRIF, an early or interim application intake deadline of March 15, 2005 was set to provide a quick response to communities in rural and northern Manitoba with projects waiting for the new program. Shortly after, a second intake deadline of June 15, 2005 was provided for communities needing more planning time. The third and final deadline is June 15, 2006.

As of March 31, 2006, MRIF funding requests exceeded available funding by a ratio of 3:1, with 184 applications requesting in excess of $346 million.

PROJECT CRITERIA

MRIF applications are assessed on a competitive basis relative to other applications and according to mandatory and ranking criteria of the project category. Amongst other requirements, the mandatory screening criteria require a Business Case demonstrating the applicant's ability to operate and sustain the resulting infrastructure. Meeting as many ranking criteria as possible is also an important factor in the highly competitive selection process.

Refer to Appendix II.b. for a complete list of MRIF's Investment Categories and Criteria and Appendix II.c. for MRIF's Ranking Criteria.

PROJECT CATEGORIES

Under MRIF, there are 10 investment project categories. Eligible projects must fit one of the investment categories. Specific to each of the categories are objectives, mandatory criteria, and ranking criteria. The 10 categories are:

1. Water
2. Wastewater
3. Solid Waste
4. Public Transit
5. Local Roads
6. Cultural
7. Recreation
8. Tourism
9. Environmental Energy Improvements
10. Connectivity

(Appendices II.b. and II.c. outline the 10 investment categories, their objectives, subcategories, and mandatory screening and ranking criteria.)

More than half of the project approvals support traditional, core infrastructure such as sewer and water. MRIF also supports other less traditional types of infrastructure that improves the quality of life in communities, like recreation/tourism facilities and rural/remote connectivity.

Specifically, $71 million (or 60%) of the $120 million MRIF program was allocated to projects as of March 31, 2006 and included: (**figures are rounded off to the highest decimal)*

- $34 million (28%) for rural and northern green projects, including:
  - 18 rural and northern sewer and water projects; and
  - 4 solid waste disposal and recycling projects;
- $16 million (13%) for rural/northern recreation/tourism projects;
- $7 million (6%) for two connectivity projects for rural and remote northern communities;
- $15 million (13%) for projects in Winnipeg.

MRIF Commitments by Project Type

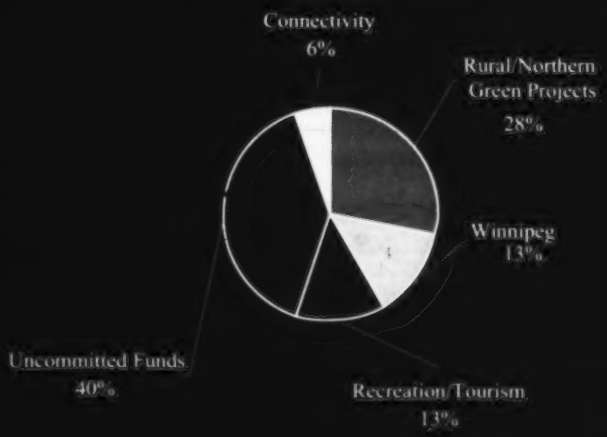

Refer to Appendix II.a. for a list of all approved and announced projects as of March 31, 2006.

2005-2006 MRIF RESULTS

There were two rural and northern intakes in fiscal year 2005-06 with a total of 28 infrastructure projects announced and $41 million MRIF dollars allocated to the regions. The Keystone Centre project was announced earlier in 2005, bringing the total MRIF commitment to 29 projects totaling$56 million in rural and northern Manitoba by March 31, 2006. Eighty per cent of MRIF is designated for communities with a population less than 250,000.

Winnipeg saw a total of $15 million allocated to five projects in 2005-06.

The third intake deadline for rural and northern Manitoba projects is June 15, 2006, with $49 million remaining from MRIF to be allocated throughout the regions and Winnipeg.

- **2005-06 Rural/Northern Federal-Provincial-Local Consultative Committee (FPLCC) Results**

  The following are highlights of some of the MRIF projects announced in 2005-06. For complete list, please refer to Appendix II.a.

  Regional Projects:

  Connecting Rural and Remote Manitoba to high speed broadband:

  MRIF funding was allocated to two broadband projects, significantly expanding high speed Internet access in non-urban areas of rural and northern Manitoba. Providing rural and remote communities with wireless broadband networks provides access to outside opportunities and information which may have been previously unattainable.

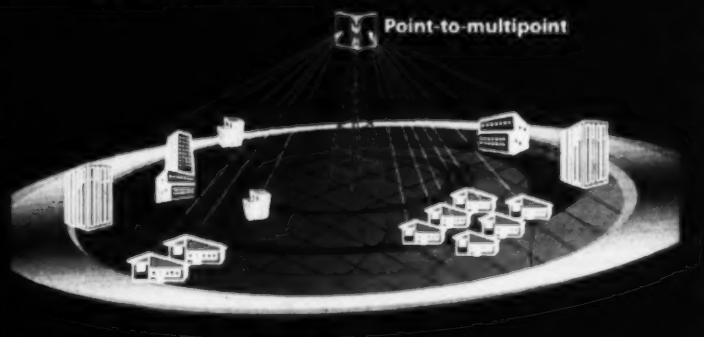

  - **Parkland Community Futures - $4,000,000 – Parkland Telecommunications Network**
    The installation of a wireless broadband network is underway for up to 32 communities in the Parklands region, with the potential to reach 25,000 residents, as well as 1,800 businesses, 50 schools and 27 healthcare institutions.

  - **Broadband Communications North Inc. (BCN) – $2,800,000 – Sustainable Northern Connectivity Strategy**
    This project is providing broadband access to up to 27 communities in Northern Manitoba, resulting in better, more affordable telecommunications service for as many as 30,000 residents, 250 public institutions and up to 350 local businesses. MRIF funding is provided on a 50-50 basis by the governments of Canada and Manitoba. In addition, BCN was a successful applicant under Industry Canada's

Broadband for Rural and Northern Development (BRAND) Pilot Program and obtained further federal assistance of $2.7 M from this program.

RM and City of Dauphin - $10,000,000 – Wastewater Treatment Facility for Industrial Park

Completion of the state-of-the-art Industrial Wastewater Treatment Facility in Dauphin will have a province-wide effect. The new municipal infrastructure development will help make Rancher's Choice beef processing facility possible and expand markets for Manitoba's cattle farmers. It will also be the first water treatment facility in Manitoba to meet new environmental standards set by the Province of Manitoba's "Lake Winnipeg Initiative". The initiative seeks to protect and restore the province's lakes and rivers from the excess nutrients in commercial and residential wastewater.

Green Projects – MRIF's First Investment Focus

Town of Churchill - $756,000 - Waste Transfer Station

The Town is renovating a building to create a waste transfer station, recycling depot and composting cells. This facility will help protect the fragile local ecosystem and provide a solution to the problem of food-habituated Polar Bears.

RM of Lorne – $1,440,000 – Swan Lake Lagoon

The Swan Lake Lagoon is leaking and hydraulically overloaded. A new lagoon, sized to accommodate community growth, will be built to alleviate these environmental issues. The new lagoon will treat the wastewater of all 118 current households to a higher quality, as well as eliminate potential water contamination due to infiltration of wastewater.

Town of Minnedosa - $1,050,000 - Water Treatment Plant Upgrade

These upgrades will meet the water capacity and quality needs for the proposed $125 million Husky Energy ethanol plant expansion in Minnedosa. This expansion will enable Manitoba to become a leader in creating fuel to meet stricter environmental standards.

Sherridon Community Council - $3,283,000 - Sherridon Water Treatment Plant

This project provides for the construction of a water treatment plant and the installation of water and sewer lines in Sherridon. The new water treatment plant will replace the two existing in Cold Lake and Sherridon. Sherlett Lake will become the new water source, replacing Cold Lake, which is contaminated by mine tailings from the abandoned Sherridon Mine.

Town of Niverville
$2,400,000
Wastewater Treatment Upgrades
Niverville's new lagoon will be situated in the RM of Ritchot and will be large enough to accommodate the needs of the residents of one of Manitoba's fastest growing communities. This new system will eliminate potential environmental issues due to infiltration and the need for emergency discharges.

Town of Carman - $603,000 - Water Treatment Plant Upgrade
The water treatment plant upgrade will treat the lime sludge residue, improving the quality of the water discharged to the Boyne River. In addition, the dried lime sludge residue, left over as a result of the production of potable water, will be used in land application programs for soil pH adjustment.

Town of Hartney - $402,000 - Water Plant Upgrade
The Town of Hartney is upgrading their original water treatment plant built in 1962. The new equipment provides a better and safer treatment process for the town's drinking water and ensures an adequate water supply for fire protection capabilities.

Town of Russell - $990,000 - Wastewater Treatment Upgrades
Construction of a new secondary cell adjacent to existing cells and related upgrades will improve wastewater treatment from 550 existing households and provide for an expansion of up to 164 new households on the municipal wastewater system over the next 20 years.

Other Local Infrastructure – MRIF's Secondary Investment Focus

Local Transportation:

RM of Ochre River - $66,000 – Oako Beach Drive
This project consists of the construction of a service road that will offer a safe transportation route for cyclists, pedestrians and motor vehicle traffic in Oako Beach. The new road will improve drainage and increase traffic safety for residents, as well as tourists using the golf course, Dauphin Lake and beach amenities.

Tourism:

RM of Ellice - $225,000 - Qu'Appelle Valley Tourism Road
The project involves construction of a road along the scenic Qu'Appelle Valley to Fort Qu'Appelle, Saskatchewan. This project is part of Ellice's Vision Plan to promote the development of tourism as an economic tool for sustainability and growth within the region. The Vision Plan was developed with assistance from the Conseil de développement

économique des municipalités bilingues du Manitoba, which represents Manitoba's 16 bilingual municipalities.

Recreation

City of Portage la Prairie
$360,000
Crescent Lake Pathways and Park Enhancements
This project will enhance and improve Crescent Lake's recreation facilities, which are centre pieces for the outdoor leisure and cultural life of Portage la Prairie. Visitors and residents alike will enjoy a safer, more user-friendly outdoor recreational area as a result of this project.

• 2005-2006 Winnipeg Results

Twenty per cent of MRIF is designated for communities with a population of more than 250,000. The total commitment as of March 31, 2006 to Winnipeg infrastructure projects is $15 million or 13% of the total investment fund for five projects. Below are some of the Winnipeg projects announced in 2005-06:

East Winnipeg Sports Association
$4,500,000
Buhler Recreational Park
The new park in Transcona will provide a new recreation facility and exhibition area for residents and users, replacing existing, undersized and dilapidated community facilities. The development of new softball and baseball diamonds, soccer pitches, trails and winter sports facilities will further enhance the park's ability to meet the recreational needs of all Winnipeggers.

Winnipeg Library Foundation
$2,100,000
Millennium Library Park Revitalization
This Park is the final chapter in the renovation and reconstruction of the largest and most important public library in Winnipeg.
The redesigned park will carve a community-friendly urban space beside a signature downtown Winnipeg building. This MRIF investment complements the previous $9 million for the Millennium Library's reconstruction through CMIP.

Rady Jewish Community Centre - $2,250,000 – Recreation Centre Enhancements
The Rady Jewish Community Centre promotes healthy living through its wellness and fitness programs. Redesign of the centre will improve services and programming for its 5,300 members, as well as for the thousands of non-members, sports groups and clients of health agencies. Plans for the Rady Jewish Community Centre include a 3,000-square-foot extension to the fitness area, a glazed enclosure for the track to improve temperature control, and an expanded programming area.

• Completed MRIF Projects 2005-2006

Two of the MRIF projects underway in 2005 are completed and serving their communities as of March 31, 2006:

City of Winkler - $1,521,000 - Wastewater Treatment Facility Expansion
The facility's expansion is estimated to increase the hydraulic holding capacity of Winkler's lagoon by 47 per cent, addressing the city's wastewater needs for the next 20 years. The increased storage capacity will help meet the growth of wet industry within the area and will enable the development of 1,600 additional homes in Winkler. This was the first MRIF project completed in Manitoba.

Keystone Centre - $8,500,000 – Agricultural Centre of Excellence
Brandon's Keystone Centre's Agricultural Centre of Excellence was the first project to be funded under the Municipal Rural Infrastructure Fund in Canada and the second completed in Manitoba. The Keystone project is receiving a total of $15 million under MRIF for the newly constructed $8.5 million multi-purpose facility and $6.5 million in capital upgrades to existing infrastructure. The Ag Centre held its official grand opening in March 2005. Capital upgrades are continuing and will be completed over the next several years.

The Keystone Centre is Manitoba's largest year-round multi-functional facility for sporting, hospitality, agricultural and cultural events. It plays host every year to the *Royal Manitoba Winter Fair* (with over 118,000 in attendance in 2006), as well as many agricultural, sporting, hospitality and cultural events. The Keystone Centre and its Agricultural Centre of Excellence is a prime example of governments and communities successfully working together to renew infrastructure throughout Manitoba.

For more information about the Keystone Centre, visit their website at:
www.keystonecentre.com

PART III - CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM (CMIP), 2000-08

The Canada-Manitoba Infrastructure Program (CMIP) is injecting over $180 million into Manitoba's urban, rural and northern municipal infrastructure over an eight-year period that began in October 2000. The $180 million program consists of matching one-third federal, provincial and local government contributions.

PROGRAM OVERVIEW

The $180 million Canada-Manitoba Infrastructure Program is funded through matching one-third federal-provincial contributions in partnership with local community applicants such as local governments and other community organizations in the private and non-profit sectors.

The Canada-Manitoba Infrastructure Program funding is fully committed and no longer accepting applications. There were three application intake periods for CMIP, the first ended January 31, 2001; the second October 31, 2001; and the third June 13, 2003. Requests exceeded available funding by a ratio of over 4 to 1, with over 570 applications requesting close to $800 million. As of March 31, 2006, the $180 million program was fully allocated to 177 projects. Construction is complete on approximately 60% of the projects with another 20% close to completion; the remainder will be completed by March 31, 2008.

A meaningful local government consultative process is an important feature of CMIP, with slightly different processes for allocations in Winnipeg and in rural and northern Manitoba. Strategic projects are based on Management Committee recommendations and generally entail additional partnerships beyond the typical CMIP federal-provincial-local tripartite partnership.

Infrastructure applications were assessed according to program criteria and in consultation with appropriate federal and provincial departments. Project selection was highly competitive and merit-based. Particular emphasis was placed on the project's financial sustainability, community support, and leverage of other sources of funding and partners (for example inter-municipal and on- and off-reserve partnerships), regional impacts and benefits, size of the request relative to available funding, and environmental improvements. A fair and equitable distribution of program funds among the various regions of the province was also an important consideration.

As with MRIF, the program operates on a reimbursement basis. Project proponents incur and pay 100% of the project costs, and are reimbursed by the federal and provincial governments for up to two-thirds of the maximum approved amount.

PROJECT CATEGORIES

More than half of the CMIP project approvals support traditional, core infrastructure such as sewer and water, roads and bridges. Less traditional types of infrastructure that improve the quality of life in communities, like libraries, recreation facilities, and cultural centres are also supported under CMIP.

Specifically, the types of projects supported by the $180 million CMIP, approved as of March 31, 2006, include: *(*figures are rounded off to the highest decimal)*

- $68 million (38%) for 132 rural and northern first priority green projects, including:
  - $17 million for five boil water order projects to remedy urgent environmental issues;
  - $45 million to 117 rural and northern sewer and water projects;
  - $ 4 million for nine waste disposal and recycling projects; and
  - $ 2 million for Red River flood protection.
- $32 million (18%) for three City of Winnipeg roads and bridges projects.
- $66 million (37%) for 33 community multiplex centres around Manitoba.
- $10 million (5%) for four Manitoba libraries.
- $3 million (2%) for five ethno-cultural centres.

CMIP Commitments by Project Type

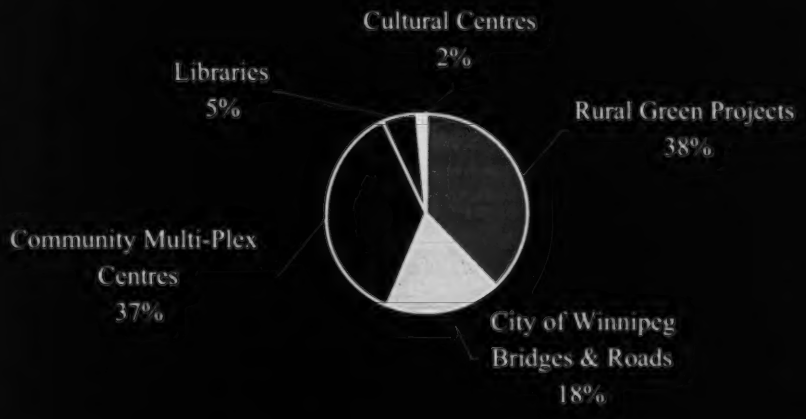

Refer to Appendix III for a list of all approved CMIP and announced projects as of March 31, 2006.

CMIP PROJECT UPDATES 2005-06

The Canada-Manitoba Infrastructure Program continued to see completed projects in 2005-06. The deadline for project completion under CMIP was extended to March 31, 2008, to allow extra time for projects if needed.

The 2005-06 fiscal year saw 61 CMIP projects completed. This brings the total number of completed CMIP projects to 129 of the overall 177 projects approved under the $180 million Canada Manitoba Infrastructure Program.

Listed below are project highlights from the 2005-06 fiscal year:

- **Completed CMIP Projects**

Rural and Northern Manitoba

Association of Taras Shewchenko – $200,000 - Fraserwood Hall

On May 29, 2006, the Fraserwood Hall played host to the Premiers' Dinner as part of the Western Premiers' Conference in Gimli. Construction of the new 9,600 sq. ft. community hall in Fraserwood in the RM of Armstrong was completed in Fall 2005. The new 500-seat facility is serving surrounding Gimli/Interlake communities, which was previously without a large community facility, and is meeting the area's social and recreational needs.

RM of Headingley – $300,000 - Headingley Heritage Centre

A 5,000 sq. ft addition was made to the RM of Headingley Community Centre to display a $950,000 collection of artifacts from the petroleum and service station industries. The collection was a private donation to the RM of Headingley. It is a destination where tourists experience an exciting and informative visit, while learning how the emerging mobility of people in the last century changed urban and rural economics and lifestyle.

The Pas & Area Recycling Centre - $90,000 – The Pas & Area Recycling Centre

This project consisted of the construction of a 5,000 sq. ft. building to house a recycling depot site for the surrounding communities and office space for the recycling centre. The project has allowed for curbside recycling in the Town of the Pas and the Opaskwayak Cree Nation. A depot facility is now also available for the recycling needs of the RM of Kelsey and potentially for other surrounding communities.

Town of Swan River
$900,000
Swan River Community Centre

Deficiencies in the arena floor and boards of the Swan River Arena were addressed to provide a safe and reliable recreational facility for the residents of the Town of Swan River and surrounding communities.

Village of Ethelbert – $48,965 - Water Plant Upgrades
Upgrades to the water plant include installation of a green sand filter and a jockey pump. These upgrades improved water quality and water pressure to 180 households in the Village of Ethelbert.

Winnipeg

City of Winnipeg - $9,000,000
Millennium Library

The Millennium Library reopened its doors to the public in November 2005 after undergoing an extensive floor plan renovation and the addition of a new fourth floor.

The design incorporated "green building" concepts, including a passive solar wall on the southeast face of the building, and universal design principles to enhance accessibility for all users. The Millennium Library is an important development in the revitalization of downtown. It is anticipated that more than one million visitors will pass through its doors within the first year.

Manitoba Cardiac Institute - $3,900,000 - Reh Fit Centre
The Reh Fit Centre's expansion created more space for exercise and education programs and the facility is now fully accessible to persons with disabilities. The indoor track was replaced and the heating, ventilation, and air conditioning systems were also upgraded. CMIPs contribution was in partnership with over $7 million donated by The Paul Albrechtsen Foundation Inc. The facility officially reopened to the public in February 2006.

- ## CMIP Projects Under Construction

There are 48 remaining CMIP projects under construction in rural and northern Manitoba and Winnipeg. These projects received project completion extensions until March 31, 2008. Some of the ongoing projects include:

Rural and Northern Manitoba

Norway House CC – $1,250,000 - Water Treatment Plant Upgrade
Upgrades to the existing water treatment plant will increase capacity and ensure water quality consistently meets drinking water standards. All 167 households in the community will benefit from this project.

Wabowden Community Council – $708,000 - New Waste Disposal Site
Construction of a Class II waste disposal site, primarily serving the community of Wabowden and the Setting Lake Cottage area, is replacing the former waste disposal site which was at capacity. The project addresses issues of waste management, waste reduction, and environmental sensitivities.

City of Selkirk – $1,106,672 - UV Disinfection System
The main wastewater treatment facility is being constructed to house a new medium pressure UV Disinfection System. The installation of this system is the first step in making Selkirk's wastewater treatment facility available for regional use, as well as addressing environmental issues regarding chlorinated effluent from the treatment plant.

City of Portage la Prairie – $150,000 - Youth Recreation & Family Centre, Facility Enhancements
The Youth Recreation and Family Centre in Portage la Prairie is being enhanced with the development of a new venue offering youth and family leisure activities, featuring skateboarding, in-line skating, wall climbing, as well as a family community centre.

City of Winnipeg

City of Winnipeg - $1,617,000
Red River Community Centre
A new 11,000 sq. ft. community centre at the site of the former centre (293 Murray Avenue) in West Kildonan is nearing completion.

The larger centre accommodates the activities of the growing community.

City of Winnipeg - $1,500,000 - Redwood Bridge renewal
Rehabilitation of the sub-structure of the Redwood Bridge includes the stabilization and remediation of the deteriorated concrete foundation and structural bearings. This structure is the oldest remaining as-constructed bridge in the City of Winnipeg. It was originally built in 1908 as a link between north and east Winnipeg communities for streetcars and wagons

PART IV - ACHIEVING PROGRAM OBJECTIVES

Completed CMIP and MRIF Projects & Benefits

Since the year 2000, 130 projects have been completed through the Canada-Manitoba Infrastructure Programs (CMIPs). Fifty-eight were completed or substantially completed in the 2005/2006 fiscal year. Among these are forty-two green projects, which protect and/or enhance the quality of our environment, and sixteen other infrastructure projects which may include local transportation infrastructure, cultural and recreational infrastructure, infrastructure supporting tourism, and rural and remote connectivity.

There are a total of 211 ongoing and completed CMIP and MRIF infrastructure projects through the Canada-Manitoba Infrastructure Programs as of March 31, 2006.

The $180 million Canada-Manitoba Infrastructure Program (CMIP) approved a total of 177 projects between 2000 and 2005, and is now fully committed. The $120 million Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) approved 34 projects by March 31, 2006, with $49 million yet to be allocated.

CMIP and MRIF provide funding for infrastructure enhancements. Anticipated and realized project benefits are therefore significant components of the program. For example, the selection process compares anticipated project benefits among competing applications. The consultative committee continues to place a high priority on green infrastructure projects protective of the environment. The long term impact of a project on the community is also considered.

While the following is not an exhaustive list, it is an indication of direct benefits to Manitobans as a result of completed CMIP and MRIF funded projects:

(For a complete list of CMIP projects, please refer to Appendix III; for MRIF projects, refer to Appendix II.a.)

Enhancing the Quality of the Environment

Water Quality

- 42,719 households have improved potable water
- An increase of 1,906 households on municipal water systems

Water and Wastewater Management

- 5,909 households have wastewater treated to a higher quality
- 2,010,000 m^3/year decrease in unaccounted-for-water use
- An increase of 1,402 households connected to municipal wastewater systems
- 6,389 m^3/year increase in the capacity to treat wastewater
- An increase of 2,320,000 m^3 in the wastewater collection system

Solid Waste Management

- An increase of 3,019 tonnes/year of solid waste is now diverted through recycling and composting
- A decrease of 474 metric tonnes/year in municipal solid waste produced
- A decrease of 10 tonnes/year in methane gas emissions

Improve Community Infrastructure

- Improved community recreation facilities for 713,190 users
- Increase of 45,000 in library circulation/year

Build 21st Century Infrastructure

More Efficient Use of Existing Infrastructure

- $255,377 reduction in life cycle costs of existing municipal facilities achieved by introducing best practices to the management of existing municipal facilities.

Municipal Trends

Manitoba's communities are looking beyond themselves to maintain and develop their infrastructure. Municipalities are recognizing proper management of infrastructure assets requires long-term planning and is necessary for community viability. As some smaller communities find it more difficult to maintain their current infrastructure and plan for the future based on population size, there is a trend toward forming more partnerships with multi-government levels and public-private projects partnerships. Economic development is a concern in particular for Manitoba's remote and northern communities. These regions are turning toward broadband access to increase outside opportunity.

Recent municipal trends include:

- Increased recognition by municipal officials for the need to develop long term plans to manage the infrastructure assets in their community.
    - Municipalities are being asked to demonstrate a long term sustainable plan for managing their water and sewer systems or other components of infrastructure, particularly when seeking funding support from other levels of government.
    - Municipal officials are becoming increasingly aware of the *InfraGuide – A National Guide to Sustainable Municipal Infrastructure* as a valuable tool for communities when it comes to asset management and planning – the foundation of sustaining local infrastructure.

- Through *InfraGuide*, there is a network of Canadians who are sharing their experience and knowledge of municipal infrastructure by developing a best practices guide.

- Increased inter-governmental and public-private project partnerships to maximize effective resource allocations.

  - Municipalities are coming together, including on and off-reserve communities to pool resources and form regional partnerships - regional approaches are encouraged where appropriate, (e.g. wastewater treatment plants). Attempts to lever more community-based financial partners are viewed more favorably than approaching senior governments for increased financial requests.

- Connectivity is a major factor for remote, northern communities in terms of both economic development and accessibility to health, education and social services that are limited to residents in these communities. Under MRIF, two projects are underway to provide broadband access:

  - Broadband Communications North is approved for $2.8 M to develop broadband access for up to 27 communities in Northern Manitoba.

  - Parklands Community Futures will receive $4 M for their project – a wireless broadband network for up to 32 communities in the Parkland region.

PART V - CANADA STRATEGIC INFRASTRUCTURE FUND (CSIF)

The Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF) is a $4 billion national investment fund established by the Government of Canada to support large-scale infrastructure projects that are beyond the scope and capacity of existing programs.

PROGRAM OVERVIEW

CSIF complements Canada's other infrastructure programs but differs in its orientation. It emphasizes partnerships with any combination of municipal, provincial, territorial governments, as well as the private sector. Each partnership is governed by specifically tailored arrangements. Investments are directed to large-scale projects of national and regional significance. Regional equity is a consideration. Costs are generally shared amongst the three levels of government. There are five CSIF investment categories vital to advancing Canada's social and economic objectives:

1. Highway and Railway Infrastructure
2. Local Transportation Infrastructure
3. Tourism or Urban Development Infrastructure
4. Water or Sewage Infrastructure
5. Broadband

CSIF IN MANITOBA

Administered by a separate Manitoba Floodway Authority, the Red River Floodway Expansion project was the first Manitoba project approved under CSIF. It is one of four "national priority" projects with federal and provincial governments each contributing $162 million or $324 million in total. Federal-provincial discussions are ongoing regarding additional cost-sharing of the $665 million project.

Apart from the Floodway project, the federal government allocated $55 million under CSIF to Manitoba for "provincial" priorities. Towards this end, on March 19, 2004, the federal and provincial governments, along with the city of Winnipeg, announced up to $165 million, consisting of $55 million from each level of government, for strategic infrastructure priorities in the City of Winnipeg over a number of years. The priorities are:

1. **Kenaston Underpass, $44.25 million** - $13 million Canada, $13 million Manitoba, and the balance City of Winnipeg.
2. **Winnipeg Wastewater Treatment (WWT) System Improvements, $166 million** - $42 million Canada, $25 million Manitoba, and the balance the City of Winnipeg.

3. **Winnipeg Recreation and Leisure Infrastructure Initiative, a multi-year program of strategic community facility enhancements, $43 million** - $17 million Manitoba, and $26 million City of Winnipeg.

WINNIPEG PROJECTS

Kenaston Underpass

- On March 31, 2005, Canada, Manitoba, and the City of Winnipeg entered into a three-way contribution agreement for the construction of an underpass at the intersection of Kenaston Boulevard and the CN rail lines at Wilkes Avenue and for a two-track reinforced concrete railway structure over Kenaston. The total project costs are estimated at $44 million to which the Government of Canada and the Province of Manitoba are each contributing up to $13 million of the eligible costs, with the City of Winnipeg providing the balance of project costs.

The project will enhance the effectiveness and efficiency of Winnipeg's transportation infrastructure by eliminating a major traffic "bottleneck" on Route 90, a full-time truck and bus route and situated in the fastest growing quadrant of the City. The underpass will eliminate potential collisions with trains, reduce commuter time, and reduce vehicle emissions resulting from traffic delays at the crossing. The City estimates an economic benefit of $1.1 million per year through fuel savings and reduced vehicle delays.

Project completion is estimated for the fall of 2006.

Wastewater Treatment System Improvements

- Improvements to the City of Winnipeg's Wastewater Treatment (WWT) System was identified as a priority in response to Manitoba's ***Lake Winnipeg Action Plan*** announced in February 2003, and the recommendations made by the Clean Environment commission in their August 2003 report, following the spillage of Winnipeg wastewater into the Red River in September 2002.

WWT is regarded as a "funding priority" until completion of the federal due diligence review process. Formal approvals and execution of a three-way contribution agreement are expected in the 2006-07 fiscal year.

For purposes of CSIF funding, the scope of WWT is a ten-year project of treatment improvements involving disinfection, nutrient control, and centrate treatment at the City's three wastewater pollution control centers – West End, North End, and South End.

Winnipeg Recreation and Leisure Infrastructure Initiative

- On April 22, 2005, the Government of Canada, the Province of Manitoba and the City of Winnipeg announced a realignment of strategic infrastructure priorities for Winnipeg.

  Federal and provincial CSIF support for the Kenaston Underpass project and improvements to the City's wastewater treatment system are facilitating the tri-level arrangement whereby Manitoba is contributing $17 million and Winnipeg $26 million for a $43 million, multi-year program of strategic community facility enhancements.

  This $43 million investment provides for a comprehensive package of enhanced and new facilities throughout Winnipeg, as well as three "investment funds" for improvements to aging community centres, skateboard parks, and spray parks. The Province of Manitoba and the City of Winnipeg have agreed on the **first round of priority projects**:

  (Project timelines are confirmed each year through the City of Winnipeg's Capital Budget process, with considerations for priorities, project readiness, and financial/operational capacity.)

  Recreation and Community Centre Facilities:

  - **North End Recreation and Leisure Facility, $7 million, construction tentatively planned for 2007** - Large multi-purpose community complex in an area under-serviced by recreation options. Components may include administration offices, multipurpose space, gymnasium, craft/woodshop area, multimedia lab, and fitness facility. Specific location and components will be selected through a local consultation process. Location options include the Old Ex site and the existing Sinclair Park Community Centre.

  - **Bronx Park Community Centre, $3.9 million, construction in 2006** - Development of a 35,000 sq. ft. facility that amalgamates the community centre with the Good Neighbours Seniors Centre. Components include meeting areas, wellness zones, games room, computer lab, creative arts studio, home improvement shop, administration and storage areas, new outdoor play spaces and park space.

  - **Cindy Klassen Recreation Complex (formerly Sargent Park), $2.7 million, construction in 2006** – A major redevelopment of the existing recreation centre, the project includes relocation of the running track from the basement to a new mezzanine level, new fitness facility, new gymnasium, skateboard park, tennis court resurfacing, swimming pool improvements, and lobby upgrades. This project also received $1.91 million in previous infrastructure funding from

the Canada-Manitoba Infrastructure Program, in addition to the $2.7 million from this fund.

- **Community Centre Investment Fund, $10 million, four-year program planned from 2006-2009** – The CCIF is a flexible investment fund for smaller scale community centre maintenance and expansion projects, based on recommendations by the General Council of Winnipeg Community Centres.

- **Winnipeg Soccer Complex, $6 million, planned for 2007** - The project's scope and delivery options are being developed by the City of Winnipeg in conjunction with the Winnipeg Soccer community.

- **Kildonan Park Urban Oasis, $9 million, planned for 2010** - Regional indoor aquatic facility combining a lap pool, leisure pool, water play area, fitness facility, change facilities. Would replace one existing outdoor pool and possibly one indoor pool in the surrounding area.

Spray Parks & Pads:

Free access, fully accessible, outdoor, aquatic play areas incorporating several colorful, interactive water features, totaling $2.6 million. The estimated cost per new facility is between $200,000 and $400,000.

Construction planned for 2006:

- Norquay Spray Park, $400,000
- Linden Woods Spray Pad, $100,000

Construction planned for 2007:

- River Osborne Community Centre Spray Pad Conversion, $250,000
- River Heights Spray Pad Conversion, $250,000
- Provencher Spray Pad Conversion, $200,000
- St. Norbert Community Centre Spray Pad, $200,000

- Spray Park/Pad Investment Fund, $1.2 million, tentatively planned for 2009

Skateboard Parks:

Community-level facilities featuring a wide array of ramps, rails and other skateboard installations for a total investment of $1.8 million. The estimated cost per new facility is between $200,000 and $450,000.

Construction planned for 2006:

- Expand St. Vital Skateboard Park, $200,000
- Additional funding for Victoria Jason Skateboard Park (Transcona), $100,000
- Additional funding for St. James Skateboard Park West, $150,000

- Komenda Skateboard Park, $100,000

Construction planned for 2007:

- Fort Garry Skateboard Park, $400,000

- Skateboard Park Investment Fund, $850,000, tentatively planned for 2008-2009

Total Project Costs under the Winnipeg Recreation and Leisure Infrastructure Initiatives: $43 Million

For more information regarding these projects, visit the City of Winnipeg's website at: www.winnipeg.ca

PART VI - LOOKING AHEAD

Through the construction, renewal, expansion or material enhancement of infrastructure throughout Manitoba, Canada-Manitoba Infrastructure Programs are improving the quality of life for all citizens and building the foundation for sustained long-term economic growth in the 21st century. The programs continue to build upon a history of collaboration and partnership among the Government of Canada, the Province of Manitoba, and local communities on enhancements to infrastructure.

Municipal Rural Infrastructure Fund, 2005-2010

- Construction will begin and continue on a number of MRIF projects announced in 2005-06. Residents of the Parkland and Northern regions whose communities have signed on to the wireless broadband network projects can expect access in the upcoming year. A number of green MRIF projects will complete their environmental assessments and soon begin construction, including Oakville's sewer upgrade in the RM of Portage la Prairie, which will undergo improvements to meet current provincial standards and the Town of Carman's Water Treatment Plant which will be upgraded to improve the raw water quality of the Boyne River.

  In Winnipeg, the Buhler Recreation Park in Transcona will continue construction over the summer and open in 2007. The Winnipeg Humane Society will break ground this spring and begin constructing their new facility. The Rady Jewish Community Centre will undertake preparations in the upcoming year to begin their renovation project in 2007.

  Applications for the third and final rural/northern intake deadline of June 15, 2006 will be assessed this fall and announced in time for the 2007 construction season. There is $49 million remaining to be allocated from the $120 million MRIF.

Canada-Manitoba Infrastructure Program, 2000-2008

- More communities will be reaping the benefits of their CMIP projects as the program draws to a close. With the completion of construction, significant green program benefits are materializing, including improved potable water for many more households, higher quality wastewater treatment, more households connecting to municipal wastewater systems, increases in recycling and reductions in life cycle costs of municipal facilities. As well, enhanced community recreation facilities such as the new Credit Union Place in Dauphin will celebrate its grand opening this spring, as will the newly constructed Red River Community Centre (Winnipeg) this fall.

  The remaining 48 of the total 177 projects approved under the $180 million CMIP have until March 31, 2008 to complete their projects.

  Program expenditures will continue as proponents submit claims for reimbursement.

Canada Strategic Infrastructure Fund

- In the coming year, construction will be completed on the first of three Winnipeg strategic infrastructure priorities – the Kenaston Underpass project. Winnipeg's transportation infrastructure will become more efficient, safer, and less congested with the elimination of traffic delays caused by trains.

  A three-way federal, provincial, City of Winnipeg Contribution Agreement will be signed providing funding for improvements to the City of Winnipeg's Wastewater Treatment System. Improvements are underway and will continue at the three pollution control centres.

  The $43 million program of enhancements to City of Winnipeg Recreation and Leisure Facilities will see planning proceed on a number of projects, including an indoor soccer facility for Winnipeg, the Bronx Good Neighbours Centre, the Cindy Klassen Recreation Complex, the Norberry/Glenlee Community Centre amalgamation, the Isaac Brock Community Centre, and the Fort Garry Skateboard Park. Construction will be completed on a number of spray pads (Norquay and Linden Woods) and skateboard parks (Komenda in Charleswood, St. James Park West, Victoria Jason in Transcona, and the St. Vital expansion), with openings scheduled for spring of 2007.

PART VII - HISTORICAL PROGRAM EXPENDITURE SUMMARY

Fiscal year ending March 31 with comparative figures for the previous fiscal years:

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS
ACTUAL EXPENDITURES ($000's)

	CANADA	MANITOBA (NET)	LOCAL/ PROPONENT	TOTAL CMIPs
2000-01	312.5	377.1	-	689.6
2001-02	4,178.3	4,290.6	3,487.7	11,956.6
2002-03	16,634.0	12,005.0	13,648.0	42,287.0
2003-04	19,595.8	15,669.7	17,195.4	52,460.9
2004-05	7,050.2	10,307.2	8,282.0	25,639.3
2005-06	21,285.8	22,120.5	21,268.7	64,674.9
TOTAL	**69,056.6**	**64,770.1**	**63,881.8**	**197,708.2**

NOTES:

1. Variances between federal, provincial, and local expenditures are due to:

   a) The Canada-Manitoba Infrastructure Programs (CMIPs) require overall matching expenditures in partnership with local applicants over the life of the multi-year programs. However, cost-sharing formulae may vary on a per project and/or fiscal year basis.

   b) Canada and Manitoba cost-share the Infrastructure Secretariat's administrative costs, the Red River Floodway Inlet improvement project and the Broadband Communications North connectivity project. There are no local contributions for these three items.

2. Actual "Local or Proponent" expenditures represent one-third of eligible project costs. In actual fact, local expenditures may have exceeded one-third of project costs as CMIPs projects are often approved at less than the estimated costs.

3. Manitoba expenditures are on a net basis after accounting for federal recoveries.

CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAMS

GROSS MANITOBA EXPENDITURES
ACTUAL ($000's)

	MANITOBA GROSS EXPENDITURE	FEDERAL RECOVERY	MANITOBA NET EXPENDITURE
2000-01	608.3	(231.2)	377.1
2001-02	4,992.0	(701.4)	4,290.6
2002-03	12,640.7	(635.7)	12,005.0
2003-04	16,049.9	(380.2)	15,669.7
2004-05	10,656.1	(348.9)	10,307.2
2005-06	22,439.1	(318.6)	22,120.5
TOTAL	**67,386.1**	**(2,616.1)**	**64,770.0**

CONTACT INFORMATION

For more information on the Canada-Manitoba Infrastructure Programs, contact:

Anita Desrochers, Program Information Officer
Canada-Manitoba Infrastructure Secretariat
1140-363 Broadway
Winnipeg, MB R3C 3N9
Phone: 945-1906 or Toll-free: 1-800-268-4883
Fax: 948-2035

Email: infra@gov.mb.ca

Canada-Manitoba Infrastructure Program Web site: www.infrastructure.mb.ca

APPENDIX I – CMIPs Economic Regions Map

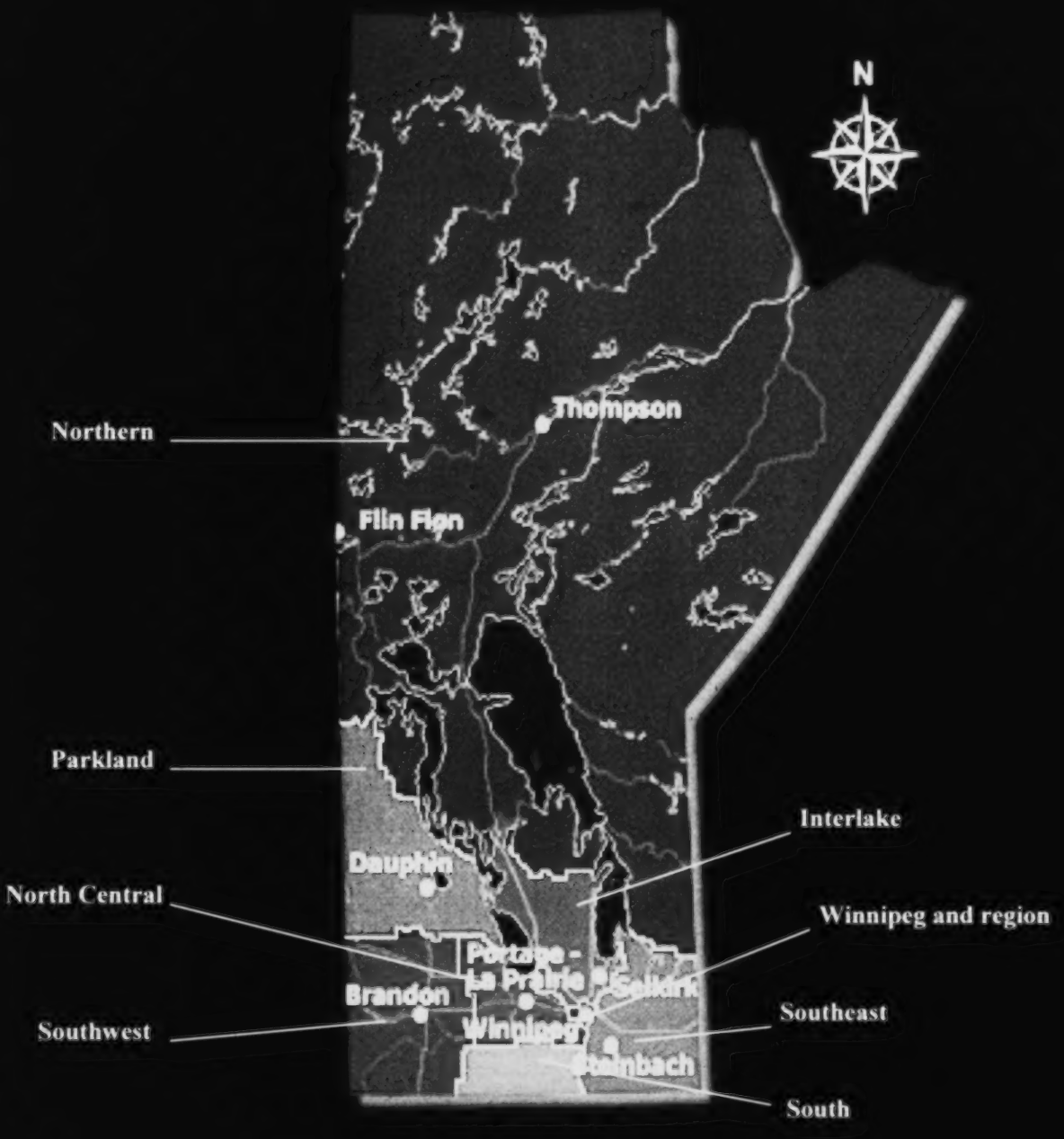

APPENDIX I – CMIPs Economic Regions Map

APPENDIX II. a. - Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) - Announced Projects by Region as of March 31, 2006

Note: The Canada-Manitoba Municipal Rural Infrastructure Fund Agreement provides for a Federal/Provincial Local Consultative Committee that reviews and recommends project funding to the program's Federal/Provincial Management Committee.

Proponent	Project	Funding Announced	Project Completed
INTERLAKE REGION			
R.M. of St. Clements	East Selkirk Sewer & Water	$4,600,000	
R.M. of Bifrost	Industrial Park Water Service	$600,000	
R.M. of Fisher	Solid Waste Disposal Project	$237,900	
NORTHERN REGION			
Broadband Communications North Inc.	Sustainable Northern Connectivity Strategy	$2,800,000	
Sherridon Community Council	Water Treatment Plant	$3,283,000	
Matheson Island Community Council	Lagoon	$531,000	
Pine Dock Community Council	Solid Waste Disposal Facility	$576,000	
Town of Churchill	Waste Transfer Station	$756,000	
NORTH CENTRAL REGION			
City of Potage la Prairie	Crescent Lake Pathways and Park Enhancements	$360,000	
City of Portage la Prairie	Regional Landfill Facility	$379,800	
City of Portage la Prairie	Portage West Sewage Pumping Station	$499,800	
R.M. of Portage la Prairie	Oakville Sewer Upgrade	$429,900	
PARKLANDS REGION			
Town of Ste. Rose du Lac	Park Molgat	$261,900	
R.M. of Ochre River	Oako Beach Drive	$66,000	
Parklands Community Futures	Parkland Telecommunications Network	$4,000,000	
Town of Russell	Wastewater Treatment Upgrading	$990,000	
R.M. and City of Dauphin	Industrial Wastewater Treatment Facility for Industrial Park	$10,000,000	
SOUTH CENTRAL REGION			
Town of Altona and R.M. of Rhineland	Wastewater Treatment Facility Expansion	$2,400,000	
R.M. of Lorne	Swan Lake Lagoon	$1,440,000	
Town of Carman	Water Plant Treatment Upgrades	$603,000	
City of Winkler	Wastewater Treatment Facility Expansion	$1,521,000	X
SOUTH EAST REGION			
Town of Niverville	Wastewater Treatment Upgrades	$2,400,000	

Proponent	Project	Funding Announced	Project Completed
SOUTH WEST REGION			
Keystone Agricultural and Recreation Inc.	Agricultural Centre of Excellence and Capital Upgrades	$15,000,000	
R.M. of Ellice	Qu'Appelle Valley Tourism Road	$225,000	
R.M. of Strathcona	Belmont Lagoon Upgrade	$280,000	
R.M. of North Cypress	Brookdale Sewer System	$480,000	
Village of St. Lazare	Water and Sewer System	$72,000	
Town of Minnedosa	Water Treatment Plant	$1,050,000	
Town of Hartney	Water Plant Upgrades	$402,000	
WINNIPEG AND REGIONAL			
Rady Jewish Community Centre	Rady Recreation Centre Enhancements	$2,250,000	
Winnipeg Humane Society	New 40,000 sq. ft. Facility	$3,000,000	
Winnipeg Library Foundation	Millennium Library Park	$2,100,000	
East Winnipeg Sports Association	Buhler Recreation Park	$4,500,000	
University of Manitoba	Smartpark Infrastructure	$3,000,000	

APPENDIX II. b. – Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) – Investment Categories and Criteria

There are ten investment categories under the Municipal Rural Infrastructure Fund. Each investment category bears its own specific objective and mandatory screening criteria for project eligibility. Each project application under MRIF must fall within one of these ten applicable Project Categories and be consistent with its objectives as well as directly related to one of its subcategories, and meet its mandatory screening criteria.

Each category, its objectives, subcategories and mandatory screening criteria are outlined below. In addition, there are ranking criteria for each category. A matrix summarizing the applicable ranking criteria for each category follows the information about each of the ten investment categories and can be found on page 51.

Category 1: WATER

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve public Infrastructure that improves water quality and ensures the sustainable use and management of Infrastructure and water resources.

Subcategories:

- Drinking water source of supply;
- Drinking water treatment systems; and
- Drinking water distribution systems.

Mandatory Screening Criteria:

- The drinking water quality expected as a result of the Project must meet the applicable *Guidelines for Canadian Drinking Water Quality* or provincial standards, whichever are more stringent;
    - The business case must include consideration of alternatives to the Project being proposed as well as the long-term operating costs of the Infrastructure;
    - The components of the resulting Infrastructure, which will be in direct contact with drinking water, must all conform to ANSI/NSF 61; and
    - In the case of a Project where the resulting Infrastructure will serve a commercial operation, the business case must provide for full cost recovery, including operating and capital costs. If full cost recovery is not possible, the plan must provide alternative strategies for recovery.

Category 2: WASTEWATER

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve Infrastructure that minimizes the potential impacts of effluent on sources of drinking water, aquatic ecosystems including fisheries resources and biodiversity, and that increases the efficiency of wastewater and storm water collection and treatment systems.

Subcategories:

- Wastewater systems including sanitary and combined sewer systems;
- Separate storm water systems; and
- Centralized management of on-side sewage treatment systems.

Mandatory Screening Criteria:

- The Project is expected to improve effluent quality in wastewater and storm water discharge will reduce effluent contaminants, including those that have reached a toxic level, in wastewater treatment plant output.
- In the case of a Project where the resulting Infrastructure will serve a commercial operation, the business case must provide for full cost recovery. If full cost recovery is not possible, the plan must provide alternative strategies for recovery.
- In the case of projects that deal directly with on-side septic failure, the Project is expected to eliminate public health hazards.

Category 3: SOLID WASTE

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve Infrastructure that improves solid waste management and increases the recovery and use of recycled and organic materials, reduces per capita tonnage of solid waste sent to landfill, reduces environmental impacts and enhances energy recovery.

Subcategories:

- Waste diversion - Material Recovery Facilities;
- Organics Management;
- Collection Depots;
- Waste disposal landfills; and
- Thermal treatment.

Mandatory Screening Criteria:

- The Project must be consistent with a sound strategy for local solid waste management.
- In the case of a Project where the resulting Infrastructure will serve a commercial operation, the business case must provide for full cost recovery. If full cost recovery is not possible, the plan must provide for alternative strategies for recovery.

Category 4: PUBLIC TRANSIT

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve public transportation Infrastructure that will result in the reduction of environmental impacts, congestion, energy use or GHG emissions, and improved safety, support tourism and commerce, promote social and economic development of local areas, and help Canada lead in the use of innovative technologies for the operation and management of local

transportation systems, including passenger and traffic information systems.

Subcategories:

- Rapid Transit: fixed capital assets and rolling stock (includes light rail, heavy rail additions, subways, ferries, transit stations, park and ride facilities, grade separated bus lanes and rail lines);
- Transit Buses: bus rolling stock, transit bus stations; and
- Intelligent Transport System (ITS) and Transit Priority Capital Investments:
    - ITS technologies to improve transit priority signaling, passenger and traffic information, transit operation, incident management and rescue systems;
    - capital investments, such as transit queue-jumpers and High Occupancy Vehicle (HOV) lanes; and
    - integration of two or more of these features for increasing efficiency of local transportation.

Mandatory Screening Criteria:

- The Project must be consistent with the applicable transportation and land use plans of Manitoba, region or Local Governments;
- The Project must be consistent with Canada's objectives with respect to sustainable growth, competitiveness and climate change;
- The Project business case must include the following:
    - submission of Project data, including GHG emissions, and Project costs;
    - identification of near-term safety, efficiency, environmental and economic impacts of that Project, as well as potential impacts over a 5 to 10 year horizon;
    - demonstration of Applicant's ability to operate and sustain the resulting Infrastructure;
    - confirmation of the Applicant's adherence, where applicable, to engineering guidelines (e.g., Transportation Association of Canada);
    - demonstration of Project's consistency with all applicable federal/provincial legislative and regulatory obligations; and
    - demonstration of the accessibility provisions for persons with disabilities where applicable.

Category 5: LOCAL ROADS

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve public roads that will result in the reduction of environmental impacts, congestion, energy use or GHG emissions; to improve safety, support tourism and commerce; promote social and economic development of local areas; and to help Canada lead in the use of innovative technologies

for the operation and management of local transportation systems, including passenger and traffic information systems.

Subcategories:

- Local Government Roads, arterial roads, bridges and tunnels within local boundaries;
- ITS and Transit priority capital investments:
  - ITS technologies to improve transit priority signaling, passenger and traffic information, transit operation, incident management, and rescue systems;
  - capital investments to support public transit on the local road network, such as queue-jumpers and High Occupancy Vehicle lanes; and integration of two or more of these features for increasing efficiency of local transportation.

Mandatory Screening Criteria:

- The Project must be consistent with the applicable transportation, land use and
  comprehensive community plans of Manitoba, region or municipality;
- The Project must be consistent with Canada's objectives in respect of sustainable growth, competitiveness and climate change;
- The Project business case must include the following:
  - submission of Project data, including GHG emissions, and Project costs;
  - identification of near-term safety, efficiency, environmental and economic impacts of that Project, as well as potential impacts over a 5 to 10 year horizon;
  - demonstration of Applicant's ability to operate and sustain the resulting Infrastructure;
  - confirmation of the Applicant's adherence, where applicable, to engineering guidelines (e.g., Transportation Association of Canada);
  - demonstration of Project's consistency with all applicable federal/provincial legislative and regulatory obligations; and
  - demonstration of the accessibility provisions for persons with disabilities where applicable.

Category 6: CULTURAL

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve public arts and heritage Infrastructure to assist communities in the expression, preservation, development and promotion of their culture and heritage.

Subcategories:

- Museums (including art museums);
- Designated local heritage sites;
- Facilities for the performing arts;

- Cultural or community centres;
- Municipal libraries; and
- Other cultural Infrastructure that meet the category objectives.

Mandatory Screening Criteria:

- The Business case must demonstrate the Applicant's ability to operate and sustain the resulting Infrastructure;
- The resulting Infrastructure must be accessible to persons with disabilities; and
- All new buildings must exceed the energy efficiency requirements of the Model National Energy Code for Buildings by at least 25%.

Category 7: RECREATION

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve recreation, physical activity and sports public Infrastructure to encourage a higher proportion of Canadians, from all segments of society, to integrate sports and physical activities in their daily life.

Subcategories:

- Sports facilities excluding facilities used primarily by professional athletes;
- Community recreation spaces;
- Fields and parks, fitness trails, bike paths and lanes, playgrounds, and other facilities; and
- Other recreational Infrastructure that meets the category objectives.

Mandatory Screening Criteria:

- The Business case must demonstrate the Applicant's ability to operate and sustain the resulting Infrastructure;
- The functionality requirements of the Project must be a product of consultation with key users of the proposed facility;
- The resulting Infrastructure must be accessible to persons with disabilities;
- All new buildings must exceed the energy efficiency requirements of the Model National Energy Code for Buildings by at least 25%; and
- In the case of a Project where the resulting Infrastructure will serve a combined commercial and community operation, the business case must provide for public funding in direct proportion to the level of public use of the facility for community activities and amateur sports (e.g., if 20% of the proposed facility is available for public use, then 20% of the Project costs will be eligible for funding).

Category 8: TOURISM

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve tourism Infrastructure that is economically and environmentally sustainable to improve the quality of the tourism experience and thereby increase the number of visitors to Canada.

Subcategories:

- Basic local Infrastructure to support or provide access to tourist facilities;
- Community public attractions;
- Convention or trade centres;
- Exhibition buildings; and
- Other tourism Infrastructure that meets the category objectives.

Mandatory Screening Criteria:

- The Business case must demonstrate the Applicant's ability to operate and sustain the resulting Infrastructure;
- The resulting Infrastructure must be accessible to persons with disabilities; and
- All new buildings must exceed the energy efficiency requirements of the Model National Energy Code for Buildings by at least 25%.

Category 9: ENVIRONMENTAL ENERGY IMPROVEMENTS

Objective: The objective of this category is to construct, restore or improve Local Government owned Infrastructure that optimizes the use of energy sources (e.g., in buildings and other installations) and reduces GHG emissions and air contaminants arising from local sources.

Subcategories:

- Retrofits of Local Government-owned buildings;
- Energy Systems such as renewable energy, combined heat and power (CHP), cogeneration and district energy; and
- Street Lighting.

Mandatory Screening Criteria:

- For retrofits, the Project must meet standards comparable to Natural Resources Canada's residential and commercial retrofit initiatives;
- Existing devices (e.g., ventilation, windows, heating, toilets) must be replaced by more energy efficient devices (e.g., Energystar), taking into account local context in Aboriginal and remote communities;
- Consideration has been given to the use of alternative sources of electricity, heat and cooling; and
- All new buildings must exceed the energy efficiency requirements of the Model National Energy Code for Buildings by at least 25%.

Category 10: CONNECTIVITY

Objective: The objective of the category is to construct, restore or improve Infrastructure that supports Canada's objective to make broadband access widely available to all communities; to improve the delivery of public services such as e-government, e-health and e-education; and to improve the quality of life; and to promote social development, innovation and economic development in Canada's communities.

Subcategories:

- High-speed backbone (transport);
- Points of presence (access); and
- Local distribution within communities.

Mandatory Screening Criteria:

- The Business case must demonstrate the Applicant's ability to operate and sustain the resulting Infrastructure;
- To promote competitiveness, a commercially and technologically neutral and competitive tendering and contracting process has been or will be conducted for the Project;
- The Project's proposed solution provides for Third Party open access; and
- The publicly-accessible portions of the resulting Infrastructure of the Project must ensure accessibility for persons with disabilities.

APPENDIX II. c. – Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF) – Ranking Criteria

In addition to fulfilling mandatory criteria, projects are assessed on ranking criteria. The matrix below depicts the applicable ranking criteria for each of the ten project investment categories.

	RANKING CRITERIA PER CATEGORY OF PROJECTS	Water	Wastewater	Solid Waste	Public Transit	Local Roads	Cultural	Recreation	Tourism	Energy Improvement	Connectivity
Shared Criteria	1. Has broad support in the community	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	2. Addresses its impact on the various climate parameters and adapts to the potential risks posed by future climate change;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	3. Minimizes impact on climate change by:										
	• mitigating or reducing GHGs by using renewable energy sources, innovative technologies and practices that increase energy efficiency, or by other mitigation strategies;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	• cost-effectively minimizing GHG emissions attributable to the Project in both construction and operation;										
	4. Fosters alliances between public and private sector, and encourages a P3;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	5. Uses best practices for technologies and construction;	•	•	•		•					
	6. Improves energy usage and efficiency;	•	•	•						•	
	7. Features closed-loop resource management (wastewater, biosolids and waste re-use and recycling, power generation derived from treatment process or solid waste, and passive energy sources);	•	•	•							
	8. Reduces or eliminates existing or potential health risks;	•	•								
	9. Is based on a strategy for local water and wastewater management providing for long-term sustainability, including appropriate conservation based metering and pricing;	•	•								
	10. Is supported by a business case that addresses: • demand-management, including water metering and public education; and • a sustainable approach to financing that ensures ongoing operation, maintenance and upgrading;	•	•								
	11. Reduces or eliminates potential impacts or risks associated with disasters;			•	•	•	•	•	•	•	•
	12. Improves transportation system efficiency (e.g., cost per passenger-km, capacity for passenger throughput in corridors);				•	•					
	13. Gives consideration to alternatives to the Project being proposed;				•	•					
	14. Improves transportation and public safety and security;				•	•					
	15. Minimizes other air contaminants from transportation;				•	•					
	16. Improves access to business, employment and educational opportunities for local citizens, including Aboriginal peoples;				•	•					
	17. Promotes the use of innovative technology or processes in transportation, urban or rural, including the use of ITS technologies, where applicable;				•	•					

	18. Is a multi-use or multi-component facility.												
	RANKING CRITERIA PER CATEGORY OF PROJECTS	Water	Wastewater	Solid Waste	Public Transit	Local Roads	Cultural	Recreation	Tourism	Energy Improvements	Connectivity
Water	19. Provides a multi-jurisdictional, multi-sectoral and integrated approach to drinking water that: • addresses long-term sustainability; • includes pricing and integrated watershed management; • includes the concept of Source to Tap.	•									
Wastewater	20. Addresses the management of storm water by, for example, separating wastewater systems from storm water systems;		•								
	21. Diminishes the frequency of sanitary and combined sewer overflows during rainfall;		•								
	22. Proposes a wastewater system that is equivalent in performance to secondary treatment with additional treatment if appropriate.		•								
Solid Waste	23. Reduces waste to disposal and increases waste recycled or composted per capita;			•							
	24. Is based on full cost accounting.			•							
Public transit	25. Increases public transit mode share and ridership;				•						
	26. Implements transportation demand strategies to increase transit ridership or technologies to encourage system efficiency through transferability and integration between modes, (e.g., fare and service integration);				•						
	27. Increases efficiency of access to major transportation facilities (e.g. ports, airports, railway stations);				•						
	28. Has been the subject of a cost-benefit analysis particularly for larger Projects.				•						
Local Roads	29. Considers the impact of the road investment on public transit within the same municipal and rural boundaries, and identifies mitigation strategies as appropriate.					•					
Cultural	30. Is coherent with a sound local cultural strategy;						•				
	31. Contributes to overall community sustainability;						•				
	32. Increases the Applicant's capacity to reach new audiences, and to enhance and diversify its program offerings;						•				
	33. Will have a positive overall impact on the availability of spaces for artistic creation, presentation or innovation, for the preservation and presentation of heritage collections, in a multi-use or multi-component environment;						•				
	34. Complements the local, provincial or network of cultural national Infrastructure for arts and heritage activities;						•				
	35. Benefits other artistic and heritage organizations locally, regionally, provincially, or nationally and where applicable, internationally;						•				
	36. Contributes to the designation, preservation and renovation of heritage sites;						•				
	37. Is endorsed by arts and heritage communities;						•				
	38. Meets all applicable standards for the use of First Nations residents and Inuit.						•				

	RANKING CRITERIA PER CATEGORY OF PROJECTS	Water	Wastewater	Solid Waste	Public Transit	Local Roads	Cultural	Recreation	Tourism	Energy Improvements	Connectivity
Recreation	39. Targets disadvantaged neighbourhoods;							•			
	40. Proposes an Infrastructure for safe and accessible physical activities, sports and recreation that will contribute to the social, personal and economic development of the community;							•			
	41. Ensures that the facility will be used for the broad-based delivery of sports, physical and recreational programs;							•			
	42. Increases public access and participation to the facility or recreational activities;							•			
	43. Provides safe and equitable access to the Project's indoor, outdoor and natural facilities;							•			
	44. Fosters community partnerships to maximize benefits from the Project;							•			
	45. Designs, if possible, the proposed Infrastructure facility to meet international competitive standards approved by national sport organizations;							•			
	46. Encourages active living and active transportation (bicycle and recreational trails) based on official community plans;							•			
	47. Encourages, supports and increases opportunities for all, and in particular disadvantaged groups to engage in physical activity.							•			
Tourism	48. Increases the number of tourists visiting the community;								•		
	49. Increases the average length of stay of tourists visiting the community;								•		
	50. Demonstrates a growth-generating impact on the region (in terms of economic spin-offs, complementarily of Infrastructure, attraction of a new clientele, etc);								•		
	51. Proposes tourism facilities that are environmentally sustainable;								•		
	52. Increases the appreciation of the environment through tourism;								•		
	53. Is part of a broader tourism strategy for the local community.								•		
Energy Improvements	54. Reduces GHG, with greater consideration for Projects with larger reductions, and taking into account the cost-effectiveness of the reductions per federal dollar provided;									•	
	55. Increases comfort for occupants of building;									•	
	56. Is supported by the presence of local climate change plan;									•	
	57. Reduces air pollution;									•	
	58. Increases energy efficiency, diversity and security;									•	
	59. In the case of cogeneration and district energy systems: • displaces high-GHG energy sources; and • features the cost-competitive use of energy;									•	
	60. In the case of a building, addresses the use of heating and cooling systems using renewable sources, such as ground-source heat pumps, high-efficiency/low-emission biomass combustion systems, solarwalls (solar pre-heat of fresh ventilation air) and solar hot water systems.									•	

	RANKING CRITERIA PER CATEGORY OF PROJECTS	Water	Wastewater	Solid Waste	Public Transit	Local Roads	Cultural	Recreation	Tourism	Energy Improvements	Connectivity
Connectivity	61. Benefits the communities it connects and improves the delivery of public services;										•
	62. Provides points of presence connections to communities that allow for reasonable subscriber rates for their residents and businesses;										•
	63. Improves the quality, accessibility and effectiveness of e-health;										•
	64. Ensures that technological solutions are appropriate, available, and scaleable for future needs;										•
	65. Will benefit from private-sector investment and involvement in managing and operating the network;										•
	66. Meets the needs of minority and indigenous cultures and languages;										•
	67. Encourages the involvement of Aboriginal businesses.										•

APPENDIX III - CANADA-MANITOBA INFRASTRUCTURE PROGRAM
Announced Projects by Region as of March 31, 2006

Note: The Canada-Manitoba Infrastructure Program Agreement provides for a Federal/Provincial Local Consultative Committee that reviews and recommends project funding to the program's Federal/Provincial Management Committee.

Proponent	Project	Funding Announced	Project Completed
INTERLAKE REGION			
RM of East St. Paul	sewer and water infrastructure enhancement	$200,000	X
RM of Siglunes	waste disposal site	$35,000	X
Town of Teulon	wastewater lagoon dyke stabilization	$38,588	X
RM of Eriksdale/RM of Coldwell	regional waste disposal site	$387,600	X
RM of Gimli/Town of Gimli	regional sewage treatment plant construction	$2,190,298	
Village of Dunnottar	sewage lagoon expansion	$272,000	X
RM of St. Clements	wastewater treatment project	$0	
City of Selkirk	watermain distribution system upgrade	$627,000	X
RM of Armstrong	Fraserwood Hall	$200,000	X
City of Selkirk (2003 Western Canada Summer Games Inc.)	Selkirk Community Stadium	$320,000	X
Town of Arborg	water filtration	$176,000	X
RM of Rockwood	Balmoral water and sewer systems replacement	$2,207,400	X
RM of Woodlands/RM of Rosser	South Interlake Recreation Centre	794,700	X
RM of Grahamdale	regional waste disposal site	$400,000	
Village of Riverton	wastewater system renewal	$41,600	
City of Selkirk	Ultraviolet (UV) disinfection system	$1,106,672	
Town of Stonewall	water supply and distribution upgrades	$755,746	X
Town of Teulon	lagoon stabilization phase II	$30,419	X
NORTHERN REGION			
Cormorant Community Council	water treatment plant upgrades	$400,000	X
Camperville Community Council	water and sewer lines upgrade	$285,000	X
Crane River Community Council	recreational centre enhancements	$90,000	X
Waterhen Community Council	water treatment plant upgrade	$632,500	X
City of Flin Flon	lift station replacement	$685,600	X
Duck Bay Community Council	water and sewer lines upgrade	$350,000	X
RM of Kelsey	Cranberry Portage lift stations	$175,000	X
Town of The Pas	water distribution/collection	$556,000	X
Town of Lynn Lake	water supply and treatment system	$600,000	X
Brochet Community Council	joint sewage treatment plant with Barrens Land First Nation	$1,200,000	X
Town of Leaf Rapids	sewage treatment plant upgrade	$56,000	X
City of Thompson	sewage treatment plant and lift station upgrades	$1,600,000	X

Proponent	Project	Funding Announced	Project Completed
NORTHERN REGION con't			
Wabowden Community Council	waste disposal site	$708,000	
Easterville Community Council	joint wastewater lag.son with Chemawawin Cree Nation	$242,722	X
Pikwitonei Community Council	water treatment plant upgrades	$1,163,656	X
The Pas and Area Recycling Centre	The Pas and Area Recycling Centre	$90,000	X
Meadow Portage Community Council	recreation/concession facility	$180,000	X
City of Flin Flon	municipal infrastructure expansion	$900,000	X
Town of The Pas	The Pas Community Multiplex redevelopment	$2,500,000	X
City of Thompson	Thompson regional community centre	$2,500,000	
RM of Kelsey	Carrot Valley regional water supply	$800,000	X
Aghaming, Bissett, Manigotogan and Seymourville Community Councils	regional waste disposal site, jointly with the Hollow Water First Nation	$324,966	X
Manigotagan Community Council	sewage treatment upgrade	$1,285,000	
Norway House Community Council	water treatment plant upgrade	$1,250,000	X
Pine Dock Community Council	sewage treatment facility	$848,346	
Matheson Island Community Council	recreation enhancements	$60,000	
NORTH CENTRAL REGION			
RM of Grey/Pembina Valley Water Cooperative	water and sewer systems replacement	$1,762,735	X
RM of Lansdowne	Arden water and sewer	$500,000	
RM of Cartier	Springstein wastewater pond and forcemain	$249,199	X
RM of North Norfolk	Memory Lane underground service	$60,000	X
RM of North Norfolk	Townley Street underground service	$70,000	X
RM of Victoria	Holland water treatment plant	$240,000	
RM of St. François Xavier	lagoon expansion	$320,000	
Village of St. Claude	south-end sewer and water upgrades	$167,000	X
RM of South Norfolk	Rathwell water treatment plant upgrade	$58,000	
Village of Treherne	water treatment plant upgrade	$135,000	X
RM of Macdonald	Sanford water quality improvements	$74,000	X
Village of St. Claude	St. Claude library expansion and renovation	$75,000	
Village of MacGregor and RM of North Norfolk	North Norfolk-MacGregor library	$125,000	X
RM of Headingley	Headingley Heritage Centre	$300,000	X
Portage la Prairie Youth Recreation & Family Centre	facility enhancements	$150,000	
PARKLAND REGION			
City of Dauphin	Sludge removal	$435,000	
RM of Mountain	Birch River gravity sewer system	$300,000	
RM of Park – North	San Clara water and sewer	$600,000	

Proponent	Project	Funding Announced	Project Completed
PARKLAND REGION con't			
RM of Ochre River	lagoon renewal	$197,600	X
Town of Swan River	water and sewer infrastructure	$300,000	X
Village of McCreary	sewer and main lift station renewal	$135,960	X
Village of Benito	water plant upgrades	$125,000	X
Town of Russell	expansion of sewer and water	$225,000	X
Town of Rossburn	improving water quality	$200,000	X
Town of Minitonas	sewage disposal upgrade	$300,000	X
Town of Ste. Rose du Lac	reconstruction of sewage lagoon dyke	$75,000	X
Village of McCreary	sewer system renewal	$83,052	X
RM of Shellmouth-Boulton	Inglis waterline replacement	$64,000	X
Town of Roblin	waterline replacement	$378,000	X
Village of Binscarth	sewer system upgrades	$362,000	X
City of Dauphin	wastewater system upgrade (Bentonite slurry cut off wall)	$576,000	
RM of Dauphin for Ukraina Folk Arts Centre	Selo Ukraina water supply/washroom facilities	$75,000	X
City of Dauphin/RM of Dauphin	Parkland Recreation Complex expansion	$2,500,000	
RM of Mountain/Mafeking Community Centre	Mafeking Community Centre phase II	$200,000	
Village of Ethelbert	water plant upgrades	$48,965	
Town of Grandview	water line replacement phase I	$81,360	X
RM of Mountain	Birch River sewer system	$696,710	
RM of Silver Creek	Angusville water treatment plant upgrades	$350,880	
Town of Swan River	Community Centre/Recreation Complex	$900,000	X
SOUTH CENTRAL REGION			
Town of Winkler	wastewater lagoon expansion	$750,000	X
Village of Plum Coulee	wastewater lagoon expansion	$300,000	X
Town of Carman	water treatment plant upgrades	$136,776	X
Town of Morden	waste treatment upgrade and expansion	$405,000	
RM of Montcalm	St. Joseph drain tile construction	$6,738	X
Village of Somerset	watermain replacement	$42,000	X
RM of Stanley	corridor water extension	$200,000	X
RM of Morris	Sperling sewer and water	$175,000	X
Town of Morris	water and wastewater renewal	$100,000	X
RM of Stanley	Massey water treatment	$105,000	X
Pilot Mound	community recreation/wellness facility	$200,000	X
Town of Altona	sewage collection system upgrades	$363,200	X
Town of Gretna	sewer line repair	$28,300	X
RM of Morris	Lowe Farm lagoon expansion	$57,600	
RM of Lorne/ Round table de Saint-Léon	Salamander Interpretative Centre	$150,000	X
Village of Cartwright/RM of Roblin	Cartwright/Mather Energy Efficiency Project	$200,000	X
RM of Montcalm	Access Road to Musee Saint-Joseph	$75,000	X

Proponent	Project	Funding Announced	Project Completed
SOUTHEAST REGION			
Town of Lac Du Bonnet	water treatment plant upgrade	$400,000	X
Cooks Creek Conservation/ RM of Springfield	surface water management	$345,000	X
Town of Emerson	waterline renewals	$115,000	X
RM of Hanover/Town of Niverville	industrial park infrastructure upgrade	$230,000	X
RM of De Salaberry	St. Malo wastewater stabilization lagoon	$330,000	X
City of Steinbach	wastewater sewer expansion	$800,000	X
RM of Taché	decommissioning/sealing wells	$150,000	
RM of Whitemouth	Seven Sisters sewer and lagoon expansion	$175,000	
RM of Ritchot	new water supply	$6,000,000	X
RM of Brokenhead	sewer and water project	$6,600,000	
Town of Beausejour	sewer upgrades	$296,000	X
RM of Piney	wastewater treatment facility	$354,000	X
Beausejour-Brokenhead	Memor al Sportsplex	$200,000	X
RM's of Stuartburn and Franklin	flood protection	$300,000	X
RM of Alexander	regional water system	$400,000	
RM of La Broquerie	wastewater lagoon treatment facility	$635,514	
RM of Lac du Bonnet	sewer mainline and lagoon expansion	$1,200,000	
LGD of Pinawa	improvements to filtration system	$1,092,000	X
Village of Powerview	waterline replacement	$46,080	X
RM of Springfield	Anola water and sewer lines	$1,096,000	
Reynolds Community Club	Prawda water services	$40,000	
Town of Ste. Anne	bridge & road project (Villa Youville)	$500,000	X
RM of Taché	Lorette sewage system upgrades	$416,350	X
SOUTHWEST REGION			
Town of Carberry/RM of North Cypress	Carberry Plains community recreational facility	$200,000	X
City of Brandon	Ninth Street reservoir water supply line	$1,200,000	X
City of Brandon	cell 3 B lagoon upgrades	$0	
Town of Boissevain	replacement of sewer and sewer lift stations	$100,000	X
RM of Elton	Forrest low-pressure sewer system and lagoon	$300,000	X
Town of Hamiota	waterline renewal	$75,000	X
RM of Harrison	water, sewer and lagoon expansion	$175,000	
Town of Killarney	Mountain Avenue lift station	$90,000	X
Town of Neepawa	sewer and water upgrades	$480,000	X
RM of Pipestone	Reston lagoon	$300,000	X
RM of Riverside	waste disposal eco-centre	$5,407	X
Elkhorn-Wallace Recycle/Village of Elkhorn	increase recycling	$12,000	X
RM of Whitehead	Alexander water and sewer system	$500,000	
RM of Edward	Lyleton water cistern upgrade	$37,000	X
RM of Edward	Pierson water cistern upgrade	$37,000	

Proponent	Project	Funding Announced	Project Completed
SOUTHWEST REGION con't			
RM of Riverside	Dunrea water treatment plant upgrade	$24,000	X
Village of Glenboro	sewer system upgrades	$33,000	X
Village of Wawanesa	water supply and treatment plant	$186,000	X
Town of Melita	water treatment plant upgrade	$41,000	X
RM of Strathclair	lagoon expansion	$132,000	X
Town of Birtle	waterline construction and extension	$183,000	X
City of Brandon Westman Recycling Council Inc.	new recycling facility	$1,900,000	X
Town of Shoal Lake	water and sewer upgrade	$355,000	X
Town of Virden	sewer and water extensions	$900,000	X
Town of Minnedosa/RM of Minto/ RM of Odanah	expansion of Minnedosa Regional Library	$300,000	X
City of Brandon	water treatment facility UV disinfection system	$912,000	X
RM of Cornwallis	Sprucewoods sewer collection system upgrades	$1,200,000	
RM of Miniota	wastewater lagoon	$320,323	X
Town of Rapid City	water reservoir expansion/filtration system replacement	$128,362	X
Village of Waskada	sewer forcemain replacement	$26,705	X
RM of Whitewater	Minto water utility upgrades	$240,000	
International Peace Gardens	dormitory repairs	$751,000	X
WINNIPEG AND REGION			
City of Winnipeg	upgrades to Sargent Park Recreation Complex	$1,910,000	
North End Community Renewal Corporation	North End Wellness Centre	$3,000,000	
Centre culturel franco-manitobain/ le Cercle Molière	Expansion of cultural spaces	$500,000	X
Manitoba Cardiac Institute (Reh-Fit) Centre	facility enhancements	$3,900,000	X
City of Winnipeg	Leila Avenue, upgrading and landscaping	$1,200,000	X
City of Winnipeg	Redwood Bridge, rehabilitation of substructure	$1,500,000	X
Red River Community Centre	multi-purpose community facility	$900,000	
Canad Inns Stadium	turf improvements	$2,100,000	
City of Winnipeg	Downtown Waterfront Renewal	$29,490,000	X
City of Winnipeg	Centennial Library Millennium Project, library renovation and expansion	$9,000,000	X
Philippine-Canadian Centre of Manitoba, Inc.	multi-purpose community facility	$900,000	X
Manitoba Conservation	Red River Floodway inlet improvements	$1,666,000	X
City of Winnipeg	St. James-Assiniboia Centennial Pool, expansion and renovation	$3,000,000	X
True North, (TN Arena Ltd Partnership)	MTS Centre entertainment complex	$34,000,000	X
Winnipeg Centennial Folk Festival Inc.	flood protection	$105,915	X
Hindu Centre	multi-purpose community facility	$500,000	X
Manitoba Hellenic Cultural Centre	multi-purpose community facility	$500,000	

Proponent	Project	Funding Announced	Project Completed
WINNIPEG AND REGIONAL con't			
Manitoba Islamic Association Community Centre Complex	multi-purpose community facility	$500,000	X
Manitoba Sikh Cultural and Seniors Centre	multi-purpose community facility	$500,000	
Snoman Inc.	snowmobile information and safety trail signs	$67,762	X
Riverside Park Management Inc.	CanWest Global ballpark expansion	$4,500,000	X

Canada-Manitoba
Infrastructure Programs

Programmes Infrastructures
Canada-Manitoba

RAPPORT D'ÉTAPE ANNUEL 2005-2006

Canada

Manitoba

Message des ministres fédéral et provincial responsables des Programmes Infrastructures Canada-Manitoba

L'honorable Carol Skelton, Ministre du Revenu national et
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, et
L'honorable Scott Smith, Ministre des Affaires intergouvernementales et du Commerce

Le gouvernement du Canada et la province du Manitoba collaborent pour renforcer l'infrastructure au Manitoba. Nous reconnaissons que des collectivités saines et durables sont la clé de la prospérité économique dans les régions urbaines, rurales et du nord du Manitoba. Une infrastructure solide et fiable est essentielle à l'atteinte de cet objectif.

Le rapport d'étape annuel conjoint de 2005-2006 reflète notre approche intégrée et traduit notre engagement commun à l'égard d'une infrastructure forte et fiable au Manitoba dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale-rurale (FIMR) Canada-Manitoba, du Programme infrastructure Canada-Manitoba (PICM) et du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.

Nous tenons à souligner le soutien des représentants des collectivités locales, dont la participation est essentielle à la réussite de ces programmes. Grâce à leurs conseils et à leur aide, nous pouvons évaluer les besoins et établir les priorités de façon plus efficace. Leur contribution financière est également un élément clé de notre succès continu.

Les programmes des travaux d'infrastructure Canada-Manitoba aident les collectivités du Manitoba à construire une infrastructure de base verte qui leur permettra de faire face à la concurrence et de prospérer économiquement, tout en préservant l'environnement et en assurant l'avenir des générations futures. Nous vous invitons à vous renseigner davantage sur nos réalisations de 2005-2006 en consultant ce rapport d'étape détaillé.

Message des coprésidents fédéral et provincial

(à droite) Marilyn Kapitany, Sous-ministre adjointe Diversification de l'économie de l'Ouest, Gouvernement du Canada, et (à gauche) Linda McFadyen, Sous-ministre, Affaires intergouvernementales, Gouvernement du Manitoba

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) Canada-Manitoba s'appuie sur le succès des initiatives passées en matière d'infrastructure et continue la tradition manitobaine d'efficacité dans la prestation des programmes. Le Manitoba a été l'une des premières provinces à signer sa nouvelle entente sur le FIMR. Le premier projet annoncé dans le cadre du FIMR au Canada a été l'ouverture du nouveau Agricultural Centre of Excellence du Keystone Centre. Bien que ce centre ait été construit à temps pour le *Royal Manitoba Winter Fair* de 2006 de Brandon, ce n'était pas le premier projet terminé au Canada dans le cadre du FIMR. C'est l'agrandissement de l'installation de traitement des eaux usées pour répondre aux besoins industriels et résidentiels de Winkler qui s'est valu cette distinction.

Le nouveau FIMR a été mis en œuvre en décembre 2004, juste au moment où les allocations des fonds de son prédécesseur – Programme Infrastructures Canada-Manitoba (PICM) – ont pris fin. Les collectivités ont donc pu continuer de planifier le renouvellement de leurs infrastructures dans le cadre des programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux.

L'exercice 2005-2006 a été la première année complète de mise en œuvre du FIMR et la sixième des PICM. À la fin de l'exercice, 131 de ces projets d'infrastructure avaient pris fin ou étaient en grande partie terminés, avec plus de 293 millions de dollars de fonds générés. La mise en œuvre de programmes d'infrastructure est essentielle à la santé et au bien-être de nos collectivités – par des investissements dans les bibliothèques, les installations récréatives régionales, l'accès à large bande et l'infrastructure qui soutient le développement économique et le tourisme. La priorité continue accordée aux projets verts est aussi primordiale dans la protection de l'environnement, en particulier de nos ressources en eau.

Les programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux abordent les priorités locales par l'établissement de relations coopératives entre les partenaires communautaires. En combinant stratégiquement les ressources, les programmes améliorent l'infrastructure municipale et contribuent à édifier des collectivités fortes et en santé.

TABLE DES MATIÈRES

ORGANIGRAMME DES PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA 6

ORGANIGRAMME DU SECRÉTARIAT D'INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA 7

PARTIE I - APERÇU DES PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA 8
- INTRODUCTION 8
- ADMINISTRATION DU PROGRAMME 10
- CONSULTATION DES ADMINISTRATIONS LOCALES 10
- PROJETS STRATÉGIQUES 11
- ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE 12
- VÉRIFICATION ET ÉVALUATION 12
- INFORMATION PUBLIQUE 13

PARTIE II - ENTENTE CANADA-MANITOBA RELATIVE AU FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR), 2005-2010 14
- APERÇU DE L'ENTENTE 14
- OBJECTIFS 15
- ASPECTS PRIVILÉGIÉS 16
- DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES DEMANDES 16
- CRITÈRES DES PROJETS 16
- CATÉGORIES DE PROJETS 17
- RÉSULTATS DU FIMR POUR 2005-2006 18
  - Résultats du Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord (CCFPL) 18
  - Résultats de Winnipeg 22
  - Les Projects du FIMR achevés en 2005-2006 23

PARTIE III - PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA (PICM), 2000-2008 25
- APERÇU DU PROGRAMME 25
- CATÉGORIES DE PROJETS 26
- INFORMATIONS LES PLUS RÉCENTES SUR LES PROJETS DU PICM EN 2005-2006 27

PARTIE IV - ATTEINTE DES OBJECTIFS DES PROGRAMMES - Projets réalisés dans le cadre du PICM et du FIMR 31

PARTIE V - FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE (FCIS) 34
- APERÇU DU PROGRAMME 34
- LE FCIS AU MANITOBA 34
- PROJETS DE WINNIPEG 35

PARTIE VI - REGARD VERS L'AVENIR 39

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE CANADA-MANITOBA 39
PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA 39
FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE 40

PARTIE VII - RÉSUMÉ DES DÉPENSES DU PROGRAMME 41

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS 43

ANNEXE I - Carte des régions économiques du PICM 44

ANNEXE II. a. - Projets approuvés dans le cadre du FIMR
Par région, à compter du 31 mars 2006 45

ANNEXE II. b. - Fonds sur l'infrastructure municipale rurale
Catégories et critères d'investissement 47

ANNEXE II. c. - Fonds sur l'infrastructure municipale rurale
Critères de classement 55

ANNEXE III - Projets approuvés dans le cadre du PICM
Par région, à compter du 31 mars 2006 59

Programmes Infrastructures Canada-Manitoba

Organigramme

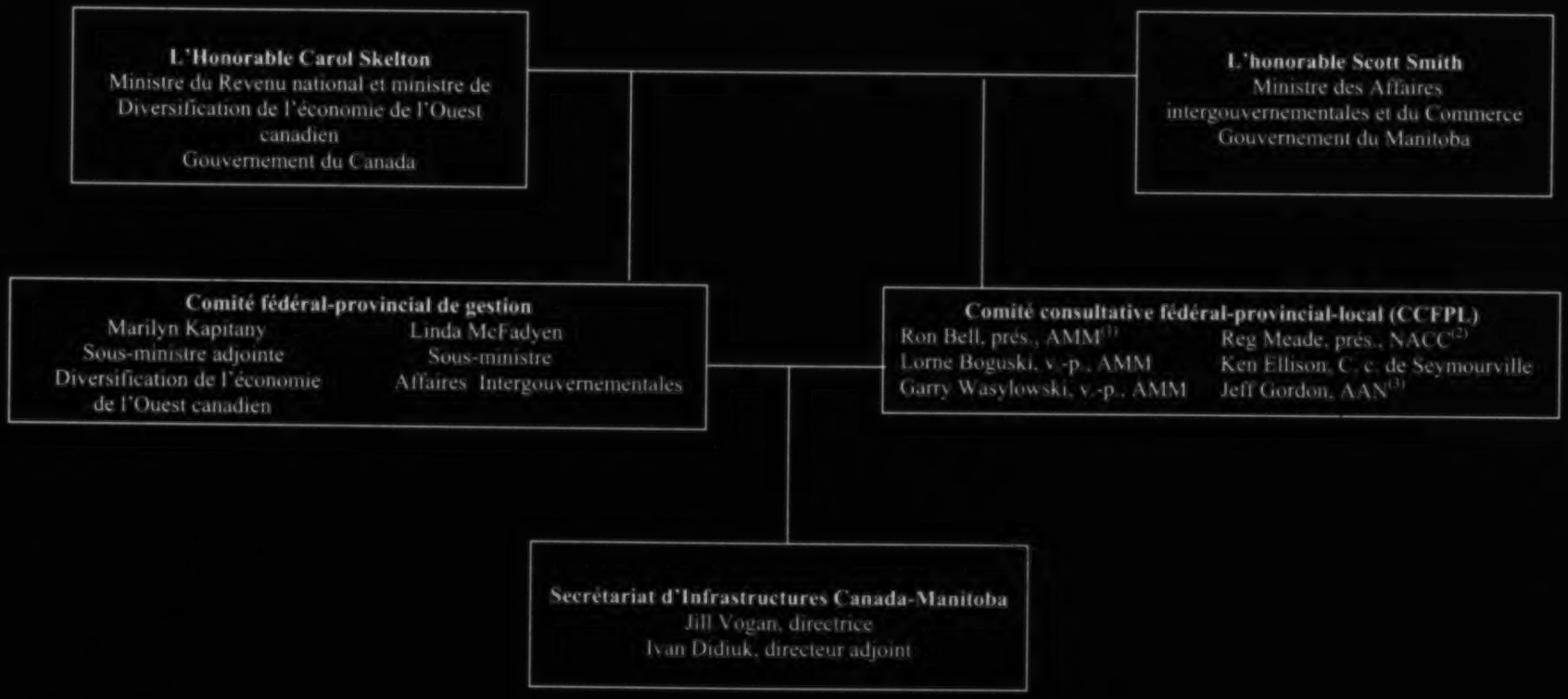

[1] AMM, Association des municipalités du Manitoba
[2] NACC, Northern Association of Community Councils
[3] AAN, Affaires autochtones et du Nord (Gouvernement du Manitoba)

Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba

Organigramme

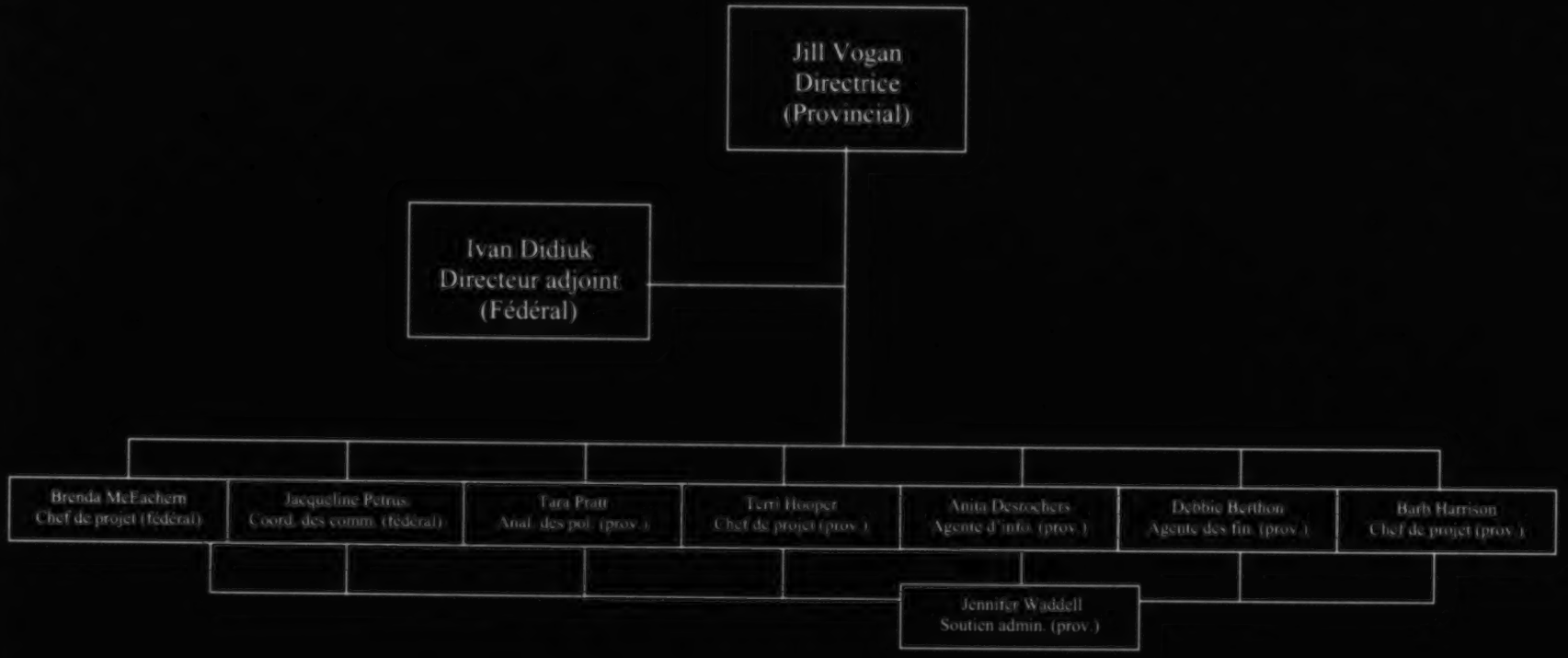

PARTIE I - PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA

APERÇU

INTRODUCTION

Les programmes Infrastructures Canada-Manitoba (PICM) sont les suivants :

1. **Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR), 2005-2010**
2. **Le Programme infrastructures Canada-Manitoba (PICM), 2000-2008**
3. **Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)**

Les programmes fédéraux-provinciaux soutiennent financièrement les infrastructures publiques des collectivités sur plusieurs années, ce qui procure un soutien prévisible et constant aux infrastructures municipales.

Les PICM sont des programmes pluriannuels d'amélioration des infrastructures municipales rurales, urbaines ou nordiques du Manitoba, auxquels les promoteurs peuvent participer en présentant une demande de financement. En soutenant les travaux de renforcement de l'infrastructure tels que la construction, la rénovation, l'agrandissement ou la modernisation du matériel dans tout le Manitoba, les PICM permettent d'améliorer la qualité de vie des Manitobains et de jeter les fondations d'une croissance économique continue au XXIe siècle.

Les PICM s'inscrivent dans une tradition de collaboration et de partenariat entre le Canada, le Manitoba et les administrations locales en ce qui touche l'amélioration des infrastructures. Ainsi, les fonds des PICM proviennent de contributions égales des gouvernements du Canada, du Manitoba et de partenaires communautaires comme les administrations locales et d'autres organisations communautaires œuvrant dans les secteurs privé et sans but lucratif. Les promoteurs des projets doivent d'abord payer l'intégrité des coûts avant de se faire rembourser par les administrations fédérale et provinciale dans une proportion pouvant atteindre les deux tiers du financement total approuvé dans le cadre des PICM.

On a mis sur pied un Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord (CCFPL) sur les infrastructures qui examinera les projets candidats au financement. Des représentants de l'Association des municipalités du Manitoba (AMM), de la Northern Association of Community Councils (NACC) et d'Affaires autochtones et du Nord (AAN) du Gouvernement du Manitoba s'occupent d'examiner les projets à l'extérieur de Winnipeg, tandis que la tâche d'examiner les projets devant se dérouler dans les limites de Winnipeg est confiée à des représentants de la Ville.

Parmi les priorités figurent les infrastructures municipales vertes. Cette catégorie englobe les projets qui ont pour but de protéger l'environnement ou de rehausser sa qualité comme les projets portant sur les systèmes de distribution et de gestion de l'eau ou de traitement des eaux usées, la gestion des déchets solides, le recyclage, le transport public et les améliorations dans le

domaine de l'énergie environnementale. D'autres infrastructures locales sont également admissibles, notamment celles des transports locaux, des activités culturelles et récréatives, du tourisme et de la connectivité.

Le FIMR, qui se chiffre à 120 millions de dollars, est le plus récent programme d'infrastructure 2005-2010. Il consiste à égaler le tiers des contributions fédérale, provinciale et locale. Il cible surtout les infrastructures locales dans les régions rurales et nordiques du Manitoba. Le PICM 2000-2008 d'une valeur de 180 millions de dollars était ouvert à toutes les collectivités manitobaines; ses projets précédemment approuvés ont bénéficié d'un allongement de leur date limite d'achèvement jusqu'au 31 mars 2008. Le FCIS, qui se veut le complément du FIMR et du PICM, est axé sur les projets d'infrastructures stratégiques à grande échelle qui dépassent les capacités financières des programmes habituels d'infrastructures municipales et qui s'appliquent en général à Winnipeg. Le projet du passage inférieur de Kenaston ainsi que le projet d'agrandissement du canal de dérivation du Manitoba ont débuté en 2005-2006 avec le financement du FCIS.

ADMINISTRATION DU PROGRAMME

Les programmes Infrastructures Canada-Manitoba prévoient la création d'un Comité de gestion fédéral-provincial composé de Mme Marilyn Kapitany, sous-ministre adjointe, région du Manitoba, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, et de Mme Linda McFadyen, sous-ministre des Affaires intergouvernementales du Manitoba. Le Comité de gestion détermine la marche à suivre administrative pour la présentation des demandes, leur examen, leur évaluation, leur approbation et la mise en œuvre des projets; de plus, il évalue le programme et rend compte de ses résultats.

Le Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba, un groupe conjoint fédéral-provincial composé de dix personnes, appuie les activités du Comité de gestion. Il a été créé pour minimiser le chevauchement et le double emploi dans la mise en œuvre fédérale-provinciale du programme et contribuer à une meilleure collaboration entre les deux ordres de gouvernement.

Personnel du Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba

À l'arrière (de gauche à droite): Terri Hooper, Debbie Berthon, Jill Vogan, Anita Desrochers Jacqueline Petrus, Barb Harrison

À l'avant (de gauche à droite): Brenda McEachern, Ivan Didiuk, Tara Prat, Jennifer Waddell

CONSULTATION DES ADMINISTRATIONS LOCALES

Les programmes Infrastructures Canada-Manitoba prévoient la création d'un processus consultatif local pour examiner les propositions et faire des recommandations sur le financement et la mise en œuvre des projets. Au Manitoba, les programmes Infrastructures se caractérisent par de bonnes relations de collaboration fédérale-provinciale, de même que par un processus de

consultation positif dans la sélection des projets en concertation avec les administrations locales, par l'intermédiaire du Conseil municipal de Winnipeg, de l'Association des municipalités du Manitoba (AMM) et de la Northern Association of Community Councils (NACC).

Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord (CCFPL)

Ce comité se compose de représentants de l'Association des municipalités du Manitoba (AMM), de la Northern Association of Community Councils (NACC) et d'Affaires autochtones et du Nord (AAN) du Gouvernement du Manitoba.

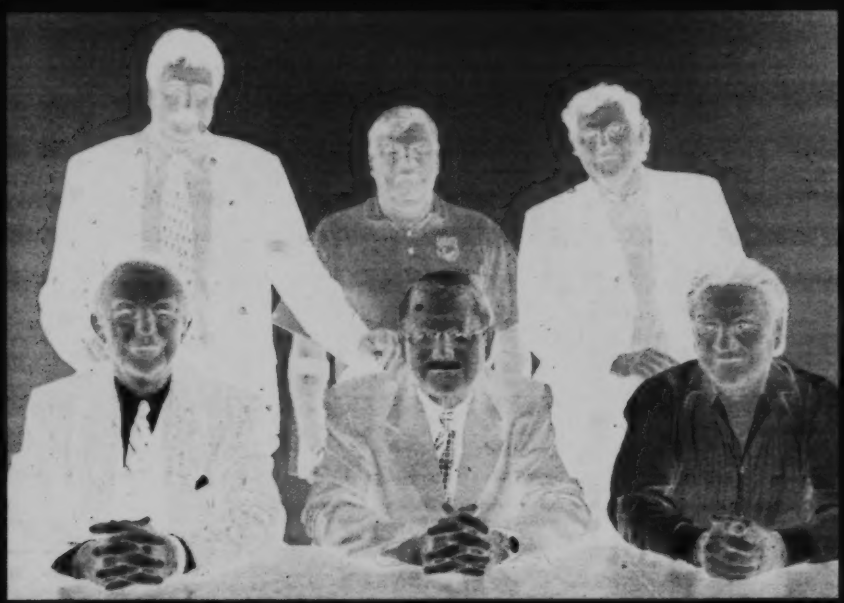

Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord

À l'arrière : Garry Wasylowski, vice-président AMM, rural; Jeff Gordon, AAN; Ron Bell, président, AMM
À l'avant : Ken Ellison, Seymourville Community Council; Lorne Boguski, vice-président, AMM, urbain; Reg Meade, président, NACC

PROJETS STRATÉGIQUES

En plus des projets recommandés dans le cadre du processus de consultation locale, les administrations fédérale et provinciale accordent des fonds aux projets qui ont une grande importance stratégique ou économique pour la province dans son ensemble, ainsi que pour certaines régions spécifiques du Manitoba.

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Les projets financés dans le cadre des programmes Infrastructures Canada-Manitoba font l'objet d'un examen conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) et à la *Loi manitobaine sur l'environnement*. Au Manitoba, les lois fédérales et provinciales sont harmonisées, ce qui permet aux administrations fédérale et provinciale de collaborer dans le processus d'évaluation environnementale. Dans certains cas, les projets municipaux financés dans le cadre des PICM exigent une évaluation environnementale et l'obtention d'un permis. Par conséquent, une évaluation fédérale-provinciale est entreprise conformément à l'Entente de collaboration entre le Canada et le Manitoba en matière d'évaluation environnementale.

En vertu de la LCEE, le ministère ou l'organisme fédéral qui a proposé le projet ou dont on a demandé le soutien ou l'approbation est réputé être l'autorité responsable du projet. Au Manitoba, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) est l'autorité responsable des projets liés aux PICM. Le Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba (SICM) coordonne le processus l'évaluation environnementale.

Les projets approuvés dans le cadre des PICM doivent subir avec succès les évaluations environnementales. On conclut une entente de contribution avec les promoteurs approuvés lorsqu'ils ont réussi l'évaluation environnementale. L'entente de contribution doit comporter un sommaire de l'évaluation environnementale, y compris des mesures d'atténuation à prendre s'il y a lieu.

Le Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba travaille en étroite collaboration avec les ministères fédéraux et provinciaux intéressés sur les questions environnementales et les nouveautés dans ce domaine, une tâche pour laquelle il privilégie le travail en équipe.

VÉRIFICATION ET ÉVALUATION

Les programmes Infrastructures Canada-Manitoba comportent un cadre de vérification qui suppose une évaluation et des vérifications annuelles des programmes de manière à fournir les garanties indépendantes et objectives suivantes :

- Le cadre de gestion garantit la conformité à l'entente;
- Les fonds sont dépensés aux fins prévues;
- Les demandeurs se conforment aux obligations ou aux conditions environnementales des projets approuvés;
- On a établi des systèmes capables de collecter de l'information fiable et pertinente sur les résultats des programmes d'Infrastructures.

INFORMATION PUBLIQUE

Dans le contexte des programmes Infrastructures Canada-Manitoba, le Canada et le Manitoba ont convenu d'entreprendre des communications conjointes afin de rehausser la transparence et la reddition de comptes associées à la mise en œuvre des programmes.

Les principaux objectifs de communication des programmes sont les suivants :

- Accroître la sensibilisation, la compréhension et l'appréciation des programmes Infrastructures Canada-Manitoba, notamment le FIMR, le PICM et le FCIS;
- Donner des renseignements bilingues sur les programmes aux demandeurs éventuels et encourager la présentation de demandes de financement;
- Faire connaitre aux Manitobains les avantages des programmes dans leurs collectivités.

Les activités d'information publique des PICM comprennent :

- la coordination des annonces de projets, des cérémonies pour marquer le démarrage et l'achèvement des projets en présence de représentants élus fédéraux, provinciaux et locaux;
- la signalisation des projets des PCIM par des panneaux et autres;
- les mises à jour et les rapports annuels sur les programmes comprenant des articles et des renseignements sur les projets approuvés. Ces rapports sont distribués à grande échelle au public lors de foires commerciales, par l'Association des municipalités du Manitoba, par la Northern Association of Community Councils, par l'Infrastructure Council of Manitoba et par d'autres intervenants;
- le site Web (www.infrastructure.mb.ca) où l'on présente les programmes et des renseignements sur les personnes-ressources, des communiqués, des mises à jour sur les programmes, des annonces et des listes de projets approuvés. On y explique également comment remplir une demande en ligne. On y trouve en outre des liens vers les sites Web des ministères fédéraux et provinciaux participants, de même que vers les sites principaux du gouvernement du Canada et du gouvernement du Manitoba.

PARTIE II
FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE CANADA-MANITOBA (FIMR), 2005-2010

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) Canada-Manitoba investira quelque 120 millions de dollars pour purifier l'air, rendre l'eau plus salubre et améliorer la qualité de vie des collectivités manitobaines – surtout en région rurale et du Nord – sur une période de cinq ans. Comme pour le programme précédent, le financement du programme du FIMR se fera à parts égales à l'aide de contributions fédérales, provinciales et locales.

APERÇU DU PROGRAMME

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Manitoba (FIMR), qui s'élève à 120 millions de dollars, est financé grâce à des contributions égales des gouvernements fédéral et provincial en partenariat avec les demandeurs de la collectivité tels que les administrations locales et d'autres organisations communautaires des secteurs privé et sans but lucratif. Les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 40 millions de dollars, avec une contribution égale des administrations locales, pour des projets destinés avant tout aux collectivités rurales et du Nord du Manitoba.

Depuis l'annonce du programme du FIMR le 4 décembre 2004, des demandes pour deux grands projets en régions rurale et du Nord ont été déposées. Les résultats ont été communiqués au cours de 2005-2006. La troisième et dernière date limite de dépôt des demandes de projets en régions rurale et du Nord était le 15 juin 2006. L'annonce des projets approuvés est prévue pour l'automne et l'hiver 2006-2007. Plusieurs projets à Winnipeg ont aussi été annoncés durant l'année 2005-2006. Pour une liste complète des projets, veuillez consulter l'annexe I, ainsi que les points saillants sur le FIMR tout au long de la présente partie.

Le FIMR s'appuie sur plus de dix années de collaboration entre les gouvernements du Canada et du Manitoba, ce qui illustre leur détermination à poursuivre leur fructueux partenariat d'investissement solide dans les infrastructures. Le FIMR témoigne aussi de la reconnaissance des gouvernements du Canada et du Manitoba de la nécessité de fournir du financement à long terme pour moderniser les infrastructures publiques au Manitoba.

En vue d'aborder les besoins des plus petites collectivités, un minimum de 80 p. 100 des investissements du FIMR sont dirigés vers des projets qui profitent aux municipalités de moins de 250 000 habitants. Toutes les propositions de projets doivent être appuyées par une résolution municipale. Les organisations des secteurs privé et sans but lucratif sont aussi admissibles au financement si elles peuvent présenter des résolutions d'appui de l'administration locale du lieu où se déroulera le projet et du conseil d'administration de l'organisation.

Les demandes présentées dans le cadre du FIMR peuvent être acheminées en ligne au Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba, soit un bureau fédéral-provincial aux fonctions intégrées qui

procure aux demandeurs un guichet unique de prestation des services. Les demandes sont évaluées de manière concurrentielle par rapport aux autres demandes, selon un ensemble de critères obligatoires et de critères de classement pour la catégorie de projet. Pour satisfaire aux critères de présélection obligatoires, il faut, entre autres, fournir une analyse de rentabilisation établissant la capacité du demandeur d'exploiter et d'entretenir l'infrastructure proposée. Il importe également de répondre au plus grand nombre de critères de classement possible dans ce processus de sélection hautement concurrentiel.

Comme pour l'ancien programme Infrastructures Canada-Manitoba, les projets évalués sont revus par le Comité consultatif fédéral-provincial-local des régions rurales et du Nord (CCFPL) sur les infrastructures, lequel se compose de représentants de l'Association des municipalités du Manitoba (AMM), de la Northern Association of Community Councils (NACC) et de l'Aboriginal and Northern Affairs (ANA) du Gouvernement du Manitoba. Les recommandations du CCFPL sur le financement des projets sont transmises au Comité de gestion fédéral-provincial du FIMR et, en dernier lieu, aux systèmes d'approbation respectifs de chaque administration.

Une fois les fonds du FIMR totalement alloués, au moins 40 p. 100 serviront à financer des projets contenant un important élément « vert », comme ceux qui mènent à une amélioration de la qualité de l'air et de l'eau. Il peut s'agir, entre autres, d'améliorations aux systèmes locaux de traitement de l'eau, de traitement des eaux usées et de gestion des déchets solides et d'efficacité énergétique dans les édifices municipaux. Les responsables du Fonds prévoient également investir dans d'autres catégories telles que les routes locales, l'amélioration des connexions Internet et dans des projets de promotion de la culture locale, des loisirs et du tourisme.

Tout comme le PICM, le FIMR fonctionne sur le principe du remboursement, c'est-à-dire que le promoteur du projet doit payer tous les coûts, lesquels lui sont remboursés par les administrations fédérale et provinciale dans une proportion pouvant atteindre les deux tiers du montant maximal approuvé.

OBJECTIFS

Parmi les objectifs du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Manitoba, on cite l'investissement dans des projets destinés à améliorer la qualité de vie de tous les Manitobains :

- en rehaussant la qualité de l'environnement au Canada;
- en soutenant la croissance économique à long terme;
- en améliorant l'infrastructure des collectivités;
- en construisant une infrastructure digne du XXI[e] siècle au moyen de meilleures technologies, de méthodes inédites et de pratiques exemplaires.

ASPECTS PRIVILÉGIÉS

Aspects privilégiés du FIMR : l'infrastructure municipale verte

Le terme « vert » englobe les projets visant à préserver ou à rehausser la qualité de l'environnement, comme les projets portant sur les systèmes de distribution et de gestion de l'eau ou de traitement des eaux usées, sur la gestion des déchets solides et du recyclage, et sur les dépenses d'immobilisation en vue de réaménager les immeubles et installations des administrations locales ou d'en améliorer l'efficacité énergétique.

Autres aspects privilégiés : les autres types d'infrastructures locales

Les autres types d'infrastructures locales comprennent notamment celles des transports locaux, de la culture, des loisirs, du tourisme et de la connectivité en régions rurales ou éloignées.

DATES LIMITES POUR LE DÉPÔT DES DEMANDES

Après la signature en décembre 2004 du nouveau FIMR, on a fixé au 15 mars 2005 la date précoce ou intérimaire de dépôt des demandes afin de donner une réponse rapide aux collectivités rurales et du Nord du Manitoba dont les projets attendaient la ratification du nouveau programme. Peu de temps après, une deuxième date limite a été fixée au 15 juin 2005 pour les collectivités ayant besoin de plus de temps pour la planification. Le troisième et dernier délai était le 15 juin 2006.

À compter du 31 mars 2006, les demandes de financement soumises au FIMR ont dépassé la capacité du Fonds dans une proportion de trois pour un, soit 184 demandeurs réclamant plus de 346 millions de dollars.

CRITÈRES DES PROJETS

Les demandes présentées dans le cadre du FIMR sont évaluées de manière concurrentielle par rapport aux autres demandes, selon un ensemble de critères obligatoires et de critères de classement pour la catégorie de projet. Pour satisfaire aux critères de présélection obligatoires, il faut, entre autres, fournir une analyse de rentabilisation établissant la capacité du demandeur d'exploiter et d'entretenir l'infrastructure proposée. Il importe également de répondre au plus grand nombre de critères de classement possible dans ce processus de sélection hautement concurrentiel.

Veuillez consulter l'annexe II. b. pour une liste complète des critères et catégories d'investissements du FIMR et l'annexe II. c. pour les critères de classement du FIMR.

CATÉGORIES DE PROJETS

Dans le cadre du FIMR, il existe 10 catégories de projets d'investissement. Les projets admissibles doivent correspondre à une de ces catégories d'investissement. Les objectifs, les critères obligatoires ainsi que les critères de classement sont propres à chacune des catégories qui sont les suivantes :

1. L'eau
2. Les eaux usées
3. Les déchets solides
4. Les transports en commun
5. Les routes locales
6. La culture
7. Les loisirs
8. Le tourisme
9. Les améliorations de l'énergie environnementale
10. La connectivité

(Aux annexes II. b. et II. c. on décrit les 10 catégories d'investissement, leurs objectifs, les catégories secondaires connexes ainsi que les critères de présélection obligatoires et de classement.)

Plus de la moitié des projets approuvés visent les infrastructures classiques de base telles que le réseau d'aqueduc et d'égouts. Le FIMR finance également d'autres infrastructures moins traditionnelles qui améliorent la qualité de vie dans les collectivités, comme les installations récréatives et touristiques et la connectivité en régions rurales et éloignées.

Plus précisément, 71 millions de dollars (ou 60 p. 100) des 120 millions engagés dans le FIMR ont été alloués à des projets au 31 mars 2006 et se répartissent comme suit : (**les chiffres sont arrondis à la décimale la plus élevée*)

- 34 millions de dollars (28 p. 100) pour des projets verts en régions rurales et du Nord, dont :
  - 18 projets d'aqueduc et d'égouts en régions rurales et du Nord;
  - 4 projets d'élimination des déchets solides et de recyclage.

- 16 millions (13 p. 100) pour des projets de loisirs et de tourisme en régions rurales et du Nord;

- 7 millions (6 p. 100) pour deux projets de connectivité en collectivités rurales et éloignées du Nord;

- 15 millions (13 p. 100) pour des projets à Winnipeg.

Engagements du FIMR par type de projet

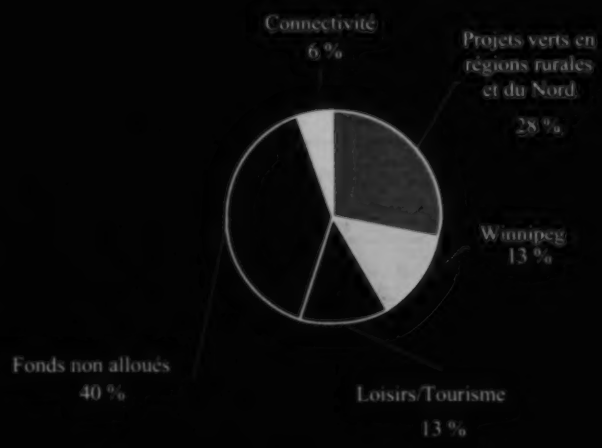

Consultez l'annexe II. a. pour une liste de tous les projets approuvés et annoncés au 31 mars 2006.

RÉSULTATS DU FIMR POUR 2005-2006

Pendant l'exercice 2005-2006, deux demandes ont été déposées pour des projets en régions rurales et du Nord, avec un total de 28 projets d'infrastructure annoncés et 41 millions de dollars du FIMR accordés à ces régions. Le projet du Centre Keystone a été annoncé plus tôt en 2005, portant à 29 au total le nombre de projets en régions rurales et du Nord, auxquels le FIMR avait 56 millions de dollars au total au 31 mars 2006. Les collectivités de moins de 250 000 habitants se sont vues accorder 80 p. 100 de l'engagement du FIMR.

La Ville de Winnipeg a reçu un total de 15 millions de dollars pour cinq projets en 2005-06.

La troisième date limite de dépôt des demandes pour des projets en régions rurales et du Nord du Manitoba a été fixée au 15 juin 2006. Ces régions ainsi que Winnipeg se verront allouer les 49 millions de dollars restants du FIMR.

- **Résultats du Comité consultatif fédéral-provincial-local (CCFPL) des régions rurales et du Nord en 2005-2006**

  Voici les points saillants de quelques projets annoncés en 2005-2006. Pour une liste complète, veuillez consulter l'annexe II. a.

  Projets régionaux

  Équiper les régions rurales et éloignées du Manitoba d'infrastructures de communications à large bande et à haute vitesse:

  Des fonds du FIMR ont été accordés à deux projets de communications à large bande, élargissant considérablement l'accès à Internet haute vitesse dans les zones non-urbaines des régions rurales et du Nord du Manitoba. Fournir aux collectivités rurales et éloignées des réseaux de communications à large bande sans fil leur ouvre des possibilités et l'accès à de l'information à l'extérieur qui leur étaient fermés avant.

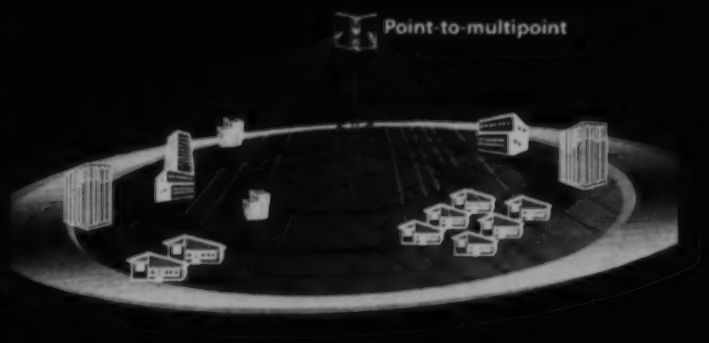

  - **Société d'aide au développement des collectivités de Parkland - 4 000 000 $ – Réseau de télécommunications de Parkland**
    L'installation d'un réseau à large bande sans fil est en cours dans la région de Parklands qui reliera jusqu'à 32 collectivités, soit une population de 25 000 habitants, ainsi que 1 800 entreprises, 50 écoles et 27 établissements de santé.

- **Broadband Communications North Inc. (BCN) – 2 800 000 $ – Sustainable Northern Connectivity Strategy**
  Ce projet consiste à fournir un accès à large bande à jusqu'à 27 collectivités situées dans le Nord du Manitoba. Il permettra d'offrir un service de télécommunications de meilleure qualité et plus abordable à 30 000 habitants, 250 établissements publics et jusqu'à 350 entreprises locales. Les gouvernements du Canada et du Manitoba assureront à parts égales le financement de ce projet aux termes du FIMR. De plus, BCN a été sélectionnée dans le cadre du Programme pilote sur les services à large bande pour le développement rural et du Nord d'Industrie Canada et a reçu une autre aide fédérale de 2,7 millions de dollars de ce programme.

MR et Ville de Dauphin – 10 000 000 $ – Usine de traitement des eaux usées pour le parc industriel
L'achèvement de la construction de cette usine à la fine pointe de la technologie, située à Dauphin, touchera l'ensemble de la province. La nouvelle infrastructure municipale permettra la création de l'usine Rancher's Choice de transformation du bœuf et élargira les marchés pour les éleveurs de bovins manitobains. L'usine sera aussi la première installation de traitement des eaux de la province à répondre aux nouvelles normes environnementales établies par le gouvernement du Manitoba dans son « Initiative du lac Winnipeg ». Cette initiative vise à protéger et à assainir les lacs et les rivières de la province en éliminant les nutriments excédentaires contenus dans les eaux usées commerciales et résidentielles.

Projets verts – Aspects privilégiés du FIMR

Municipalité de Churchill - 756 000 $ - Centre de transfert des déchets
La Ville rénove un bâtiment pour créer un centre de transfert des déchets, un centre de recyclage et des compartiments de compostage. Cette installation aidera à protéger le fragile écosystème local et constituera une solution au problème des ours blancs attirés par les déchets alimentaires des humains.

MR de Lorne – 1 440 000 $ – Lagune de Swan Lake
Il y a des fuites dans la lagune surchargée de Swan Lake. Pour atténuer ces problèmes environnementaux, on construira une nouvelle lagune, dont la taille répondra aux besoins de croissance de la collectivité. Le traitement des eaux usées des 118 maisons actuelles sera de qualité supérieure et éliminera la possibilité de contamination de l'eau par une infiltration des eaux d'égout.

MR de Minnedosa - 1 050 000 $ - Modernisation de la station de traitement des eaux
Ces améliorations satisferont aux besoins de capacité et de qualité de l'eau du projet d'expansion proposé de 125 millions de dollars de l'usine d'éthanol Husky Energy à Minnedosa. Cet agrandissement permettra au Manitoba de devenir un chef de file de la création de combustibles répondant à des normes environnementales plus rigoureuses.

Conseil local de Sherridon - 3 283 000 $ - Station de traitement des eaux de Sherridon
Ce projet prévoit la construction d'une station de traitement des eaux, ainsi que l'installation de conduits d'eau et d'égouts à Sherridon, afin de remplacer les deux usines existantes à Cold Lake et à Sherridon. Sherlett Lake constituera la nouvelle source en eau, au lieu de Cold Lake, où elle est contaminée par les résidus de la mine abandonnée de Sherridon.

MR de Niverville
2 400 000 $
Modernisation du système d'épuration des eaux usées
La nouvelle lagune de Niverville sera située dans la municipalité rurale de Ritchot et sera assez grande pour répondre aux besoins des habitants d'une des collectivités manitobaines qui connaissent la croissance la plus rapide. Ce nouveau système éliminera les problèmes environnementaux possibles dus aux infiltrations et aux besoins d'évacuation d'urgence.

Municipalité de Carman - 603 000 $ - Amélioration de la station d'épuration
La station d'épuration sera modernisée afin de mieux traiter la boue résiduaire. Le projet permettra d'améliorer la qualité de l'eau déversée dans la rivière Boyne. De plus, la boue résiduaire de chaux séchée, qui résulte de la production d'eau potable, pourra être utilisée dans le cadre de programmes d'épandage destinés à ajuster le pH du sol.

Municipalité de Hartney - 402 000 $ - Modernisation de l'installation de traitement de l'eau
La municipalité de Hartney modernise son installation de traitement des eaux construite en 1962. Le nouvel équipement permettra de traiter l'eau potable de façon plus efficace et plus sûre et assurera un approvisionnement suffisant aux services d'incendies.

Municipalité de Russell - 990 000 $ - Amélioration du traitement des eaux usées
La construction d'un nouveau compartiment secondaire à côté des compartiments existants et les améliorations connexes garantiront un meilleur traitement des eaux usées en provenance de 550 habitations et permettront au réseau d'égouts municipal de servir jusqu'à 164 nouveaux foyers au cours des 20 prochaines années.

Autres infrastructures locales – Autres aspects privilégiés du FIMR

Transport local

MR d'Ochre River - 66 000 $ – Oako Beach Drive

Ce projet consiste en la construction d'une voie de desserte sûre pour les cyclistes, les piétons et les automobilistes qui se rendent à Oako Beach. La nouvelle route améliorera le drainage et accroîtra la sécurité routière pour les habitants ainsi que les touristes qui fréquentent le terrain de golf, le lac Dauphin et les installations de la plage.

Tourisme

MR d'Ellice - 225 000 $ - Route touristique de la vallée Qu'Appelle
Le projet comprend la construction d'une route le long de la vallée panoramique Qu'Appelle jusqu'à Fort Qu'Appelle, en Saskatchewan. Ce projet fait partie du plan à long terme d'Ellice visant à promouvoir le développement du tourisme comme moteur de la viabilité et de la croissance économiques de la région. Le plan a été élaboré avec l'aide du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, qui représente les 16 municipalités bilingues de la province.

Loisirs

Ville de Portage la Prairie
360 000 $
Amélioration des installations de loisirs de Crescent Lake
Ce projet vise à rénover les installations récréatives de Crescent Lake, qui constituent la clé de voûte des loisirs de plein air et de la vie culturelle à Portage la Prairie. Grâce à ce projet, les touristes, de même que les habitants, profiteront d'une aire de loisirs plus sûre et plus conviviale.

- **Les résultats de Winnipeg en 2005-2006**

Vingt pour cent des fonds du FIMR sont destinés aux collectivités de plus de 250 000 habitants. L'engagement total au 31 mars 2006 pour les projets d'infrastructure de Winnipeg était de 15 millions de dollars pour cinq projets, soit 13 p. 100 du fonds total d'investissement. Ci-dessous figurent quelques-uns des projets de Winnipeg annoncés en 2005-2006 :

Association sportive de Winnipeg est - 4 500 000 $
Parc de loisirs de Buhler
Le nouveau parc de Transcona offrira une nouvelle installation récréative et

une aire d'exposition aux résidants et usagers. Il remplacera les installations communautaires actuelles, trop petites et en mauvais état. L'aménagement de nouveaux losanges de baseball et de softball, de terrains de soccer, de sentiers et d'installations de sports d'hiver permettra au parc de répondre aux besoins en loisirs de tous les Winnipégois.

Winnipeg Library Fondation
2 100 000 $
Réaménagement du parc de la Bibliothèque du millénaire
Ce parc est la phase finale du projet de revitalisation de la plus grande et plus importante bibliothèque municipale de Winnipeg. Le nouveau parc favorisera la création d'un espace urbain communautaire et convivial à côté d'un édifice patrimonial du centre-ville de Winnipeg. Cet investissement du FIMR complète les 9 millions de dollars engagés précédemment dans le cadre du PICM pour la reconstruction de la Bibliothèque du millénaire.

Centre communautaire juif Rady - 2 250 000 $ – Perfectionnements du centre de loisirs
Le Centre communautaire juif Rady encourage l'adoption d'un mode de vie sain par ses programmes de conditionnement physique et de bien-être. Le réaménagement du centre offrira de meilleurs services et programmes à sa clientèle qui compte 5 300 membres et des milliers de non-membres, de groupes sportifs et de clients des organismes de santé. Les plans de réaménagement du Centre comprennent l'agrandissement des salles de conditionnement physique de 3 000 pi^2, l'installation d'une enceinte vitrée autour de la piste de course afin de mieux contrôler la température et l'agrandissement des salles réservées aux programmes.

• Projets du FIMR achevés en 2005-2006

Deux des projets du FIMR lancés en 2005 sont achevés et les collectivités concernées profitent des résultats depuis le 31 mars 2006 :

Ville de Winkler
1 521 000 $
Agrandissement de la station de traitement des eaux usées
Le projet consiste à accroître de 47 p. 100 la charge hydraulique de l'étang de Winkler afin de répondre aux besoins de la ville en matière de traitement des eaux usées au cours

des 20 prochaines années. L'augmentation de la capacité de stockage aidera l'industrie utilisatrice d'eau de la région à poursuivre sa croissance et permettra à Winkler de construire 1 600 nouvelles habitations. Ce projet était le premier réalisé au Manitoba dans le cadre du FIMR.

Centre Keystone - 8 500 000 $ – Centre d'excellence en agriculture
Le Centre d'excellence en agriculture du Centre Keystone, à Brandon, a été le premier projet à recevoir du financement dans le cadre du FIMR au Canada et le deuxième réalisé au Manitoba. Un total de 15 millions de dollars a été alloué au projet de Keystone pour l'installation polyvalente nouvellement construite de 8,5 millions de dollars et la modernisation des infrastructures existantes au coût de 6,5 millions. L'ouverture officielle de l'Ag Centre a eu lieu en mars 2005. Les travaux de modernisation des immobilisations se poursuivent et s'achèveront dans les prochaines années.

Le Centre Keystone est la plus grande installation polyvalente de la province fonctionnant toute l'année et proposant des activités sportives, agricoles et culturelles et une structure d'accueil. Il accueille chaque année la *Royal Manitoba Winter Fair (*qui a attiré plus de 118 000 visiteurs en 2006), ainsi que beaucoup d'événement sportifs, culturels, agricoles, accompagnés de services d'accueil. Le Centre Keystone, avec son Centre d'excellence en agriculture, est un excellent exemple de ce que les gouvernements et les collectivités peuvent faire en collaborant pour le renouvellement des infrastructures manitobaines.

Pour de plus amples renseignements sur le Centre Keystone, rendez-vous à l'adresse www.keystonecentre.com (en anglais seulement)

PARTIE III - PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA (PICM), 2000-2008

Lancé en octobre 2000, le Programme Infrastructures Canada-Manitoba (PICM) aura injecté au bout de ses huit ans d'existence plus de 180 millions de dollars dans les infrastructures municipales des collectivités urbaines, rurales et nordiques du Manitoba. Le programme rassemble les 180 millions de dollars dont il a besoin en combinant des contributions à parts égales des administrations fédérale, provinciale et locales.

APERÇU DU PROGRAMME

Le programme Infrastructures Canada, dont les investissements atteindront 180 millions de dollars, est financé par des contributions égales des gouvernements fédéral et provincial, plus un autre tiers des auteurs des demandes, par exemple des administrations municipales et d'autres organismes communautaires des secteurs privé et sans but lucratif.

Le financement du Programme Infrastructures Canada-Manitoba est déjà entièrement attribué, et on n'accepte plus de nouvelles demandes. Le PICM a organisé trois périodes d'acceptation de demandes : la première s'est terminée le 31 janvier 2001; la deuxième, le 31 octobre 2001; la troisième, le 13 juin 2003. Les demandes dépassaient le financement disponible dans un rapport d'au moins 4 à 1 avec plus de 570 propositions pour près de 800 millions de dollars. En date du 31 mars 2006, les 180 millions de dollars du programme étaient entièrement alloués à 177 projets. La construction d'environ 60 p. 100 des projets est terminée et celle d'encore 20 p. 100 tire à sa fin. Les autres projets seront terminés d'ici le 31 mars 2008.

Le PICM comporte un volet important de consultation des administrations locales, ainsi que des processus légèrement différents pour les attributions de fonds à Winnipeg et aux régions rurales et du Nord du Manitoba. Les projets stratégiques sont fondés sur les recommandations du Comité de gestion et nécessitent généralement des partenariats supplémentaires qui vont au-delà des partenariats tripartites fédéral-provincial-local typiques du PICM.

Les demandes de projets d'infrastructures sont évaluées selon les critères du programme et en consultation avec les ministères fédéraux et provinciaux visés. La sélection des projets est hautement concurrentielle et fondée sur le mérite. On insiste tout particulièrement sur la viabilité financière du projet, le soutien de la collectivité et le recours à d'autres sources de financement et partenaires (par exemple, les partenariats entre plusieurs municipalités et ceux qui font intervenir les réserves et les collectivités voisines de ces dernières), les répercussions et les avantages dans la région, l'envergure du projet par rapport au financement disponible et les améliorations environnementales. Une répartition juste et équitable des fonds du programme entre les diverses régions de la province constitue également un facteur important.

Comme pour le FIMR, le programme fonctionne selon une formule de remboursement. Les promoteurs des projets engagent et paient la totalité des coûts du projet et sont ensuite remboursés par les gouvernements fédéral et provincial jusqu'à concurrence des deux tiers du montant maximal approuvé.

CATÉGORIES DE PROJETS

Plus de la moitié des projets approuvés visent les infrastructures classiques de base (réseau d'aqueduc et d'égout, routes, ponts, etc.). Les autres projets moins traditionnels financés dans le cadre du PICM visent les infrastructures secondaires qui améliorent la qualité de vie dans les localités (bibliothèques, installations récréatives, centres culturels, etc.).

Les types de projets appuyés par les 180 millions de dollars engagés au 31 mars 2006 comprenaient plus précisément *(*les nombres sont arrondis à la plus haute décimale près)* :

- 68 millions de dollars (38 p. 100) pour 132 projets « verts » prioritaires dans les régions rurales et du Nord, dont :
  - 17 millions pour cinq projets d'assainissement de l'eau afin de corriger des problèmes environnementaux urgents;
  - 45 millions à 117 projets d'aqueduc et d'égout dans des collectivités rurales et du Nord;
  - 4 millions pour neuf projets d'élimination des déchets et de recyclage;
  - 2 millions pour la protection contre les inondations de la rivière Rouge;

- 32 millions de dollars (18 p. 100) pour trois projets de route et de ponts à Winnipeg;
- 66 millions de dollars (37 p. 100) pour 33 centres communautaires polyvalents au Manitoba;
- 10 millions de dollars (5 p. 100) pour quatre bibliothèques au Manitoba;
- 3 millions de dollars (2 p. 100) pour cinq centres ethnoculturels.

Engagements du PICM par type de projet

Consulter l'annexe I pour une liste de tous les projets approuvés et annoncés au 31 mars 2006.

INFORMATIONS RÉCENTES SUR LES PROJETS DU PICM DE 2005-2006

D'autres projets ont été complétés en 2005-2006 dans le cadre du Programme Infrastructures Canada-Manitoba. On a repoussé l'échéance de la fin des projets du PICM au 31 mars 2008 pour accorder plus de temps aux projets qui en avaient besoin.

On a terminé 61 projets pendant l'exercice de 2005-2006. Ainsi, des 177 projets approuvés pour recevoir une part des 180 millions de dollars alloués au PICM, 129 sont terminés.

Au cours de l'exercice de 2005-2006, un certain nombre de projets remarquables ont été complétés, notamment :

- **Projets du PICM achevés**

Régions rurales et du Nord du Manitoba

Association of Taras Shewchenko – 200 000 dollars – Salle communautaire de Fraserwood

Le 29 mai 2006, la Salle communautaire de Fraserwood a été le décor du souper des premiers ministres dans le cadre de la Conférence des premiers ministres de l'Ouest à Gimli.

La construction de la salle communautaire de 9 600 pi² (environ 890 m²) à Fraserwood, dans la municipalité rurale d'Armstrong, a été complétée en automne 2005. La nouvelle salle de 500 places répond aux besoins sociaux et récréatifs des communautés de Gimli et d'Interlake qui, avant cela, n'avaient pas d'installations communautaires assez grandes.

Municipalité rurale de Headingley – 300 000 dollars – Centre du patrimoine de Headingley

Le centre communautaire de la MR de Headingley a été agrandi de 5 000 pi² (environ 465 m²) pour exposer sa collection d'artéfacts sur les industries du pétrole et les stations de service. Évaluée à 950 000 dollars, cette collection est un don privé à la MR de Headingley. Le centre est une destination touristique captivante et éducative. On peut y découvrir comme la nouvelle mobilité de la population du dernier siècle a changé l'économie et les habitudes de vie, tant urbaines que rurales.

Le Pas et la région – 90 000 dollars – Le centre de recyclage de Le Pas et de la région

Dans le cadre de ce projet, on a construit un bâtiment de 5 000 pi² (environ 465 m²) pour accueillir le centre de recyclage des collectivités environnantes, ainsi que les bureaux du centre. Ce projet a permis de commencer une collecte sélective porte-à-porte à Le Pas et chez

la Nation des Cris de Opaskwayak. Les habitants de la MR de Kelsey (et possiblement d'autres collectivités voisines) peuvent maintenant y déposer leur recyclage.

Municipalité de Swan River
900 000 dollars
Centre communautaire de Swan River

Grâce à ce projet, on a réparé les faiblesses du plancher et des bordures de la patinoire intérieure de Swan River pour que les résidants de Swan River et des collectivités voisines puissent profiter d'installations récréatives fiables et sécuritaires.

Village d'Ethelbert – 48 965 dollars – Transformation de la station d'épuration des eaux
La réfection de la station d'épuration des eaux, qui comprend l'installation d'un filtre de sables verts et d'une pompe régulatrice de pression de type jockey, a permis d'améliorer la qualité et la pression de l'eau distribuée aux 180 ménages du village d'Ethelbert.

Ville de Winnipeg

Ville de Winnipeg – 9 000 000 dollars
Bibliothèque du millénaire
La Bibliothèque du millénaire a ré-ouvert ses portes au public en novembre 2005 après la rénovation complète du plan d'étage et l'ajout d'un quatrième étage.

La conception a intégré des principes écologiques, y compris un mur solaire passif sur le côté sud-est de l'édifice, et des principes de conception universelle pour permettre l'accès à tous les usagers. La Bibliothèque du millénaire constitue un développement important pour la modernisation du centre-ville. Nous prévoyons que plus d'un million de personnes viendront la visiter au cours de la première année.

Manitoba Cardiac Institute – 3 900 000 – Centre Reh Fit
L'agrandissement du Centre Reh Fit a permis de créer plus de place pour les programmes d'exercice et d'éducation et de rendre l'établissement complètement accessible aux personnes ayant des incapacités. On a remplacé la piste d'athlétisme intérieure et on a modernisé les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation. En partenariat avec le PICM, la Paul Albrechtsen Foundation Inc. a fait un don de plus de 7 millions de dollars pour le projet. Le Centre a officiellement ré-ouvert ses portes au public en février 2006.

- **Projets en cours du PICM**

Quarante-huit projets du PICM sont toujours en cours dans les régions rurales et du Nord du Manitoba et à Winnipeg. On a repoussé l'échéance de ces projets inachevés jusqu'au 31 mars 2008.
Voici quelques projets en cours :

Régions rurales et du Nord du Manitoba

Conseil local de Norway House – 1 250 000 dollars – Modernisation de la station de traitement des eaux
Les améliorations apportées à la station de traitement des eaux permettront d'en accroître la capacité et de veiller au respect en tout temps des normes de qualité en matière d'eau potable. Dans la collectivité, 167 foyers bénéficieront de ce projet.

Conseil communautaire de Wabowden – 708 000 dollars – Nouveau site d'enfouissement
Ce projet consiste à construire un site d'enfouissement de classe II, qui sera principalement destiné à la collectivité de Wabowden et à la région de Setting Lake Cottage et remplacera le site d'enfouissement actuel qui est plein. Le projet facilitera la gestion des déchets et favorisera la réduction de la quantité de déchets tout en préservant l'environnement.

Ville de Selkirk – 1 106 672 dollars – Système de stérilisation par rayons ultra-violets
On construit la station principale d'épuration des eaux usées pour abriter un nouveau système de stérilisation par ultra-violets à moyenne pression. L'installation de ce système constitue la première étape à réaliser pour pouvoir utiliser régionalement la station de traitement des eaux usées de Selkirk et aussi pour régler certains problèmes environnementaux concernant les effluents chlorés produits par la station d'épuration.

Ville de Portage la Prairie – 150 000 dollars - Youth Recreation and Family Centre, Amélioration des installations
Le Youth Recreation and Family Centre de Portage la Prairie sera amélioré grâce à l'aménagement d'un nouveau site pour les activités récréatives des jeunes et des familles, où on pourra faire de la planche à roulettes, du patin à roues alignées, de l'escalade en falaise. Il comprendra aussi un centre communautaire familial.

Ville de Winnipeg

Ville de Winnipeg – 1 617 000 dollars
Centre communautaire de Rivière Rouge
La construction du nouveau centre communautaire de 11 000 pi² (929 m²) sur l'emplacement de l'ancien centre (293, avenue Murray) à West Kildonan tire à sa fin. Un centre plus grand est nécessaire pour répondre aux besoins de la collectivité grandissante.

Ville de Winnipeg – 1 500 000 dollars – Réfection du pont Redwood
Ce projet inclut la remise en état de la sous-structure du pont Redwood, y compris la stabilisation et la réparation de la fondation en béton et des éléments porteurs de structure, qui sont abîmés. Ce pont est le plus vieux pont de Winnipeg dont la structure est demeurée celle de la construction originale Il a été bâti en 1908 pour relier, par tramway, wagon ou chariot, les collectivités du Nord et de l'Est de Winnipeg.

PARTIE IV – ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Projets et avantages du PICM et du FIMR

Depuis 2000, 130 projets ont été mis en œuvre dans le cadre des Programmes Infrastructures Canada-Manitoba (PICMs). Cinquante-huit d'entre eux ont pris fin ou ont été réalisés en grande partie pendant l'exercice 2005-2006. Parmi ceux-là, 42 projets verts protègent ou améliorent la qualité de notre environnement et 16 « autres » concernent les infrastructures locales liées aux transports, à la culture et aux loisirs, au soutien au tourisme ou à la connectivité des collectivités rurales et éloignées.

Le 31 mars 2006, le PICM et le FIMR comptaient au total 211 projets de travaux d'infrastructure en cours ou terminés.

De 2000 à 2005, on a approuvé au total 177 projets dans le cadre des PICMs, dont les fonds de 180 millions de dollars sont maintenant complètement engagés. En date du 31 mars 2006, les fonds de 120 millions de dollars du FICM avaient permis d'approuver 34 projets et il restait 49 millions de dollars à engager.

Le PICM et le FIMR financent des travaux d'amélioration des infrastructures. Les avantages des projets réalisés et anticipés sont donc d'importantes composantes des programmes. Par exemple, le processus de sélection sert à comparer les avantages prévus par les promoteurs concurrents. Le comité consultatif continue d'accorder la priorité aux projets d'infrastructures vertes qui protègent l'environnement. Il tient aussi compte de l'effet à long terme des projets sur la collectivité.

Sans être exhaustive, la liste suivante indique les avantages directs que les Manitobains tirent des projets terminés financés par le PICM et le FIMR :

(Pour avoir la liste complète des projets du FIMR, veuillez consulter l'annexe II.a, et celle des projets des PIMC, l'annexe III.)

Accroissement de la qualité de l'environnement

Qualité de l'eau

- 42 719 ménages ont une meilleure eau potable;
- 1 906 ménages de plus ont accès aux systèmes municipaux d'alimentation en eau potable.

Gestion de l'eau et des eaux usées

- 5 909 ménages ont une eau épurée de meilleure qualité;
- La quantité d'eau utilisée non déclarée a baissé de 2 010 000 mètres cube par année;
- 1 402 ménages de plus sont branchés aux systèmes municipaux d'épuration des eaux usées;

- La capacité d'épuration des eaux usées s'est accrue de 6 389 mètres cube par année;
- La capacité du réseau collecteur d'eaux usées s'est accrue de 2 320 000 mètres cube.

Gestion des déchets solides

- Les déchets solides envoyés au recyclage et au compostage ont augmenté de 3 019 tonnes par année;
- Les déchets solides municipaux ont diminué de 474 tonnes par année;
- Les émissions de méthane ont diminué de 10 tonnes par année.

Amélioration de l'infrastructure communautaire

- Les installations récréatives communautaires améliorées sont utilisées par 713 190 personnes;
- Le nombre de documents en circulation dans les bibliothèques a augmenté de 45 000 par année.

Construction d'infrastructures du XXIe siècle

Utilisation plus efficace de l'infrastructure existante

- Les coûts liés au cycle de vie des installations existantes sont réduits de 255 377 dollars, grâce à la mise en œuvre de pratiques exemplaires de gestion.

Tendances municipales

Les collectivités du Manitoba regardent au-delà du présent dans le maintien et le développement de leur infrastructure. Les municipalités reconnaissent qu'une gestion adéquate des infrastructures requiert une planification à long terme et qu'elle est essentielle à la viabilité des collectivités. Comme certaines petites collectivités trouvent plus difficile d'entretenir leur infrastructure actuelle et qu'elles planifient l'avenir en fonction de la taille de la population, il existe une tendance à former un plus grand nombre de partenariats avec plusieurs ordres de gouvernement et à créer plus de projets publics-privés. Le développement économique est un enjeu particulièrement pertinent pour les collectivités éloignées et du Nord. Ces régions se tournent vers l'accès aux services à large bande afin d'accroître les possibilités à l'extérieur.

Voici des tendances municipales récentes :

- Les représentants municipaux reconnaissent davantage le besoin d'élaborer des plans à long terme de gestion des infrastructures dans leur collectivité :
    - On demande aux municipalités de présenter un plan à long terme de gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout ou d'autres composantes de l'infrastructure, en

particulier lorsqu'elles cherchent un soutien financier des autres ordres de gouvernement;

- De plus en plus de représentants municipaux savent qu'*InfraGuide – A National Guide to Sustainable Municipal Infrastructure* est un outil précieux pour gérer et planifier les biens des collectivités – le fondement du soutien à l'infrastructure locale;

- Dans le cadre d'*InfraGuide*, un réseau de Canadiens et Canadiennes partagent leur expérience et leurs connaissances de l'infrastructure municipale en élaborant un guide des pratiques exemplaires.

- Il y a un accroissement des partenariats intergouvernementaux et publics-privés pour maximiser l'efficacité des allocations de ressources :

  - Les municipalités, y compris les collectivités autochtones, se regroupent pour mettre leurs ressources en commun et former des partenariats régionaux. Les approches régionales sont encouragées dans les cas appropriés (p. ex. les usines d'épuration de l'eau usée). Les efforts déployés pour trouver un plus grand nombre de partenaires financiers dans la collectivité sont vus d'un œil plus favorable que les demandes d'un soutien financier accru auprès des principaux gouvernements;

- Dans les collectivités éloignées du Nord, la connectivité est un facteur primordial, à la fois pour le développement économique et pour l'accès aux programmes d'éducation, aux soins de santé et aux services sociaux, limités dans ces collectivités. Dans le cadre du FIMR, deux projets sont en cours pour offrir l'accès à large bande :

  - On a approuvé une contribution de 2,8 millions de dollars au projet Broadband Communications North afin d'offrir l'accès à large bande à plus de 27 collectivités du nord du Manitoba;

  Le projet Parklands Community Futures recevra 4 millions de dollars pour mettre sur pied un réseau à large bande sans fil destiné à 32 collectivités de la région de Parkland.

PARTIE V – FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE (FCIS)

Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) est un fonds d'investissement d'une valeur de 4 milliards de dollars créé par le gouvernement du Canada pour soutenir les projets d'infrastructures de grande envergure qui dépassent la portée et la capacité des programmes existants, partout au pays.

APERÇU DU PROGRAMME

Le FCIS, s'il se veut un complément aux autres programmes d'infrastructures du Canada, est tout de même différent de ces autres programmes sur le plan de l'orientation. Il est fondé sur les partenariats avec les administrations municipales, provinciales, territoriales ainsi qu'avec des intervenants du secteur privé. Chaque partenariat est régi par des arrangements qui lui sont propres. Les investissements sont dirigés vers les projets à grande échelle d'envergure nationale ou régionale. L'équité régionale est un facteur qui entre en ligne de compte dans l'attribution des fonds. En général, les coûts sont partagés entre les trois ordres de gouvernement. Il existe cinq catégories d'investissement essentielles pour faire avancer les objectifs économiques et sociaux du Canada, soit :

1. les infrastructures routières et ferroviaires;
2. les infrastructures de transport locales;
3. les infrastructures touristiques ou de développement urbain;
4. les infrastructures relatives au traitement des eaux ou aux égouts;
5. les infrastructures des communications à large bande.

LE FCIS AU MANITOBA

Sous l'autorité de la Commission du canal de dérivation du Manitoba, le Projet d'expansion du canal de dérivation est le premier projet approuvé dans le cadre du FCIS. Il s'agit d'un des quatre projets de « priorité nationale » et les administrations provinciale et fédérale y consacrent chacune 162 millions de dollars, soit un total de 324 millions de dollars. À l'heure actuelle, les deux ordres de gouvernement sont en pourparlers pour déterminer d'autres éléments du partage des coûts de ce projet d'une valeur de 665 millions de dollars.

En plus du projet portant sur le canal de dérivation, l'administration fédérale a accordé au Manitoba 55 millions de dollars dans le cadre du FCIS pour des priorités « provinciales ». À cette fin, le 19 mars 2004, les gouvernements fédéral et provincial, en collaboration avec la Ville de Winnipeg, ont annoncé qu'ils avaient conclu une entente de principe les engageant à fournir jusqu'à 165 millions de dollars, soit 55 millions de dollars chacun, pour les trois grandes

priorités de la Ville de Winnipeg, le tout réparti sur plusieurs années. Les priorités sont les suivantes :

1. **Le passage inférieur de Kenaston, 44,25 millions de dollars** – le Canada verse 13 millions; le Manitoba, 13 millions et la Ville de Winnipeg paye la différence;
2. **Améliorations au système de traitement des eaux usées, 166 millions de dollars** - 42 millions du Canada, 25 millions du Manitoba, et le reste de la Ville de Winnipeg.
3. **Initiative sur les infrastructures de loisirs et de récréation de Winnipeg, un programme pluriannuel d'améliorations stratégiques des installations communautaires, 43 millions de dollars** – le Manitoba verse 17 millions à l'initiative et la Ville de Winnipeg, 26 millions.

PROJETS DE LA VILLE DE WINNIPEG

Le passage inférieur de Kenaston

- Le 31 mars 2005, le Canada, la province du Manitoba et la Ville de Winnipeg ont conclu une entente tripartite de contribution pour la construction d'un passage inférieur à l'intersection du boulevard Kenaston et des voies ferrées du CN qui le croisent à la hauteur de l'avenue Wilkes, et d'une structure ferroviaire de deux voies en béton renforcé qui passera par-dessus Kenaston. En tout, le projet devrait coûter 44 millions de dollars, et recevra des contributions de 13 millions de dollars de chacune des administrations provinciale et fédérale. C'est la Ville de Winnipeg qui se chargera du reste des coûts du projet.

Le projet rehaussera l'efficacité et l'efficience de l'infrastructure de transport de Winnipeg en éliminant une importante source d'« embouteillage » sur la route 90, un passage très fréquenté par les camions et les autobus, en plein cœur d'un des quartiers qui connaît l'expansion la plus rapide de la ville. Le passage inférieur éliminera le potentiel de collision avec les trains, réduira les temps de déplacement et les émissions provenant des véhicules forcés d'attendre à l'intersection. La Ville prévoit que les économies d'essence et la réduction du temps d'attente des véhicules engendreront des avantages économiques de l'ordre de 1,1 million de dollars par année.

Le projet devrait être terminé pour l'automne 2006.

Les améliorations au système de traitement des eaux usées

- Les améliorations au système de traitement des eaux usées de la Ville de Winnipeg ont été désignées prioritaires dans le sillage du ***Plan d'action de protection du lac Winnipeg*** annoncé en février 2003 et des recommandations de la Clean Environment Commission dans son rapport d'août 2003, après le déversement d'eaux usées dans la rivière Rouge en septembre 2002.

  Le système de traitement des eaux usées est considéré comme une « priorité de financement » jusqu'à ce qu'on ait terminé le processus fédéral de contrôle préalable. On prévoit que les autorisations officielles et la mise en œuvre d'une entente tripartite de contribution devraient se concrétiser en 2006-2007.

  Aux fins du financement du FCIS, on a déterminé que l'amélioration du système de traitement des eaux usées prendra la forme d'un projet échelonné sur 10 ans. Il comprendra une série d'améliorations au traitement portant notamment sur la désinfection, le contrôle des nutriments et le traitement des centrifugats aux trois centres de contrôle de la pollution par les eaux usées, dans le West End, le North End et le South End.

Initiatives sur les infrastructures de loisirs de Winnipeg

- Le 22 avril 2005, le Canada, le Manitoba et la Ville de Winnipeg ont annoncé une révision des priorités d'infrastructures stratégiques de Winnipeg.

  Le soutien fédéral et provincial du FCIS au projet de passage inférieur à Kenaston et aux améliorations du système d'épuration des eaux usées de la ville a pavé la voie de l'entente tripartite selon laquelle le Manitoba contribue 17 millions de dollars et la Ville de Winnipeg, 26 millions, à un programme pluriannuel de 43 millions de dollars visant à améliorer les installations communautaires de manière stratégique.

  L'investissement de 43 millions de dollars est destiné à l'amélioration et à la construction d'installations récréatives partout à Winnipeg, ainsi qu'à trois « fonds d'investissement » pour améliorer les centres communautaires vieillissants, les pistes de planches à roulettes et les parcs d'amusement à jets d'eau. La Province du Manitoba et la Ville de Winnipeg se sont déjà entendus sur la **première ronde de projets prioritaires** :

  (Les échéanciers des projets sont confirmés chaque année dans le budget des équipements de la Ville de Winnipeg et tiennent compte des priorités, du degré d'avancement des projets et de la capacité financière et opérationnelle.)

  Installations de loisirs et centres communautaires

  - **Installations récréatives du quartier Nord, 7 millions de dollars, construction prévue pour 2007** - Grand complexe communautaire polyvalent dans un quartier mal desservi à cet égard. Le complexe pourrait comprendre des bureaux administratifs, une aire polyvalente, un gymnase, un atelier d'artisanat et de menuiserie, un laboratoire multimédia et une salle de conditionnement physique.

L'emplacement et les composantes du complexe seront déterminés dans le cadre de consultations locales. Parmi les emplacements possibles, signalons l'ancien site d'exposition de Rivière rouge et le centre communautaire actuel de Sinclair Park.

- **Centre communautaire de Bronx Park, 3,9 millions de dollars, construction prévue en 2006** - Aménagement d'installations de 35 000 pi² (environ 3 250 m²) qui regroupent le centre communautaire et le Good Neighbours Seniors Centre. L'installation comprendra des salles de réunion, une salle consacrée au mieux-être, une salle de jeux, un laboratoire informatique, un atelier d'activités créatives, un atelier de rénovation domiciliaire, des bureaux et des salles d'entreposage, de nouveaux terrains de jeux et un parc. Il sera possible d'intégrer d'autres centres communautaires et de loisirs à cette installation.

- **Centre récréatif Cindy Klassen (anciennement Sargent Park), 2,7 millions de dollars, construction prévue en 2006** – On se prépare à rénover en grand le centre récréatif existant. Le projet prévoit le déplacement de la piste intérieure du sous-sol à la nouvelle mezzanine, la construction d'une salle de conditionnement physique, d'un gymnase et d'une piste de planches à roulettes, de même que la réfection du revêtement des terrains de tennis, de la piscine et du vestibule.

  En plus du montant de 2,7 millions du Fonds, ce projet a reçu 1,91 million en financement antérieur du PICM.

- **Fonds d'investissement pour les centres communautaires, 10 millions de dollars, programme échelonné sur quatre ans, de 2006 à 2009** – Il s'agit d'un fonds d'investissement souple pour les projets d'entretien et d'expansion de plus petite envergure des centres communautaires, mis en œuvre suite à la recommandation du General Council of Winnipeg Community Centres (GCWCC).

- **Complexe de soccer de Winnipeg, 6 millions de dollars, prévu en 2007** – La portée de ce projet et les options de mise en œuvre font actuellement l'objet d'un examen par la Ville de Winnipeg, en collaboration avec le milieu du soccer de Winnipeg.

- **Oasis urbaine de Kildonan Park, 9 millions de dollars, prévu en 2010** – Il s'agit d'installations aquatiques intérieures régionales comprenant une piscine pour longueurs, une piscine ludique, une aire de jeu aquatique, une salle de conditionnement physique et des vestiaires. Elles remplaceraient une piscine extérieure et peut-être une piscine intérieure du quartier.

Parcs d'amusement à jets d'eau et aires de jets d'eau

On prévoit installer des aires de jeu aquatique extérieures gratuites et faciles d'accès comprenant plusieurs aménagements aquatiques colorés et interactifs, pour un total de

2,6 millions de dollars. On estime que ces nouvelles installations coûteront entre 200 000 et 400 000 dollars.

Les aménagements prévus en 2006

- Parc d'amusement à jets d'eau de Norquay, 400 000 dollars
- Parc d'amusement à jets d'eau de Linden Woods, 100 000 dollars

Les aménagements prévus en 2007

- Conversion de l'aire de jets d'eau du Centre communautaire de River Osborne, 250 000 dollars
- Conversion de l'aire de jets d'eau de River Heights, 250 000 dollars
- Conversion de l'aire de jets d'eau du parc Provencher, 200 000 dollars
- Aire de jets d'eau du Centre communautaire de Saint-Norbert, 200 000 dollars

- Fonds d'investissement pour les parcs d'amusement à jets d'eau et aire de jets d'eau, 1,2 million de dollars, prévu provisoirement pour 2009

Pistes de planches à roulettes

On prévoit installer diverses rampes, rails et autres structures pour la pratique de la planche à roulettes, pour un investissement total de 1,8 million de dollars. On estime que cette nouvelle installation coûtera entre 200 000 et 450 000 dollars.

Les aménagements prévus en 2006

- Agrandissement du planchodrome de Saint-Vital, 200 000 dollars
- Financement supplémentaire pour le planchodrome Victoria Jason (Transcona), 100 000 dollars
- Financement supplémentaire pour le planchodrome de Saint-James, 150 000 dollars
- Planchodrome de Komenda, 100 000 dollars

Les aménagements prévus en 2007

- Planchodrome de Fort Garry, 400 000 dollars

- Fonds d'investissement pour les planchodromes, 850 000 dollars, prévu provisoirement pour 2008-2009

Coût total des Initiatives sur les infrastructures de loisirs et de récréation de Winnipeg : 43 millions de dollars

Pour de plus amples renseignements sur ces projets, veuillez consulter le site web de la Ville de Winnipeg : www.winnipeg.ca.

PARTIE VI – REGARD VERS L'AVENIR

Les travaux d'infrastructure (construction, rénovation, agrandissement ou modernisation du matériel) permettront d'améliorer la qualité de vie des Manitobains et de jeter les fondations d'une croissance économique durable au XXI^e siècle. Les Programmes s'inscrivent dans la longue lignée de collaboration entre le Canada, le Manitoba et les collectivités pour l'amélioration des infrastructures.

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, 2005-2010

- On commencera et on poursuivra la construction de certains projets du FIMR annoncés en 2005-2006. Les résidants de Parkland et des régions du Nord dont les collectivités participent aux projets de réseau d'accès à large bande sans fil peuvent s'attendre à être branchés au cours de l'année à venir. On terminera les évaluations environnementales d'un certain nombre de projets « verts » du FIMR cette année. On pourra ensuite commencer la construction, y compris la modernisation du système d'égout d'Oakville dans la MR de Portage la Prairie, qu'il faut améliorer pour répondre aux normes provinciales actuelles, et la réfection de la station de traitement des eaux de la ville de Carman, dont le projet a pour but d'améliorer la qualité de l'eau non traitée de la rivière Boyne.

  À Winnipeg, les travaux dans le parc récréatif Buhler de Transcona se poursuivront au cours de l'été. Celui-ci devrait ouvrir en 2007. La Société protectrice des animaux de Winnipeg entamera les travaux de construction de ses nouvelles installations ce printemps. Le Centre communautaire juif Rady commencera à se préparer durant l'année aux rénovations qui débuteront en 2007.

  Les projets de la troisième et dernière ronde de sélection pour les régions rurales et du Nord, dont la date limite de dépôt était le 15 juin 2006, seront étudiés cet automne. Les résultats de la sélection seront divulgués à temps pour la saison de la construction de 2007. Il reste 49 millions de dollars à distribuer des 120 millions du FIMR.

Programme Infrastructures Canada-Manitoba, 2000-2008

- Le Programme s'achève, mais d'autres collectivités pourront encore tirer profit de leurs projets dans le cadre du PICM. Des avantages écologiques appréciables se matérialiseront avec l'achèvement de la construction de certains projets; par exemple, davantage de ménages pourront profiter d'une eau potable de meilleure qualité, le traitement des eaux usées sera de qualité supérieure, un plus grand nombre de foyers seront branchés aux systèmes d'égout, on accroîtra le recyclage et les coûts du cycle de vie des installations municipales diminueront. Aussi, les installations récréatives communautaires, comme la nouvelle Credit Union Place à Dauphin, pourront ouvrir leurs portes ce printemps. Pour sa part, le nouveau centre communautaire de Rivière rouge à Winnipeg sera ouvert au public dès cet automne.

  Des 177 projets approuvés pour recevoir une partie du budget de 180 millions de dollars du PICM, 48 projets inachevés auront jusqu'au 31 mars 2008 pour réaliser les travaux.

Les dépenses du programme se poursuivront, car les promoteurs continueront de déposer leurs demandes de remboursement.

Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique

- Pendant l'année à venir, on terminera les travaux de construction de la première des trois grandes priorités d'infrastructure stratégique de Winnipeg : le passage inférieur de Kenaston. En plus d'améliorer l'efficacité et la sécurité de l'infrastructure des transports de Winnipeg, ce projet devrait régler les problèmes d'embouteillage et de retards causés par les trains.

  Les gouvernements fédéral et provincial et la ville de Winnipeg signeront une entente de contribution tripartite qui fournira le financement nécessaire à la modernisation du système de traitement des eaux usées de la ville. Les améliorations sont en cours et se poursuivront aux trois centres de contrôle de la pollution.

  Dans le cadre du programme d'améliorations des infrastructures de loisirs de Winnipeg (de 43 millions de dollars), on commencera à planifier certains projets, y compris les installations de soccer intérieures de Winnipeg, le Good Neighbours Centre de Bronx Park, le centre récréatif Cindy Klassen, l'unification des centres communautaires de Norberry et de Glenlee, le centre communautaire Isaac Brock et le planchodrome de Fort Garry. La construction de parcs d'amusement à jets d'eau (Norquay et Linden Woods) et de pistes de planches à roulettes (Komenda à Charleswood, parc Saint-James Ouest, Victoria Jason à Transcona et l'agrandissement de St. Vital) se poursuit, et leur ouverture est prévue au printemps 2007.

PARTIE VII – RÉSUMÉ DES DÉPENSES DES PROGRAMMES

Voici un résumé rétrospectif des dépenses réelles des programmes jusqu'à la clôture de l'exercice qui prend fin le 31 mars :

PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA
DÉPENSES RÉELLES (en milliers de dollars)

	CANADA	MANITOBA (NET)	LOCALITÉ/ DEMANDEUR	TOTAL PCIM
2000-2001	312,5	377,1	-	689,6
2001-2002	4 178,3	4 290,6	3 487,7	11 956,6
2002-2003	16 634,0	12 005,0	13 648,0	42 287,0
2003-2004	19 595,8	15 669,7	17 195,4	52 460,9
2004-2005	7 050,2	10 307,2	8 282,0	25 639,3
2005-2006	21 285,8	22 120,5	21 268,7	64 674,9
TOTAL	**69 056,6**	**64 770,1**	**63 881,8**	**197 708,2**

NOTES :

1. Les écarts entre les dépenses fédérales, provinciales et locales sont attribuables aux faits suivants :

   a) L'entente Infrastructures Canada-Manitoba prévoit des contributions générales égales en partenariat avec les promoteurs locaux pendant la durée totale du programme (de plusieurs années). Les formules de partage des coûts peuvent toutefois varier selon les projets ou l'exercice;

   b) Le Canada et le Manitoba partagent les frais administratifs du Secrétariat du Programme d'Infrastructures et ceux du projet d'amélioration de la protection contre les inondations de la rivière Rouge et du projet de connectivité de Broadband Communications North. Il n'y a pas de contributions locales à ces éléments.

2. Les dépenses réelles des « localités/demandeurs » représentent un tiers des coûts admissibles des projets. Dans les faits, les dépenses des localités ou promoteurs s peuvent dépasser le tiers des coûts du projet, car les projets du PICM sont souvent approuvés à un niveau moindre que les coûts estimés. Toutefois, pour assurer le suivi des dépenses réelles dans le cadre du PICM, les dépenses locales représentent une contribution d'un tiers.

3. Les dépenses du Manitoba sont des dépenses nettes, une fois pris en compte les recouvrements fédéraux.

PROGRAMMES INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA

DÉPENSES BRUTES DU MANITOBA
RÉELLES (en milliers de dollars)

	DÉPENSES BRUTES DU MANITOBA	RECOUVREMENT DU FÉDÉRAL	DÉPENSES NETTES DU MANITOBA
2000-2001	608,3	(231,2)	377,1
2001-2002	4 992,0	(701,4)	4 290,6
2002-2003	12 640,7	(635,7)	12 005,0
2003-2004	16 049,9	(380,2)	15 669,7
2004-2005	10 656,1	(348,9)	10 307,2
2005-2006	22 439,1	(318,6)	22 120,5
TOTAL	**67 386,1**	**(2 616,1)**	**64 770,0**

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements sur les programmes Infrastructures Canada-Manitoba, communiquez avec :

Anita Desrochers, Agente d'information des programmes
Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba
363, rue Broadway, bureau 1140
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3N9
Téléphone : 945-1906 ou, sans frais, 1 800 268-4883
Télécopieur : 948-2035

Courriel: infra@gov.mb.ca

Site Web des Programmes Infrastructures Canada-Manitoba : www.infrastructure.mb.ca

ANNEXE I – Carte des régions économiques du PICM

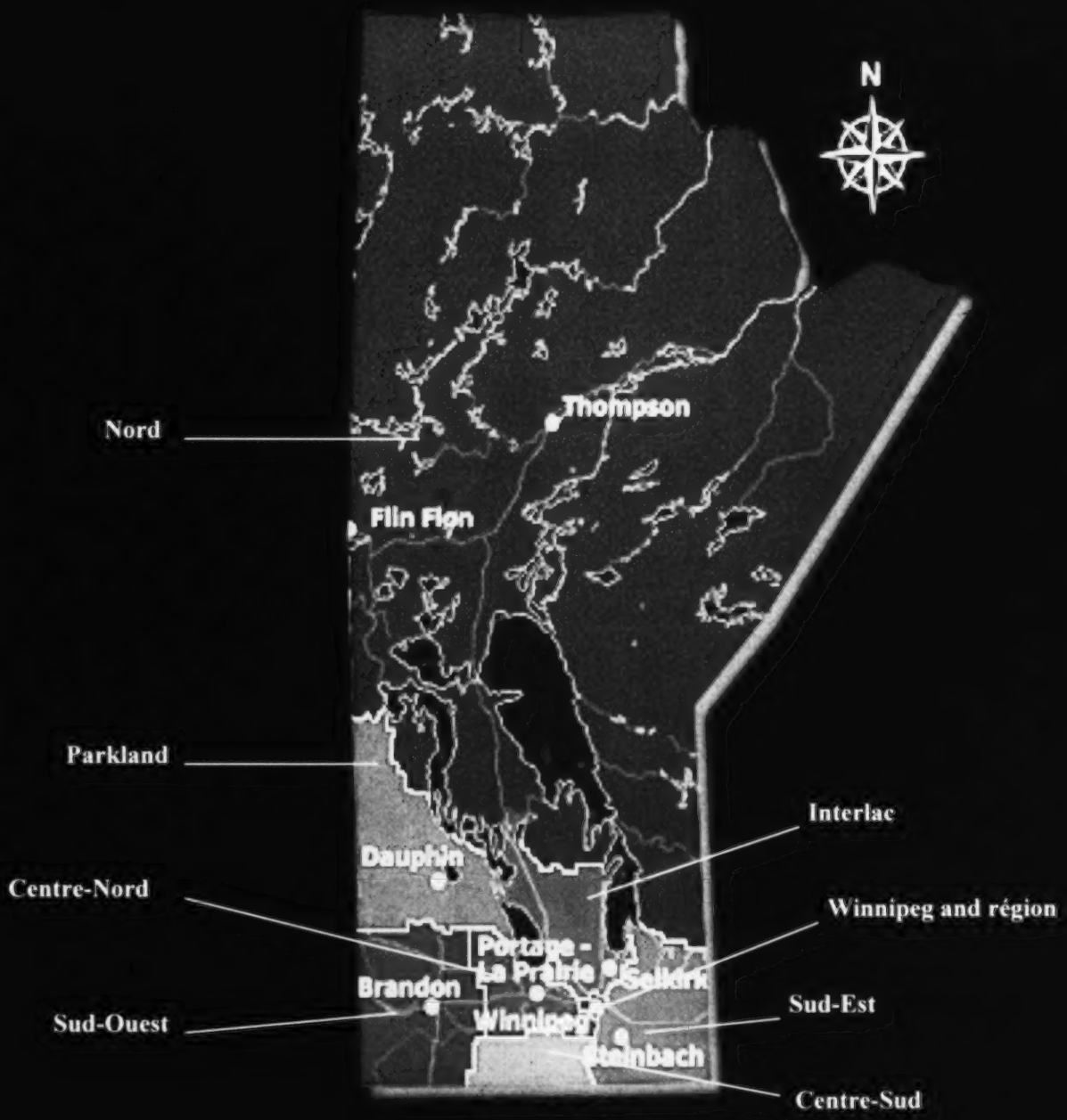

ANNEXE I – Carte des régions économiques du PICM

ANNEXE II. a. – Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) Canada-Manitoba – Projets annoncés dans chacune des régions en date du 31 mars 2006

Note : L'entente du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Manitoba prévoit l'établissement d'un comité consultatif fédéral et provincial qui étudie les projets et formule des recommandations sur leur financement auprès du comité de gestion fédéral et provincial du programme.

Promoteur	Projet	Financement annoncé	Projets terminés
INTERLAC			
MR de St. Clements	Égout et aqueduc d'East Selkirk	4 600 000 $	
MR de Bifrost	Approvisionnement en eau du parc industriel	600 000 $	
MR de Fisher	Projet de gestion des déchets solides	237 900 $	
NORD			
Broadband Communications North Inc.	Stratégie de connectivité durable du Nord	2 800 000 $	
Conseil local de Sherridon	Station de traitement d'eau	3 283 000 $	
Conseil communautaire de Matheson Island	Étang de Matheson Island	531 000 $	
Conseil communautaire de Pine Dock	Projet de gestion des déchets solide	576 000 $	
Ville de Churchill	Centre de transfert des déchets	756 000 $	
CENTRE-NORD			
Ville de Portage la Prairie	Amélioration des installations de loisirs de Lac Crescent	360 000 $	
Ville de Portage la Prairie	Amélioration de la décharge de Oakville	379 800 $	
Ville de Portage la Prairie	Poste de pompage des eaux d'égout à l'ouest de Portage	499 800 $	
Ville et MR de Portage la Prairie	Station de relèvement d'Oakville	429 900 $	
PARKLAND			
Ville de Ste. Rose du Lac	Parc Molgat	261 900 $	
MR d'Ochre River	Oako Beach Drive	66 000 $	
Société d'aide au développement des collectivités de Parkland	Réseau de télécommunications de Parkland	4 000 000 $	
Ville de Russell	Amélioration du traitement des eaux usées	990 000 $	
Ville et MR de Dauphin	Station industrielle de traitement des eaux usées dans le parc industriel	10 000 000 $	
CENTRE-SUD			
Ville d'Altona et MR de Rhineland	Expansion des installations d'épuration de l'eau usée	2 400 000 $	
MR de Lorne	Étang d'épuration de Swan Lake	1 440 000 $	
Ville de Carman	Amélioration de la station d'épuration	603 000 $	
Ville de Winkler	Agrandissement de la station de traitement des eaux usées	1 521 000 $	X
SUD-EST			
Ville de Niverville	Modernisation du système d'épuration de l'eau usée	2 400 000 $	

Promoteur	Projet	Financement annoncé	Projets terminés
SUD-OUEST			
Keystone Agricultural and Recreation Inc.	Centre d'excellence agricole et modernisation des immobilisations	15 000 000 $	
MR d'Ellice	Route touristique de la vallée Qu'Appelle	225 000 $	
MR de Strathcona	Modernisation de l'étang d'épuration de Belmont	280 000 $	
MR de North Cypress	Réseau d'assainissement de Brookdale	480 000 $	
Village de St. Lazare	Réseau d'alimentation en eau et d'égout	72 000 $	
Village de Minnedosa	Modernisation de la station de traitement d'eau	1 050 000 $	
Ville d'Hartney	Modernisation de l'installation de traitement de l'eau	402 000 $	
WINNIPEG ET RÉGION			
Centre communautaire juif Rady	Amélioration du centre récréatif Rady	2 250 000 $	
Société protectrice des animaux de Winnipeg	Nouveau bâtiment de 40 000 pieds carrés (3 716 m²)	3 000 000 $	
Winnipeg Library Foundation	Projet de revitalisation du parc de la bibliothèque	2 100 000 $	
Association sportive de Winnipeg est	Parc récréatif Buhler	4 500 000 $	
Université du Manitoba	Installation du Smartpark	3 000 000 $	

APPENDIX II. b. – Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) – Catégories d'investissements et critères

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) prévoit dix catégories d'investissements. Chacune a ses propres objectifs et des critères de présélection obligatoires pour déterminer l'admissibilité des projets. Chaque projet présenté dans le cadre du FIMR doit correspondre à une des dix catégories, être conforme aux objectifs de celle-ci, être directement liés à une des sous-catégories et satisfaire les critères de présélection obligatoires.

On décrit ci-dessous toutes les catégories, avec leurs objectifs, leurs sous-catégories et leurs critères de présélection obligatoires, de même que leurs critères de classement. Une matrice résumant les critères de classement applicables pour chaque catégorie se trouve à la page 55.

Catégorie 1 : EAU

But : Le but de cette catégorie est de construire, rénover ou améliorer une infrastructure publique qui permet d'améliorer la qualité de l'eau et d'assurer une utilisation et une gestion durables de l'infrastructure et des ressources en eau.

Sous-catégories

- Alimentation en eau potable
- Systèmes de traitement de l'eau potable
- Systèmes de distribution de l'eau potable

Critères de présélection obligatoires

- La qualité de l'eau potable qui résulterait du projet doit respecter les *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada* ou être conforme aux normes provinciales, selon l'exigence la plus élevée.
    - L'analyse de rentabilité doit démontrer la prise en considération de solutions de rechange au projet proposé ainsi que les coûts d'exploitation à long terme de l'infrastructure.
    - Toutes les composantes de l'infrastructure résultant du projet qui seront en contact avec de l'eau potable devront rencontrer la norme ANSI/NSF 61.
    - Dans la mesure où l'infrastructure résultant du projet doit servir à des fins commerciales, l'analyse de rentabilité doit prévoir le recouvrement intégral des coûts, y compris les coûts d'exploitation et d'immobilisation. Si le recouvrement intégral n'est pas possible, l'analyse de rentabilité doit présenter des stratégies de rechange à mettre en œuvre pour assurer un recouvrement.

Catégorie 2 : EAUX USÉES

Objective: Le but de cette catégorie est de construire, rénover ou améliorer une infrastructure publique en vue de réduire les effets possibles des effluents sur les sources d'eau potable, les écosystèmes aquatiques, y compris les ressources halieutiques et la biodiversité, et accroître l'efficacité de la collecte et du traitement des eaux usées, incluant les eaux pluviales.

Sous-catégories

- Systèmes d'égout, y compris les systèmes d'égouts sanitaires et combinés
- Systèmes séparés de drainage pluvial
- Gestion centralisée des systèmes de traitement des eaux usées sur place

Critères de présélection obligatoires

- Le projet améliorera la qualité des effluents présents dans les eaux usées et le rejet des eaux pluviales doit réduire les effluents contaminants, y compris ceux qui ont atteint un niveau toxique, provenant des stations d'épuration des eaux d'égout.
- Dans la mesure où l'infrastructure résultant du projet servira à des fins commerciales, l'analyse de rentabilité doit prévoir le recouvrement intégral des coûts. Si le recouvrement intégral n'est pas possible, l'analyse de rentabilité doit présenter des stratégies de rechange à mettre en œuvre pour assurer un recouvrement.
- Dans le cas de projets qui traitent directement des pannes du système septique sur place, le projet doit éliminer les menaces contre la santé publique.

Catégorie 3 : DÉCHETS SOLIDES

But : Le but de cette catégorie est de construire, rénover ou améliorer une infrastructure permettant une meilleure gestion des déchets solides, d'augmenter la récupération et l'utilisation des matières recyclées et organiques, de réduire le tonnage de déchets solides envoyés dans les sites d'enfouissement par personne, de réduire les incidences environnementales et d'améliorer la récupération d'énergie.

Sous-catégories

- Réacheminement des déchets – installations de récupération des matières
- Gestion des matières organiques
- Centres de récupération
- Sites d'enfouissement
- Traitement thermique

Critères de présélection obligatoires

- Le projet doit être conforme à une stratégie municipale viable de gestion des déchets solides.
- Dans la mesure où l'infrastructure résultant du projet doit servir à des fins commerciales, l'analyse de rentabilité doit prévoir le recouvrement intégral des coûts. Si le recouvrement intégral n'est pas possible, le plan d'activités doit présenter des stratégies de rechange à mettre en œuvre pour assurer un recouvrement.

Catégorie 4 : TRANSPORT EN COMMUN

But : Le but de cette catégorie est de construire, rénover ou améliorer une infrastructure publique de transport pour réduire les incidences environnementales, la congestion routière, la consommation énergétique ou les émissions de GES, améliorer la sécurité, appuyer le tourisme et le commerce, stimuler le développement économique et social des zones urbaines et rurales et aider à faire du Canada un chef de file de l'utilisation des technologies novatrices d'exploitation et de gestion des systèmes de transport urbain et rural, y compris les systèmes d'information des voyageurs et de renseignements sur la circulation.

Sous-catégories

- Transport urbain rapide : immobilisations et matériel roulant (incluant : trains légers, ajouts de trains lourds, métros, traversiers, gares de transit, stationnements incitatifs, couloirs réservés aux autobus et lignes ferroviaires).
- Autobus urbains : matériel roulant et stations de transit.
- Systèmes de transports intelligents (STI) et investissements prioritaires en immobilisations pour le transport en commun :
    - investissements dans les technologies STI pour améliorer la signalisation prioritaire pour le transport en commun; les renseignements pour les voyageurs et sur la circulation; les opérations de transport en commun; la gestion des incidents et les systèmes de sauvetage;
    - investissements en immobilisations, telles les bretelles de déviation et les voies réservées aux véhicules à occupation multiple;
    - intégration d'au moins deux de ces fonctions pour accroître l'efficacité du transport urbain et rural.

Critères de présélection obligatoires

- Le projet doit être conforme aux plans de transport et d'utilisation du terrain applicables du Manitoba, de la région ou de la municipalité
- Le projet doit être conforme aux objectifs du Canada en matière de développement durable, de compétitivité et de changement climatique.
- L'analyse de rentabilité du projet doit comprendre :
    - des données sur le projet, notamment sur la réduction des émissions de GES et ses coûts;

- o des mesures touchant la sécurité, l'efficacité, les incidences environnementales et économiques à court terme du projet, ainsi que les répercussions possibles sur une période de 5 à 10 ans;
- o des renseignements prouvant la capacité du promoteur d'exploiter et de gérer l'investissement à long terme;
- o des renseignements prouvant, s'il y a lieu, la conformité aux lignes directrices en matière de génie (p. ex. à celles de l'Association des transports du Canada);
- o des renseignements prouvant la conformité du projet à toutes les dispositions législatives fédérales et provinciales pertinentes;
- o confirmation que le projet prend en considération, le cas échéant, l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Catégorie 5 : ROUTES LOCALES

But : Le but de cette catégorie est de construire, rénover ou améliorer les routes locales, pour réduire les incidences environnementales, la congestion routière, la consommation énergétique ou les émissions de GES, améliorer la sécurité, appuyer le tourisme et le commerce, stimuler le développement économique et social des zones locales et aider à faire du Canada un chef de file dans l'utilisation des technologies novatrices d'exploitation et de gestion des systèmes de transport urbain et rural, y compris les systèmes d'information des voyageurs et de renseignements sur la circulation.

Sous-catégories :

- Routes locales, routes de dégagement, ponts et tunnels à l'intérieur des limites municipales
- Systèmes de transports intelligents (STI) et investissements prioritaires en immobilisations pour le transport en commun :
  - o investissements dans les technologies STI pour améliorer la signalisation prioritaire pour le transport en commun; renseignements pour les voyageurs et sur la circulation; opérations de transports en commun; gestion des incidents et systèmes de sauvetage;
  - o investissements en immobilisations pour aider le réseau de transport en commun, telles les bretelles de déviation et voies réservées aux véhicules à occupation multiple, et intégration d'au moins deux de ces fonctions pour accroître l'efficacité du transport local.

Critères de présélection obligatoires

- Le projet doit être conforme aux plans de transport et d'utilisation du terrain applicables du Manitoba, de la région ou de la municipalité.
- Le projet doit être conforme aux objectifs du Canada en matière de développement durable, de compétitivité et de changement climatique.
- L'analyse de rentabilité du projet doit comprendre :
  - o des données sur le projet, notamment sur la réduction des émissions de GES et ses coûts;

- o des mesures touchant la sécurité, l'efficacité, les incidences environnementales et économiques à court terme du projet, ainsi que les répercussions possibles sur une période de 5 à 10 ans;
- o des renseignements prouvant la capacité du propmoteur d'exploiter et de gérer l'investissement à long terme;
- o des renseignements prouvant, s'il y a lieu, la conformité du promoteur aux lignes directrices en matière de génie (p. ex. à celles de l'Association des transports du Canada);
- o des renseignements prouvant la conformité du projet à toutes les dispositions législatives fédérales et provinciales pertinentes;
- o confirmation que le projet prend en considération, le cas échéant, l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Catégorie 6 : CULTURE

But : Le but de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer l'infrastructure patrimoniale et artistique, pour que les collectivités puissent exprimer, préserver, mettre en valeur et promouvoir leur culture et leur patrimoine.

Sous-catégories

- Musées (y compris les musées d'art)
- Sites patrimoniaux locaux désignés
- Installations pour les arts d'interprétation
- Centre culturels ou communautaires
- Bibliothèques municipales
- Autres infrastructures culturelles qui satisfont aux buts de la catégorie

Critères de présélection obligatoires

- L'analyse de rentabilité doit démontrer la capacité du promoteur d'exploiter et de gérer le projet pour en assurer la durabilité.
- L'infrastructure résultant du projet doit permettre l'accès aux personnes handicapées.
- Toute nouvelle construction doit dépasser d'au moins 25 p. 100 les exigences d'efficacité énergétique du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments.

Catégorie 7 : LOISIRS

But : Le but de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer une infrastructure récréative sportive publique pour encourager une plus grande proportion de Canadiens de toutes les couches de la société à intégrer le sport et l'activité physique dans leur vie quotidienne.

Sous-catégories

- Installations sportives autres que celles destinées principalement aux athlètes professionnels

- Lieux récréatifs communautaires
- Terrains et parcs, parcours de santé, pistes cyclables et sentiers, terrains de jeux et autres installations
- Autres infrastructures récréatives qui satisfont aux buts de la catégorie

Critères de présélection obligatoires

- L'analyse de rentabilité doit démontrer la capacité du promoteur d'exploiter et de gérer le projet pour en assurer la durabilité.
- Les caractéristiques exigées pour le projet doivent être le résultat de consultations avec les principaux utilisateurs des installations proposées.
- L'infrastructure résultant du projet doit permettre l'accès aux personnes handicapées.
- Toute nouvelle construction doit dépasser d'au moins 25 p. 100 les exigences d'efficacité énergétique du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments.
- Dans les cas où l'infrastructure résultant du projet doit servir à des fins commerciales et communautaires, l'analyse de rentabilité doit prévoir un financement public directement proportionnel au niveau d'utilisation publique, pour les activités communautaires et le sport amateur; par exemple, si 20 p. 100 des installations proposées sont mises à la disposition du public, alors 20 p. 100 des coûts du projet seront admissibles au financement.

Catégorie 8 : TOURISME

But : Le but de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer une infrastructure touristique viable économiquement et écologiquement afin d'améliorer la qualité de l'expérience touristique, et conséquemment accroître le nombre de visiteurs au Canada.

Sous-catégories

- Infrastructure municipale de base qui appuie ou offre un accès aux installations touristiques
- Attractions communautaires publiques
- Centres de congrès ou de commerce
- Salles d'expositions
- Autres infrastructures de tourisme qui satisfont aux buts de la catégorie

Critères de présélection obligatoires

- L'analyse de rentabilité doit démontrer la capacité du promotuer d'exploiter et de gérer le projet pour en assurer la durabilité.
- L'infrastructure résultant du projet doit permettre l'accès aux personnes handicapées.
- Toute nouvelle construction doit dépasser d'au moins 25 p. 100 les exigences d'efficacité énergétique du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments.

Catégorie 9 : AMÉLIORATIONS EN MATIÈRE D'UTILISATION DE L'ÉNERGIE

But : Le but de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer les infrastructures publiques locales pour optimiser l'utilisation d'énergie (p. ex. dans les édifices et autres installations) et réduire les émissions de GES et les contaminants de l'air provenant de sources municipales.

Sous-catégories

- Réhabilitation des édifices publics locaux
- Systèmes éconergétiques, tels que ceux reposant sur l'énergie renouvelable, la production combinée de chaleur et d'électricité, la cogénération et les réseaux thermiques
- Éclairage des rues

Critères de présélection obligatoires

- Dans les cas de réhabilitation, le projet doit rencontrer les normes comparables aux initiatives de réhabilitation énergétique résidentielles et commerciales de Ressources naturelles Canada.
- Le remplacement des dispositifs actuels (p. ex. ventilation, fenêtres, chauffage, toilettes, etc.) par des dispositifs à haut rendement énergétique de même catégorie (p. ex. Energy Star) tout en tenant compte de la situation des collectivités éloignées et autochtones.
- Le projet doit tenir compte de l'utilisation d'autres sources d'électricité, de chaleur et de refroidissement.
- Tous les nouveaux édifices doivent dépasser d'au moins 25 p. 100 les exigences d'efficacité du Code national du bâtiment.

Catégorie 10 : CONNECTIVITÉ

But : Le but de cette catégorie est de construire, de rénover ou d'améliorer les infrastructures qui appuient l'objectif du Canada visant à permettre un accès à large bande à toutes les collectivités, à améliorer la prestation de services tels que le cybergouvernement, la cybersanté et la cyberéducation, et à améliorer la qualité de vie et le développement social, et à accroître le potentiel d'innovation et le développement économique des collectivités du Canada.

Sous-catégories

- Réseau fédérateur à grande vitesse (transport)
- Points de présence (accès)
- Distribution locale dans les collectivités

Critères de présélection obligatoires

- L'analyse de rentabilité doit démontrer la capacité du promoteur d'exploiter et de gérer l'infrastructure résultante.

- Afin de promouvoir la compétitivité, un processus compétitif d'octroi des marchés neutre, tant au plan commercial que technologique, doit être prévu pour le projet.
- La solution proposée par le projet doit être entièrement accessible à des tiers.
- Les parties de l'infrastructure résultante du projet accessibles au public devront être accessibles aux personnes handicapées.

ANNEXE II. c. – Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) – Critères de classement

En plus de répondre aux critères de présélection obligatoires, les projets sont évalués en fonction des critères de classement. La matrice ci-dessous fait état des critères de classement applicables à chacune des catégories de projets d'investissements.

CRITÈRES DE CLASSEMENT PAR CATÉGORIE DE PROJETS	Eau	Eaux usées	Déchets solides	Transport en commun	Routes locales	Culture	Loisirs	Tourisme	Améliorations énergétiques	Connectivité
1. reçoit un vaste appui dans la collectivité	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
2. prend en considération son incidence sur les divers paramètres du climat et s'adapte aux risques potentiels posés par les changements climatiques futurs	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
3. amenuise les effets sur les changements climatiques en:										
• réduisant les GES en faisant appel à des technologies et pratiques qui augmentent l'efficacité énergétique et l'utilisation de l'énergie renouvelable, ou à d'autres stratégies de réduction;	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
• réduisant de façon économique les émissions de GES attribuables au Projet sur les plans de la construction et de l'exploitation.										
4. suscite d'autres investissements des secteurs privé et public et encourage le PPP	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
5. utilise les meilleures technologies et pratiques de construction	•	•	•		•					
6. améliore la consommation et l'efficacité énergétique	•	•	•						•	
7. présente une gestion des ressources en boucle (réutilisation et recyclage des eaux usées et des bio solides, production d'énergie dérivée du processus de traitement, réutilisation des déchets et recyclage et source d'énergie passive)	•	•	•							
8. réduit ou élimine les risques potentiels à la santé	•	•								
9. est conforme à une stratégie pour la gestion de l'eau et des eaux usées qui est viable à long terme et qui inclut, si applicable, le comptage et la tarification de l'eau	•	•								
10. est appuyé par un plan d'activités qui se penche sur les aspects suivants : • la gestion de la demande, incluant un système de comptage de l'eau et une campagne d'éducation du public • une approche durable de financement qui assure la poursuite de l'exploitation, de l'entretien et des travaux d'amélioration	•	•								
11. réduit ou élimine les effets ou risques potentiels associés aux désastres			•	•	•	•	•	•	•	•
12. améliore l'efficacité du système de transport (p. ex. coût passager/Km, capacité d'écoulement des passagers dans les corridors)				•	•					
13. prend en considération des solutions de rechange au Projet proposé				•	•					
14. améliore le transport ainsi que la sécurité et la protection du public				•	•					
15. permet de réduire les autres polluants ambiants créés par les moyens de transport				•	•					
16. améliore l'accès aux possibilités d'affaires, d'emploi et d'éducation pour les citoyens de la place, y compris la population autochtone				•	•					
17. favorise l'utilisation de technologies novatrices ou de processus en matière de transport urbain ou rural incluant l'utilisation de technologies STI lorsque approprié				•	•					

Critères Partagés

		Eau	Eaux usées	Déchets solides	Transport en commun	Routes locales	Culture	Loisirs	Tourisme	Améliorations énergétiques	Connectivité
	18. est polyvalent								•	•	
	CRITÈRES DE CLASSEMENT PAR CATÉGORIE DE PROJETS										
Eau	19. prévoit une approche intégrée de plusieurs compétences et de plusieurs secteurs en matière d'eau potable qui : • tient compte de la viabilité à long terme, • comprend la tarification et la gestion intégrée des basins hydrographiques • comprend le concept de la source au robinet	•									
Eaux usées	20. pourvoit à la gestion des eaux pluviales en prévoyant, par exemple, des canalisations séparées pour les systèmes de collecte des eaux usées et de drainage pluvial		•								
	21. réduit la fréquence des débordements des égouts sanitaires et unitaires lors des pluies		•								
	22. propose que les stations d'épuration des eaux usées aient un rendement équivalent à celui des systèmes de traitement secondaires avec, au besoin, des systèmes de traitement supplémentaires		•								
Déchets solides	23. réduit la quantité de déchets envoyés au site d'enfouissement par personne et accroît la quantité de déchets recyclés ou compostés par personne			•							
	24. est basé sur le principe de la capitalisation du coût entier			•							
Transport en commun	25. accroît la part des modes de transport en commun et la clientèle				•						
	26. comprend le déploiement de stratégies sur les besoins en transport pour augmenter la clientèle des transports en commun ou de technologies pour favoriser l'efficacité des systèmes par la facilité de transfert entre les modes et leur intégration (p. ex. l'intégration des tarifs et des services)				•						
	27. améliore efficacement l'accès aux principales installations de transport (p. ex. les ports, les aéroports, les gares)				•						
	28. a fait l'objet d'une analyse coûts-avantages particulièrement pour les projets de plus grande envergure				•						
Routes locales	29. tient compte de l'impact des investissements dans les routes sur le transport en commun dans les mêmes limites urbaines et rurales, et établit des stratégies d'atténuation des impacts s'il y a lieu					•					
Culture	30. fait partie d'une stratégie culturelle viable de la communauté locale						•				
	31. contribue à la viabilité globale de la collectivité						•				
	32. permet d'accroître la capacité du Requérant d'atteindre de nouveaux publics, ainsi que d'améliorer et de diversifier les programmes offerts						•				
	33. a des répercussions positives globales sur la disponibilité d'espaces pour la création et l'innovation artistique et pour la présentation de spectacles ou pour la mise en valeur et la preservation de collections patrimoniales dans un environnement polyvalent						•				
	34. complémente le réseau d'infrastructure culturelle destinée aux activités artistiques et patrimoniales, qu'il soit local, provincial ou national						•				
	35. profite à d'autres organismes artistiques et de mise en valeur du patrimoine local, régional, provincial, national ou, s'il y a lieu, international						•				
	36. contribue à la désignation, à la conservation ou à la rénovation de sites patrimoniaux						•				
	37. reçoit l'appui des communautés artistiques et celles engages dans mise en valeur du patrimoine						•				

	38. répond aux normes fédérales, provinciales et municipales en vigueur à l'intention des peuples des Première nations et des Inuits										•

	CRITÈRES DE CLASSEMENT PAR CATÉGORIE DE PROJETS	Eau	Eaux usées	Déchets solides	Transport en commun	Routes locales	Culture	Loisirs	Tourisme	Améliorations énergétiques	Connectivité
Loisirs	39. cible des quartiers défavorisés							•			
	40. propose une infrastructure pour la pratique accessible et sécuritaire de l'activité physique, du sport et autres activités récréative qui contribuent au développement social, personnel et économique de la collectivité							•			
	41. garantit que l'installation récréative sera utilisée pour offrir à grande échelle des programmes d'activités sportives, physiques et récréatives							•			
	42. accroît l'accès et la participation du public aux installations ou aux activités récréatives							•			
	43. offre un accès sécuritaire et équitable aux installations intérieures, extérieures et naturelles							•			
	44. encourage les partenaires communautaires à en tirer le plus d'avantages possibles							•			
	45. est conçu pour que les installations sportives incluses puissant répondre aux normes internationales de compétitions approuvées par les organismes sportifs nationaux, dans la mesure du possible							•			
	46. comprends des plans communautaires officiels encourageant la vie active et le transport actif (poste cyclables/récréatives)							•			
	47. encourage, appuis ou augmente les possibilités de pratique de l'activité physique et tous les membres de la collectivité, et plus particulièrement les groupes plus défavorisés							•			
Tourisme	48. permet d'augmenter le nombre de touristes qui visitent la collectivité								•		
	49. permet d'augmenter la durée moyenne de séjour des touristes qui visitent la collectivité								•		
	50. démontre un effet d'entraînement pour la région (retombées économiques, complément aux infrastructures, attraction d'une nouvelle clientèle, etc.)								•		
	51. comprend des installations touristiques qui sont écologiquement viables								•		
	52. utilise le tourisme pour mieux faire comprendre les enjeux Environnementaux								•		
	53. fait partie d'une stratégie touristique plus vaste de la collectivité locale								•		
Améliorations énergétiques	54. réduit les GES en tenant compte davantage des projets qui permettent plus de réductions et du rapport coût-efficacité des réductions pour chaque dollar investi par le gouvernement fédéral										
	55. accroît le confort des occupants de l'édifice										
	56. a l'appui d'un plan municipal relatif aux changements climatiques										
	57. réduit la pollution de l'air										
	58. accroît l'efficacité énergétique, ainsi que la diversité et la sécurité en matière d'énergie										
	59. dans les cas de cogénération et de systèmes énergétiques de quartier : • permet de remplacer des sources d'énergie productrices de grandes quantités de GES • présente une source d'énergie à coûts concurrentiels										

	60. quand des édifices sont en cause, tient compte de l'utilisation des systèmes de chauffage et de refroidissement à l'eau, comme les pompes géothermiques, les appareils de combustion à biomasse à haut rendement/à faible taux d'émission, la technologie Solarwall (air frais du dehors chauffé à l'énergie solaire) et des installations solaires d'alimentation en eau chaude

	CRITÈRES DE CLASSEMENT PAR CATÉGORIE DE PROJETS	Eau	Eaux usées	Déchets solides	Transport en commun	Routes locales	Culture	Loisirs	Tourisme	Améliorations énergétiques	Connectivité
Connectivité	61. profite à la collectivité et améliore la prestation des services publics										•
	62. offre des connexions aux points de présence dans les collectivités qui permettent d'offrir des tarifs d'abonnement raisonnables aux entreprises et résidents de cette collectivité										•
	63. améliore la qualité, l'accessibilité et l'efficacité de la cybersanté										•
	64. fait appel à des technologies appropriées et accessibles qui peuvent être modifiées pour répondre aux besoins futurs										•
	65. bénéficie des investissements du secteur privé et de son implication dans la gestion et l'exploitation du réseau										•
	66. pourvoit aux besoins des langues et des cultures autochtones et celles des minorités										•
	67. encourage la participation des entreprises autochtones.										•

ANNEXE III - PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA-MANITOBA
Projets annoncés par région en date du 31 mars 2006

Nota : L'entente du programme Infrastructures Canada-Manitoba prévoit la création d'un Comité consultatif fédéral-provincial-local qui examine les projets et recommande le financement de certains d'entre eux au comité fédéral-provincial de gestion du programme.

Promoteur	Projet	Financement annoncé	Projets terminés
INTERLAC			
MR d'East St. Paul	Amélioration de l'infrastructure de l'aqueduc et des égouts	200 000 $	X
MR de Siglunes	Site d'enfouissement	35 000 $	X
Ville de Teulon	Stabilisation de la digue de l'étang de stabilisation	38 588 $	X
MR d'Eriksdale et MR de Coldwell	Site d'enfouissement régional	387 600 $	X
MR de Gimli et ville de Gimli	Construction d'une station de traitement régionale des égouts	2 190 298 $	
Village de Dunnottar	Agrandissement de l'étang d'épuration	272 000 $	X
MR de St. Clements	Projet de traitement des eaux usées	0 $	
Ville de Selkirk	Amélioration du réseau de distribution de l'eau	627 000 $	X
MR d'Armstrong	Salle communautaire de Fraserwood	200 000 $	X
Ville de Selkirk (2003 Western Canada Summer Games Inc.)	Stade communautaire de Selkirk	320 000 $	X
Ville d'Arborg	Filtration de l'eau	176 000 $	X
MR de Rockwood	Remplacement d'égouts et conduite d'eau de Balmoral	2 207 400 $	X
MR de Woodlands et MR de Rosser	Centre récréatif de South Interlake	794 700 $	X
MR de Grahamdale	Site d'enfouissement régional	400 000 $	
Village de Riverton	Rajeunissement du réseau d'égout	41 600 $	
Ville de Selkirk	Système de stérilisation par rayons ultra-violets	1 106 672 $	
Ville de Stonewall	Modernisation du réseau d'adduction et de distribution d'eau	755 746 $	X
Ville de Teulon	Stabilisation de l'étang d'épuration, phase II	30 419 $	X
NORD			
Conseil communautaire de Cormorant	Amélioration de la station de traitement de l'eau	400 000 $	X
Conseil communautaire de Camperville	Amélioration et agrandissement des réseaux de distribution d'eau et d'égouts	285 000 $	X
Conseil communautaire de Crane River	Installations récréatives et sportives	90 000 $	X
Conseil communautaire de Waterhen	Amélioration de la station de traitement de l'eau	632 500 $	X
Ville de Flin Flon	Remplacement de la station de pompage	685 600 $	X
Conseil communautaire de Duck Bay	Modernisation du réseau d'égouts et de distribution d'eau	350 000 $	X
MR de Kelsey	Aménagement d'une station de pompage à Cranberry	175 000 $	X
Ville de The Pas	Distribution et collection de l'eau	556 000 $	X
Ville de Lynn Lake	Système de traitement et de distribution de l'eau	600 000$	X
Conseil communautaire de Brochet	Station de traitement d'égout, projet conjoint avec la Première nation de Barrens Land	1 200 000 $	X
Ville de Leaf Rapids	Amélioration de la station de traitement des égouts	56 000 $	X

Promoteur	Projet	Financement annoncé	Projets terminés
REGION NORD suite			
Conseil communautaire de Wabowden	Construction d'un site de collection	708 000 $	
Ville de Thompson	Amélioration de la station de traitement et de pompage de l'eau	1 600 000 $	X
Conseil communautaire d'Easterville	Construction d'un étang d'eaux usées, avec la Nation crie de Chemawawin	242 722 $	X
Conseil communautaire de Pikwitonei	Amélioration de la station de traitement de l'eau	1 163 656 $	X
Ville de Le Pas	Le centre de recyclage de Le Pas et de la région	90 000 $	X
Meadow Portage Community Council	Centre récréatif et installations de concession	180 000 $	X
Ville de Flin Flon	Agrandissement des infrastructures municipales	900 000 $	X
Ville de Le Pas	Réaménagement du complexe récréatif de Le Pas	2 500 000 $	X
Ville de Thompson	Centre communautaire régional de Thompson	2 500 000 $	
MR de Kelsey	Réseau d'alimentation en eau de Carrot Valley	800 000 $	X
Conseils communautaires d'Aghaming, de Bissett, de Manigotogan et de Seymourville	Site d'enfouissement régional, avec la Première nation de Hollow Water	324 966 $	X
Conseil communautaire de Manigotagan	Modernisation de la station d'épuration des eaux usées	1 285 000 $	
Conseil communautaire de Norway House	Modernisation de la station de traitement de l'eau	1 250 000 $	X
Conseil communautaire de Pine Dock	Installations de traitement des eaux usées	848 346 $	
Conseil communautaire de Matheson Island	Amélioration des installations récréatives	60 000 $	
CENTRE-NORD			
MR de Grey et Coopérative d'eau Pembina Valley	Remplacement des systèmes d'alimentation en eau et d'égout	1 762 735 $	X
MR de Lansdowne	Réseau d'égouts et de distribution d'eau d'Arden	500 000 $	
MR de Cartier	Étang de stabilisation des eaux usées et conduite de refoulement de Springstein	249 199 $	X
MR de North Norfolk	Prolongement du tunnel de service – Memory Lane	60 000 $	X
MR de North Norfolk	Prolongement du tunnel de service - Townley Street	70 000 $	X
MR de Victoria	Amélioration de la station de traitement de l'eau de Holland	240 000 $	
MR de St. François Xavier	Agrandissement de l'étang d'épuration	320 000 $	
Village de St. Claude	Amélioration des égouts et de la distribution de l'eau du South-end	167 000 $	X
MR de South Norfolk	Amélioration de la station de traitement de l'eau Rathwell	58 000 $	
Village de Treherne	Amélioration de la station de traitement de l'eau	135 000 $	X
MR de MacDonald	Amélioration de la qualité de l'eau de Sanford	74 000 $	X
Village de St. Claude	Agrandissement et rénovation de la bibliothèque de St. Claude	75 000 $	
Village de MacGregor et MR de North Norfolk	Bibliothèque publique de North Norfolk-MacGregor	125 000 $	X

Promoteur	Projet	Financement annoncé	Projets terminés
CENTRE-NORD suite			
MR de Headingley	Centre du patrimoine de Headingley	300 000 $	X
Youth Recreation and Family Centre de Portage la Prairie	Amélioration des installations	150 000 $	
PARKLAND			
Ville de Dauphin	Enlèvement des boues	435 000 $	
MR de Mountain	Réseau d'égouts par gravité de Birch River	300 000 $	
MR de Park-North	Réseau d'égouts et de distribution d'eau de San Clara	600 000 $	
MR d'Ochre River	Réfection de l'étang d'épuration	197 600 $	X
Ville de Swan River	Réseau d'égouts et de distribution de l'eau	300 000 $	X
Village de McCreary	Modernisation du réseau d'égout et de la principale station de relèvement	135 960 $	X
Village de Benito	Amélioration de la station de traitement de l'eau	125 000 $	X
Ville de Russell	Agrandissement des réseaux d'égouts et de distribution de l'eau	225 000 $	X
Ville de Rossburn	Amélioration de la qualité de l'eau	200 000 $	X
Ville de Minitonas	Rénovation des installations d'évacuation des eaux usées	300 000 $	X
Ville de Ste. Rose du Lac	Reconstruction de la digue de l'étang d'épuration	75 000 $	X
Village de McCreary	Remise à neuf du réseau d'égouts	83 052 $	X
MR de Shellmouth-Boulton	Replacement de la conduite d'eau Inglis	64 000 $	X
Ville de Roblin	Remplacement du réseau de distribution d'eau	378 000 $	X
Village de Binscarth	Amélioration du réseau d'égouts	362 000 $	X
Ville de Dauphin	Amélioration du réseau d'eaux usées (mur étanche en boue bentonitique)	576 000 $	
MR de Dauphin pour l'Ukraina Folk Arts Centre	Approvisionnement en eau et installations sanitaires à Selo Ukraina	75 000 $	X
Ville de Dauphin et MR de Dauphin	Agrandissement du Complexe récréatif Parkland	2 500 000 $	
Centre communautaire de la MR de Mountain et de Mafeking	Centre communautaire de Mafeking, phase II	200 000 $	
Village of Ethelbert	Modernisation de la station d'épuration des eaux water	48 965 $	
Town of Grandview	Remplacement de conduites d'eau, Phase 1	81 360 $	X
MR de Mountain	Réseau d'égout de Birch River	696 710 $	
MR de Silver Creek	Modernisation de la station de traitement de l'eau d'Angusville	350 880 $	
Ville de Swan River	Amélioration des installations du complexe récréatif	900 000 $	X

Promoteur	Projet	Financement annoncé	Projets terminés
CENTRE-SUD			
Ville de Winkler	Expansion de l'étang d'épuration du réseau d'égouts	750 000 $	X
Village de Plum Coulee	Agrandissement de l'étang d'épuration	300 000 $	X
Ville de Carman	Modernisation de la station de traitement de l'eau	136 776 $	X
Ville de Morden	Agrandissement et rénovation des installations de traitement des eaux usées	405 000 $	
MR de Montcalm	Installation de tuyaux de drainage à St-Joseph	6 738 $	X
Village de Somerset	Remplacement de la canalisation principale	42 000 $	X
MR de Stanley	Prolongement du corridor du réseau de distribution de l'eau	200 000 $	X
MR de Morris	Installation d'un réseau d'égouts et de distribution de l'eau à Sperling	175 000 $	X
Ville de Morris	Remplacement du réseau d'égouts et de traitement de l'eau	100 000 $	X
MR de Stanley	Traitement de l'eau de Massey	105 000 $	X
Pilot Mound	Centre communautaire de loisirs et de bien-être	200 000 $	X
Ville d'Altona	Modernisation du réseau d'égout	363 200 $	X
Municipalité de Gretna	Réparation de la canalisation d'égout	28 300 $	X
MR de Morris	Agrandissement de l'étang d'épuration de Lowe Farm	57 600 $	
MR de Lorne et / Table ronde de Saint-Léon	Centre d'interprétation de la salamandre	150 000 $	X
Village de Cartwright et MR de Roblin	Efficacité énergétique à Cartwright et à Mather	200 000 $	X
MR de Montcalm	Route d'accès au Musée Saint-Joseph	75 000 $	X
SUD-EST			
Ville de Lac Du Bonnet	Amélioration de la station de traitement de l'eau	400 000 $	X
Cooks Creek Conservation et MR de Springfield	Gestion des eaux de surface	345 000 $	X
Ville d'Emerson	Renouvellement des conduites d'eau	115 000 $	X
MR de Hanover et Ville de Niverville	Amélioration des infrastructures du parc industriel	230 000 $	X
MR de De Salaberry	Étang de stabilisation des eaux usées de St. Malo	330 000 $	X
Ville de Steinbach	Agrandissement du réseau d'égout et d'eaux usées	800 000 $	X
MR de Taché	Mise hors service et scellement de puits	150 000 $	
MR de Whitemouth	Agrandissement de l'égout et de l'étang de Seven Sisters	175 000 $	
MR de Ritchot	Nouvelle alimentation en eau	6 000 000 $	X
MR de Brokenhead	Projet d'aqueduc et d'égout	6 600 000 $	
Ville de Beausejour	Modernisation des égouts	296 000 $	X
MR de Piney	Station d'épuration des eaux usées	354 000 $	X
Beausejour et Brokenhead	Complexe sportif Memorial	200 000 $	X
MR de Stuartburn et MR de Franklin	Prévention des inondations	300 000 $	X
MR d'Alexander	Réseau d'aqueduc régional	400 000 $	

Promoteur	Projet	Financement annoncé	Projets terminés
SUD-EST suite :			
MR de La Broquerie	Installation d'assainissement de l'étang d'épuration	635 514 $	
MR de Lac du Bonnet	Égout collecteur et agrandissement de l'étang d'épuration	1 200 000 $	
District d'administration locale de Pinawa	Amélioration du système de filtration	1 092 000 $	X
Village de Powerview	Remplacement de la conduite principale	46 080 $	X
MR de Springfield	Réseau d'aqueduc et d'égout d'Anola	1 096 000 $	
Community Club de Reynolds	Approvisionnement en eau à Prawda	40 000 $	
Ville de Ste. Anne	Projet de pont et de route (Villa Youville)	500 000 $	X
MR de Taché	Modernisation du réseau d'égout de Lorette	416 350 $	X
SUD-OUEST			
Municipalité de Carberry MR de North Cypress	Installations récréatives communautaires de Carberry Plains	200 000 $	X
Ville de Brandon	Conduite d'alimentation en eau de la cellule de Ninth Street	1 200 000 $	X
Ville de Brandon	Amélioration de l'étang de la cellule 3 B	0 $	
Ville de Boissevain	Remplacement de l'égout et des stations de relèvement de l'égout	100 000 $	X
MR d'Elton	Réseau d'égout à faible pression et étang de Forrest	300 000 $	X
Ville de Hamiota	Renouvellement des canalisations d'eau	75 000 $	X
MR de Harrison	Élargissement du réseau d'aqueduc, d'égout et de l'étang	175 000 $	
Ville de Killarney	Station de relèvement de Mountain Avenue	90 000 $	X
Ville de Neepawa	Améliorations du réseau d'aqueduc et d'égout	480 000 $	X
MR de Pipestone	Étang de Reston	300 000 $	X
MR de Riverside	Centre écologique d'élimination des déchets	5 407 $	X
Elkhorn-Wallace Recycle etVillage d'Elkhorn	Augmentation du recyclage	12 000 $	X
MR de Whitehead	Réseau d'aqueduc et d'égout d'Alexander	500 000 $	
MR d'Edward	Amélioration de la citerne de Lyleton	37 000 $	X
MR d'Edward	Amélioration de la citerne de Pierson	37 000 $	
MR de Riverside	Amélioration de la station d'épuration des eaux de Dunrea	24 000 $	X
Village de Glenboro	Amélioration du réseau d'égout	33 000 $	X
Village de Wawanesa	Station d'alimentation et d'épuration de l'eau	186 000 $	X
Ville de Melita	Amélioration de la station d'épuration des eaux	41 000 $	X
MR de Strathclair	Agrandissement de l'étang	132 000 $	X
Ville de Birtle	Construction et prolongation des canalisations d'eau	183 000 $	X
Ville de Brandon – Westman Recycling Council Inc.	Nouvelle installation de recyclage	1 900 000 $	X
Ville de Shoal Lake	Amélioration du réseau d'aqueduc et d'égout	355 000 $	X
Ville de Virden	Prolongation du réseau d'aqueduc et d'égout	900 000 $	X

Promoteur	Projet	Financement annoncé	Projets terminés
SUD-OUEST suite			
Ville de Minnedosa/ MR de Minto/ MR d'Odanah	Expansion de la bibliothèque régionale de Minnedosa	300 000 $	X
Ville de Brandon	Système de stérilisation de l'eau par rayons ultra-violets	912 000 $	X
MR de Cornwallis	Modernisation du réseau d'égout de Sprucewoods	1 200 000 $	
MR de Miniota	Étang d'épuration	320 323 $	X
Municipalité de Rapid City	Agrandissement du réservoir d'eau et remplacement du système de filtration	128 362 $	X
Village de Waskada	Remplacement de la conduite de refoulement	26 705 $	X
MR de Whitewater	Modernisation des services d'eau de Minto	240 000 $	
Jardin international de la paix	Réparations des dortoirs	751 000 $	X
WINNIPEG ET RÉGION			
Ville de Winnipeg	Modernisation du complexe récréatif de Sargent Park	1 910 000 $	
North End Community Renewal Corporation	Centre de bien-être du North End	3 000 000 $	
Centre culturel franco-manitobain et le Cercle Molière	Agrandissement des espaces culturels	500 000 $	X
Manitoba Cardiac Institute (Reh-Fit) Centre	Amélioration des installations	3 900 000 $	X
Ville de Winnipeg	Avenue Leila, amélioration et aménagement paysager	1 200 000 $	X
Ville de Winnipeg	Pont Redwood, restauration de l'infrastructure	1 500 000 $	X
Centre communautaire Rivière rouge	Installation communautaire polyvalente	900 000 $	
Stade Canad Inns	Amélioration du gazon	2 100 000 $	
Ville de Winnipeg	Rénovation du secteur riverain du centre-ville	29 490 000 $	X
Ville de Winnipeg	Projet de bibliothèque du Centenaire, rénovation et agrandissement de la bibliothèque	9 000 000 $	X
Philippine Canadian Centre of Manitoba	Installation communautaire polyvalente	900 000 $	X
Conservation Manitoba	Amélioration des ouvrages de protection contre les inondations de la rivière Rouge	1 666 000 $	X
Ville de Winnipeg	Agrandissement et renovation de St. James Assiniboia Piscine du Centenaire	3 000 000 $	X
True North, (TN Arena Ltd Partnership)	Complexe de spectacles	34 000 000 $	X
Winnipeg Centennial Folk Festival Inc.	Protection contre les inondations	105 915 $	X
Hindu Centre	Installation communautaire polyvalente	500 000 $	X
Manitoba Hellenic Cultural Centre	Installation communautaire polyvalente	500 000 $	
Manitoba Islamic Association Community Centre Complex	Installation communautaire polyvalente	500 000 $	X
Manitoba Sikh Cultural and Seniors Centre	Installation communautaire polyvalente	500 000 $	
Snoman Inc.	Information pour les motoneigistes et panneaux de sécurité dans les sentiers	67 762 $	X
Riverside Park Management Inc.	Agrandissement du stade CanWest Global	4 500 000 $	X